



RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE DPAM DBI-RDT B SA (SICAV PUBLIQUE DE DROIT BELGE) SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de DPAM DBI-RDT B SA (SICAV Publique de droit Belge) (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 20 mars 2024, conformément à la proposition du conseil d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2026. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant 7 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes annuels font état d'un actif net globalisé qui s'élève à EUR 934.862.820,49 et d'un compte de résultats qui se solde par un bénéfice de l'exercice de EUR 126.527.110,07. Un aperçu de l'actif net et du résultat par compartiment est mentionné dans le tableau ci-dessous:

Compartiment	Devise	Actif Net	Résultat
DPAM DBI-RDT B Equities EMU Index	EUR	267.815.665,33	20.996.255,97
DPAM DBI-RDT B Equities US	EUR	301.165.570,38	65.523.438,43
DPAM DBI-RDT B Equities Euroland	EUR	124.501.305,43	8.712.608,98
DPAM DBI-RDT B Equities World	EUR	134.483.387,02	22.590.544,91
DPAM DBI-RDT B Equities US Index	EUR	106.896.892,33	8.704.261,78

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable aux Organismes de Placement Collectifs en Belgique (et plus particulièrement l'Arrêté Royal du 10 novembre 2006).



Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au conseil d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, ainsi que du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, ainsi que le respect des statuts et de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique;
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires;
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Diegem, le 4 mars 2025

Le commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL
représenté par

DocuSigned by:

404B46469403435...
Brieuc Léfrancq
Réviseur d'Entreprises



*Agissant au nom de Brieuc Lefrancq SRL



DPAM DBI-RDT B

Société Anonyme

Rapport annuel

au 31 décembre 2024

Société d'Investissement à Capital Variable publique de droit belge ayant opté pour des placements répondant aux conditions de la directive 2009/65/CE

Aucune souscription ne peut être acceptée sur la base du présent rapport. Les souscriptions ne sont valables que si elles ont été effectuées après la remise à titre gratuit des documents d'informations clés ou du prospectus.

SOMMAIRE

1. INFORMATIONS GENERALES DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT	5
1.1. Organisation de la société d'investissement	5
1.2. Rapport de gestion	8
1.2.1. Informations aux actionnaires	8
1.2.2. Vue d'ensemble des marchés	14
1.3. Rapport du commissaire	16
1.4. Rapport de IVOX GLASS LEWIS GMBH sur l'exercice de droit de vote	17
1.5. Bilan globalisé	19
1.6. Compte de résultats globalisé	21
1.7. Résumé des règles de comptabilisation et d'évaluation	23
1.7.1. Résumé des règles	23
1.8. Taux de change	25
2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM DBI-RDT B EQUITIES EMU INDEX	26
2.1. Rapport de gestion	26
2.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	26
2.1.2. Cotation en bourse	26
2.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	26
2.1.4. Indice et benchmark	26
2.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	27
2.1.6. Politique future	27
2.1.7. Indicateur synthétique de risque	27
2.2. Bilan	28
2.3. Compte de résultats	30
2.4. Composition des actifs	32
2.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	37
2.6. Répartition économique du portefeuille-titres	38
2.7. Changement dans la composition des actifs En EUR	39
2.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	40
2.9. Performances	41
2.10. Frais	43
2.11. Notes aux états financiers et autres informations	44
2.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	44
2.11.2. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	44
2.11.3. Affectation des résultats	45
2.11.4. Restrictions d'investissement et dépassements	45
2.11.5. Transparence en matière de durabilité	45
3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM DBI-RDT B EQUITIES US	46
3.1. Rapport de gestion	46
3.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	46
3.1.2. Cotation en bourse	46
3.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	46
3.1.4. Indice et benchmark	46
3.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	47
3.1.6. Politique future	47
3.1.7. Indicateur synthétique de risque	48
3.2. Bilan	49
3.3. Compte de résultats	51

3.4. Composition des actifs	53
3.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	55
3.6. Répartition économique du portefeuille-titres	56
3.7. Changement dans la composition des actifs En EUR	57
3.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	58
3.9. Performances	59
3.10. Frais	61
3.11. Notes aux états financiers et autres informations	62
3.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	62
3.11.2. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	62
3.11.3. Affectation des résultats	62
3.11.4. Restrictions d'investissement et dépassements	63
3.11.5. Transparence en matière de durabilité	63
4. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM DBI-RDT B EQUITIES EUROLAND	64
4.1. Rapport de gestion	64
4.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	64
4.1.2. Cotation en bourse	64
4.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	64
4.1.4. Indice et benchmark	64
4.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	65
4.1.6. Politique future	65
4.1.7. Indicateur synthétique de risque	66
4.2. Bilan	67
4.3. Compte de résultats	69
4.4. Composition des actifs	71
4.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	73
4.6. Répartition économique du portefeuille-titres	74
4.7. Changement dans la composition des actifs En EUR	75
4.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	76
4.9. Performances	77
4.10. Frais	79
4.11. Notes aux états financiers et autres informations	80
4.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	80
4.11.2. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	80
4.11.3. Affectation des résultats	80
4.11.4. Transparence en matière de durabilité	80
5. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM DBI-RDT B EQUITIES WORLD	82
5.1. Rapport de gestion	82
5.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	82
5.1.2. Cotation en bourse	82
5.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	82
5.1.4. Indice et benchmark	82
5.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	83
5.1.6. Politique future	84
5.1.7. Indicateur synthétique de risque	84
5.2. Bilan	85
5.3. Compte de résultats	87
5.4. Composition des actifs	89
5.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	91
5.6. Répartition économique du portefeuille-titres	92
5.7. Changement dans la composition des actifs En EUR	93
5.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	94

5.9. Performances	95
5.10. Frais	97
5.11. Notes aux états financiers et autres informations	98
5.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	98
5.11.2. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	98
5.11.3. Affectation des résultats	98
5.11.4. Transparence en matière de durabilité	98
6. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM DBI-RDT B EQUITIES US INDEX	100
6.1. Rapport de gestion	100
6.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	100
6.1.2. Cotation en bourse	100
6.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	100
6.1.4. Indice et benchmark	100
6.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	100
6.1.6. Politique future	101
6.1.7. Indicateur synthétique de risque	101
6.2. Bilan	102
6.3. Compte de résultats	104
6.4. Composition des actifs	106
6.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	116
6.6. Répartition économique du portefeuille-titres	117
6.7. Changement dans la composition des actifs En EUR	118
6.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	119
6.9. Performances	120
6.10. Frais	122
6.11. Notes aux états financiers et autres informations	123
6.11.1. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	123
6.11.2. Affectation des résultats	123
6.11.3. Restrictions d'investissement et dépassements	123
6.11.4. Transparence en matière de durabilité	124

1. INFORMATIONS GENERALES DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

1.1. ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

Siège:

Rue Guimard, 18, B-1040 Bruxelles

Date de constitution :

24 mars 1997

RPM :

Bruxelles

TVA :

BE 0460.299.444

Statut :

SICAV publique à compartiments multiples ayant opté pour des placements répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE, et régie, en ce qui concerne son fonctionnement et ses placements, par la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances (la Loi de 2012) et par l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE (l'Arrêté Royal de 2012).

Conseil d'Administration de la SICAV :

Président :

- Monsieur Yvon LAURET, Administrateur indépendant, Associé de Adeis (Luxembourg) SA

Membres

- Madame Caroline TUBEUF, Head of Legal & General Secretary, Membre du Comité de Direction de Degroof Petercam Asset Management SA
- Monsieur Philippe DENEFF, Head of Quantitative Equity & Asymmetric Asset Management, Degroof Petercam Asset Management SA
- Monsieur Jeroen SIONCKE, Chief Risk Officer, Membre du Comité de Direction de Degroof Petercam Asset Management SA
- Monsieur Lucien VAN DEN BRANDE, administrateur non-exécutif (à partir du 15 mars 2024)

Personnes physiques chargées de la direction effective

- Monsieur Philippe DENEFF, Head of Quantitative Equity & Asymmetric Asset Management, Degroof Petercam Asset Management SA.
- Monsieur Jeroen SIONCKE, Chief Risk Officer, Membre du Comité de Direction de Degroof Petercam Asset Management SA.

Type de gestion :

SICAV qui a désigné une société de gestion d'organismes de placement collectif.

Société de Gestion :

Dénomination : DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT S.A., en abrégé DEGROOF PETERCAM AM ou DPAM

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Rue Guimard 18 - 1040 Bruxelles

Constitution : 29 décembre 2006

Composition du Conseil d'Administration et du Comité de direction :

Monsieur Hugo LASAT, Président du Conseil d'Administration, administrateur non exécutif, CEO de Banque Degroof Petercam SA (jusqu'au 31/12/2024)

Madame Sylvie HURET, Présidente du Conseil d'Administration (cooptée le 20/02/2025), Administrateur non-exécutif, CEO Banque Degroof Petercam SA*

Monsieur Yves CEELLEN, Head of Conviction Global Balanced Management, Membre du Comité de Direction

Monsieur Jean-Baptiste DOUVILLE de FRANSSU, administrateur non-exécutif (jusqu'au 3 juin 2024)

Monsieur Laurent DE MEYERE, administrateur indépendant (UCITS V)

Madame Véronique JEANNOT, administrateur non-exécutif, Directrice Générale Degroof Petercam Wealth Management (DPWM)

Monsieur Jean-Michel LOEHR, administrateur indépendant (UCITS V)

Monsieur Frank van BELLINGEN, administrateur non-exécutif

Monsieur Peter DE COENSEL, Président du Comité de Direction et CEO

Monsieur Tomás MURILLO, Global Head of Sales, Membre du Comité de Direction

Monsieur Johan VAN GEETERUYEN, CIO Fundamental Equity, Membre du Comité de Direction

Monsieur Jeroen SIONCKE, Chief Risk Officer, Membre du Comité de Direction

Madame Caroline TUBEUF, Head of Legal and General Secretary, Membre du Comité de Direction

Monsieur Frederiek VAN HOLLE, Technology and Operations, Membre du Comité de Direction

Monsieur Sam VEREECKE, CIO Fixed Income, Membre du Comité de Direction

Madame Tamar JOULIA-PARIS, administrateur non-exécutif (jusqu'au 3 juin 2024)

Madame Sabine CAUDRON, administrateur non-exécutif, Head of Private Banking

Monsieur Olivier CARCY, administrateur non-exécutif (à partir du 3 juin 2024)

Monsieur Mathieu FERRAGUT, administrateur non-exécutif (à partir du 3 juin 2024)

* par cooptation par le Conseil d'administration de Banque Degroof Petercam du 20/12/2024 sous la condition suspensive de l'approbation par la BCE

Commissaire :

PwC Réviseurs d'Entreprises SRL, Culliganlaan 5, 1831 Diegem, représentée par Damien WALGRAVE

Capital souscrit et libéré :

EUR 52.539.353,14

Commissaire de la SICAV :

PwC Réviseurs d'Entreprises SRL, Culliganlaan 5, 1831 Diegem, représentée par Monsieur Briec LEFRANCO

Dépositaire de la SICAV :

BANQUE DEGROOF PETERCAM Luxembourg S.A., succursale belge, Rue Guimard 19, 1040 Bruxelles

Service financier de la SICAV :

BANQUE DEGROOF PETERCAM S.A., Rue de l'Industrie 44, 1040 Bruxelles

Promoteur de la SICAV :

Groupe DEGROOF PETERCAM

Délégation de l'administration de la SICAV :

DEGROOF PETERCAM ASSET SERVICES, 12 rue Eugène Ruppert, L- 2453 Luxembourg

Gestion financière du portefeuille :

DPAM, Rue Guimard 18, 1040 Bruxelles

Distributeur de la SICAV:

DPAM, Rue Guimard 18, 1040 Bruxelles.

Liste des compartiments et des classes d'actions commercialisés par la SICAV :

DPAM DBI-RDT B Equities EMU Index	(classe R-S-T-O)
DPAM DBI-RDT B Equities Euroland	(classe R-S-T-O)
DPAM DBI-RDT B Equities World	(classe R-S-T-O)
DPAM DBI-RDT B Equities US	(classe R-S-T-O)
DPAM DBI-RDT B Equities US Index	(classe R-S-T-O)

Description des classes d'actions :

Classe R : actions de distribution qui bénéficient du régime RDT (revenus définitivement taxés) offertes au public.

Classe S : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe R par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs éligibles*, (ii) qu'elles ont un montant minimum de souscription initial, (iii) une commission de gestion différente et (iv) une taxe annuelle différente.

Classe T : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe R par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs pour lesquels un ou plusieurs mandats de gestion discrétionnaire est en cours avec une ou plusieurs sociétés composant le groupe Degroof Petercam, (ii) qu'elles sont réservées au(x) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire, (iii) qu'elles sont réservées aux mandats dont la tarification est de type « all in », et par le fait (iv) qu'elles ont une commission de gestion différente.

Dans ce contexte, le « all in » comprend au moins les commissions de gestion et les droits de garde prélevés sur le (les) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent des mandats de gestion discrétionnaire de type « all in ».

Classe O : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe R par le fait (i) qu'elles sont réservées aux intermédiaires financiers réglementés qui proposent ces actions à leurs clients dans le cadre d'un mandat de gestion discrétionnaire ; (ii) qu'elles ont une commission de gestion différente et (iii) qu'elles ne font l'objet d'aucune rétrocession sur les commissions de gestion.

*les « investisseurs éligibles » sont les investisseurs au sens de l'article 5, de la Loi du 3 août 2012, à savoir les clients professionnels visés à l'annexe A de l'Arrêté Royal du 3 juin 2007 portant les règles et modalités visant à transposer la Directive concernant les marchés d'instruments financiers (MiFID) ainsi que les contreparties éligibles au sens de l'article 3, § 1er de l'Arrêté Royal du 3 juin 2007 susmentionné et les personnes morales qui ne sont pas considérées comme des investisseurs professionnels et qui ont demandé à être inscrites au registre des investisseurs éligibles auprès de la FSMA. Les personnes physiques, ainsi que les personnes morales qui ne font pas partie des investisseurs éligibles définis ci-dessus, n'ont pas accès à ces classes d'actions, même si les souscriptions sont effectuées dans le cadre d'un mandat de gestion discrétionnaire conclu avec un investisseur éligible.

1.2. RAPPORT DE GESTION

1.2.1. Informations aux actionnaires

Généralités

DPAM DBI RDT B est un organisme de placement collectif (OPC), ci-après la SICAV.

L'assemblée générale ordinaire du 15 mars 2024 a, entre autres, approuvé les comptes arrêtés au 31 décembre 2023 et la distribution d'un dividende aux détenteurs d'actions de distribution des compartiments de la Sicav comme mentionné dans l'avis publié le 18 mars 2024.

L'assemblée générale ordinaire du 15 mars 2024 a également décidé de :

- renouveler le mandat du commissaire PwC Réviseurs d'Entreprises SRL dont le représentant permanent est Briec Lefrancq pour un terme de trois ans, jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice social qui sera clôturé le 31 décembre 2026
- nommer Monsieur Lucien Van den Brande comme administrateur non-exécutif jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2026.

Le Conseil d'Administration a décidé, avec effet au 26 juin 2024 :

- de modifier le nom du compartiment DPAM DBI-RDT B Equities EMU en DPAM DBI-RDT B Equities EMU Index
- de créer un nouveau compartiment DPAM DBI-RDT B Equities US Index
- de supprimer la mention « maximum » dans les taux de pourcentages de la commission de gestion du portefeuille. Ces taux seront des taux effectifs.

Fee Sharing agreements

De telles conventions entre d'une part, la Sicav ou le cas échéant le distributeur et le gestionnaire du portefeuille d'investissement, et d'autre part, d'autres distributeurs renseignés le cas échéant dans le prospectus et des tierces parties, entre autres des actionnaires de l'organisme de placement collectif, peuvent exister mais ne sont en aucun cas exclusives. Ces conventions ne portent pas atteinte à la faculté du gestionnaire d'exercer ses fonctions librement dans les intérêts des actionnaires de la SICAV. La répartition de la commission de gestion se fait aux conditions de marché.

Les informations relatives à la rémunération rétrocédée par le gestionnaire sont reprises au niveau de chaque compartiment concerné sous le point « Frais ».

Aberdeen et Fokus Bank

Suite aux arrêts Aberdeen et Fokus Bank de la Cour de Justice de l'Union Européenne en matière de discrimination dans les lois fiscales de certains Etats membres de l'UE à l'égard des OPC étrangers, la Sicav a pris des mesures, avec l'aide de la société de gestion et de conseillers externes, pour réclamer le précompte mobilier supplémentaire payé et non-récupéré. Les coûts seront immédiatement à charge de l'exercice en cours.

La SICAV n'a pas enregistré de remboursements Aberdeen au cours de l'année 2024.

Class Action

Au cours de l'année 2024, la Sicav n'a pas enregistré de remboursements au titre d'une « Class Action ».

Informations requises en vertu de l'article 3:6 §1er du Code des sociétés et des associations**Facteurs de risque**

Le statut de DPAM DBI RDT B, à savoir une société d'investissement au capital variable, amène à ce que le développement et les résultats, à côté d'autres facteurs de risque, soient influencés par deux facteurs sur lesquels le Conseil d'Administration n'a pas ou a peu de prise :

- les demandes de souscription et de remboursement,
- les risques directs ou indirects inhérents aux marchés financiers.

Les facteurs de risque, qui sont également décrits dans le prospectus, peuvent être détaillés comme suit :

Type de risque	Définition concise du risque	DPAM DBI-RDT B EMU Equities Index	DPAM DBI-RDT B Equities Euroland	DPAM DBI-RDT B Equities World	DPAM DBI-RDT B Equities US	DPAM DBI-RDT B Equities US Index
Risque de marché	Risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de liquidité	Risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque de change	Risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	/	/	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de concentration	Risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Elevé	Elevé	Faible	Elevé	Elevé
Risque de capital	Risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque lié aux produits dérivés		Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque en matière de durabilité	Risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Elevé	Modéré	Modéré	Modéré	Elevé

Autres informations

Aucun évènement important n'est survenu depuis la date de clôture de l'exercice et aucune circonstance n'est susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de la Sicav à l'exception de ceux mentionnés sous la rubrique « Evénements après clôture ».

Toutes les circonstances qui sont susceptibles d'influencer notablement la Sicav sont reprises dans le présent rapport annuel.

La Sicav n'a exercé aucune activité en matière de recherche et développement

La SICAV n'emploie pas de personnel et ne possède pas de succursale.

Le présent rapport comprend toutes les informations qui doivent y figurer conformément au Code des sociétés et des associations.

Rémunération et mission du commissaire

Les émoluments du commissaire pour l'exercice de son mandat de commissaire s'élèvent à 4.060,00 EUR (hors TVA) par an par compartiment.

Aucune prestation exceptionnelle ni de mission particulière n'a été prestée par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire a développé un lien de collaboration professionnelle dans le courant de l'exercice.

En ce qui concerne l'utilisation des instruments financiers par la société et lorsque cela est pertinent pour l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses pertes ou profits :

1/ Mention des objectifs et de la politique de la SICAV en matière de gestion des risques financiers : à cet égard, veuillez vous référer aux chapitres relatifs à chaque compartiment dans le présent rapport.

2/ Indications relatives à l'exposition de la SICAV au risque de prix, au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de trésorerie : à cet égard, veuillez vous référer au point relatif aux facteurs de risque.

Commentaires sur le bilan

Le total du bilan, qui est identique aux capitaux propres, s'élève à EUR **934.862.820,49** dont EUR 926.862.273,31 en valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés. Pour l'année 2024, le résultat s'élève à EUR **126.527.110,07** le résultat reporté s'élève à EUR 137.163.419,83 et les participations au résultat perçues s'élèvent à EUR **-1.680.183,65**.

Affectation du bénéfice

Le résultat à affecter de l'exercice s'élève à 262.010.346,25 EUR.

Le conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- de distribuer pour un montant de EUR 50.988.021,18 aux actions de distribution suivantes :

Compartiment	ISIN	Classe	Proposition de dividende
DPAM DBI-RDT B Equities EMU Index	BE6334314208	O	5.88
DPAM DBI-RDT B Equities EMU Index	BE6270332586	R	3.30
DPAM DBI-RDT B Equities EMU Index	BE6270333592	S	3.59
DPAM DBI-RDT B Equities EMU Index	BE6302723513	T	3.47
DPAM DBI-RDT B Equities Euroland	BE6304243197	R	4.87
DPAM DBI-RDT B Equities Euroland	BE6304244203	S	6.22
DPAM DBI-RDT B Equities Euroland	BE6304245218	T	6.07
DPAM DBI-RDT B Equities US	BE6334317235	O	12.59
DPAM DBI-RDT B Equities US	BE0945859123	R	149.04
DPAM DBI-RDT B Equities US	BE0947859725	S	175.5

DPAM DBI-RDT B Equities US	BE6302721491	T	164.22
DPAM DBI-RDT B EQUITIES US INDEX	BE6351059819	R	0
DPAM DBI-RDT B EQUITIES US INDEX	BE6351060825	S	0.05
DPAM DBI-RDT B EQUITIES US INDEX	BE6351061831	T	0
DPAM DBI-RDT B Equities World	BE6304246224	R	4.43
DPAM DBI-RDT B Equities World	BE6304247230	S	5.51
DPAM DBI-RDT B Equities World	BE6304248246	T	5.39

- de reporter le solde du résultat à affecter à hauteur d'un montant de EUR 211.022.325,07

Evènements après la clôture

/

Politique de rémunération de DPAM

- Montant total des rémunérations pour l'exercice :

	Total payé par la société de gestion et l'OPC à son personnel	Nombre de bénéficiaires	Autre montant payé directement par l'OPC	Commissions de performances
Rémunérations fixes	20.130.262,86 €	207	/	/
Rémunérations variables	7.647.680,58 €	179	/	/

- Montant agrégé des rémunérations

Personnel identifié	14.203.867,93 €
Gestionnaires de portefeuilles	6.700.063,05 €

- Description de la manière dont les rémunérations et les avantages ont été calculés

Ces informations sont disponibles dans la Politique de rémunération établie par Degroof Petercam Asset Management. La Politique de rémunération est disponible via le site <https://dpaminvestments.com/documents/remuneration-policy-frBE>.

- Résultats des examens sur la revue annuelle par la société de gestion des principes généraux de la politique de rémunération et de leur mise en œuvre

La revue annuelle de la politique de rémunération a donné lieu à des modifications de la Politique de rémunération.

- Modification importante de la politique de rémunération adoptée

La Politique de rémunération approuvée par le conseil d'administration de la société de gestion en date du 14 février 2017 a été modifiée en 2024. Les détails de la Politique de Rémunération, y compris la composition du comité de rémunération, sont accessibles via le site <https://dpaminvestments.com/documents/remuneration-policy-frBE>.

Règlement EU 2015/2365 du Parlement Européen et du conseil du 25 novembre 2015 : transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (ci-après le Règlement)

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et semestriel.

Ces informations sont reprises au niveau de chaque compartiment concerné par les obligations du Règlement sous le point « Notes aux états financiers et autres informations ».

Utilisation d'instruments de liquidité (liquidity management tools)

Les administrateurs ont décidé, en application de l'Arrêté Royal du 15 octobre 2018 relatif aux mécanismes de liquidités, de prévoir la possibilité de l'utilisation des mécanismes de liquidités suivants :

I. SWING PRICING

1. Liste des compartiments qui pourront recourir au « swing pricing » :

Tous les compartiments de la SICAV recourront au « swing pricing ».

2. Description de l'objectif, du fonctionnement et des modalités du « swing pricing » :

Objectif :

L'objectif est de réduire la dilution des performances induite par les entrées ou sorties nettes. La performance de la SICAV peut s'éroder par des transactions fréquentes en raison d'entrées ou de sorties importantes et la SICAV peut souffrir des coûts de négociation (in) directs impliqués par les mouvements de capitaux. Le swing pricing offre la possibilité aux investisseurs déjà investis dans la SICAV de ne pas supporter les frais de transaction ou le coût de l'illiquidité des marchés financiers sous-jacents, générés par l'entrée ou la sortie des investisseurs.

Grâce au swing pricing, les investisseurs existants ne devraient en principe plus supporter indirectement ces coûts de transaction, qui seront dès lors directement intégrés dans le calcul de la valeur nette d'inventaire (ci-après VNI) et supportés par les investisseurs entrants et sortants.

Le swing pricing protège les investisseurs à long terme, car un investisseur ne peut être affecté par le swing pricing qu'au jour de la souscription / du rachat

Modalités et fonctionnement :

La méthode de swing pricing adoptée est basée sur les principes suivants :

- Il s'agit d'un swing partiel qui implique qu'un certain seuil doit être franchi avant que la VNI ne soit adaptée ;
- Il s'agit d'un swing symétrique qui est activé pour, à la fois, les souscriptions et les rachats ;
- L'utilisation du swing pricing est systématique, sans privilégier une ou plusieurs catégories d'investisseurs.

Le seuil du swing (ou Swing Threshold) est la valeur déterminée comme événement déclencheur pour les souscriptions et les rachats nets. Cette valeur seuil est exprimée en pourcentage de l'actif net total du compartiment concerné.

Le seuil du swing est toujours appliqué.

Facteur swing (ou Swing Factor) : l'orientation du swing découle des flux nets de capitaux applicable à une VNI.

En cas d'entrées nettes de capitaux, le swing factor lié aux souscriptions d'actions du compartiment sera ajouté à la VNI. Pour les rachats nets, le swing factor lié aux rachats d'actions du compartiment concerné sera déduit de la VNI.

Dans les deux cas, tous les investisseurs entrants / sortants à une date donnée se voient appliquer une seule et même VNI

3. Facteur swing maximal (ou Swing factor maximal) :

Le facteur swing maximal est fixé à 5% maximum de la VNI non ajustée.

Le seuil et le facteur de swing seront publiés sur le site www.funds.dpaminvestments.com/funds.html dans la section « Frais ».

4. Recours au swing pricing pendant la période couverte :

Durant la période couverte par le présent rapport, aucun compartiment de la SICAV n'a eu recours au swing pricing.

II. ANTI-DILUTION LEVY

1. Liste des compartiments qui pourront recourir à « l'anti-dilution levy » :

Tous les compartiments de la SICAV pourront recourir à « l'anti-dilution levy ».

2. Description de l'objectif, du fonctionnement et des modalités de « l'anti-dilution levy » :

Objectif :

L'objectif de ce mécanisme vise à transférer l'impact négatif sur la VNI d'un compartiment de la sicav aux investisseurs qui ont généré cet impact.

Modalités et fonctionnement :

Si les rachats / souscriptions dépassent un seuil, la sicav peut décider d'imposer un coût supplémentaire aux investisseurs entrants ou sortants, qui bénéficiera à la sicav. Des frais de sortie plus élevés peuvent être facturés en cas d'importantes sorties nettes, et des frais d'entrée plus élevés peuvent être facturés en cas d'importantes entrées nettes.

L'anti-dilution levy ne sera appliqué qu'après une décision explicite du conseil d'administration de la sicav. Il n'y a pas d'application automatique de ce mécanisme. La décision du conseil d'administration a trait tant au niveau du seuil et des coûts supplémentaires qu'à l'application ou non du mécanisme en cas de dépassement du seuil.

3. Recours à l'anti-dilution levy pendant la période couverte :

Durant la période couverte par le présent rapport, aucun compartiment de la SICAV n'a eu recours à l'anti-dilution levy.

III. REDEMPTION GATES

1. Description de l'objectif, du fonctionnement et des modalités :

Ce mécanisme permet à la sicav de suspendre partiellement l'exécution des demandes de rachat et/ou remboursement des parts (« redemption gates ») lorsque la variation négative du solde du passif de la société ou du compartiment pour un jour donné dépasse, pour le jour concerné, un pourcentage (ou seuil) déterminé par le conseil d'administration.

Le seuil à partir duquel ce mécanisme peut être appliqué est fixé à 5% pour tous les compartiments.

Le calcul de la VNI lui-même n'est pas suspendu étant donné que les ordres sont exécutés partiellement.

Seule la partie des demandes de sortie qui dépasse le seuil est concernée par cette suspension partielle. Elle doit être appliquée proportionnellement à toutes les demandes de sorties individuelles introduites à la date de clôture concernée.

La portion des demandes de sortie non exécutée suite à cette suspension partielle sera reportée d'une manière automatique à la prochaine date de clôture, sauf en cas de révocation de l'actionnaire ou si ce mécanisme est de nouveau appliqué.

La suspension partielle est toujours provisoire.

Une telle suspension se fera conformément au prescrit de l'article 198/1 l'Arrêté Royal de 2012.

En cas de suspension partielle de l'exécution des demandes de rachat et/ou remboursement, un avis aux actionnaires sera publié sur le site www.funds.dpaminvestments.com/funds.html dans la section « Actualités/News ».

2. Recours aux redemption gates pendant la période couverte :

Durant la période couverte par le présent rapport, aucun compartiment de la SICAV n'a eu recours aux redemption gates.

1.2.2. **Vue d'ensemble des marchés**

Rapport macroéconomique de 2024

En 2024, le cours des actions mondiales mesuré en euro a progressé de 23,7 % (hors dividende). Toutes les régions du monde étaient en hausse. Les marchés américains ont devancé les autres régions, clôturant l'année en hausse de 32 %. Les actions émergentes ont engrangé un gain de 12,3 %. En queue de peloton viennent les actions européennes qui ont offert une performance d'un peu moins de 6 % en 2024 (en euro toujours et hors dividende). Le fait marquant de la période est resté la contribution majeure des « 7 Magnifiques », qui ont aidé à propulser le S&P 500 et le Nasdaq vers de nouveaux records. Le Nasdaq a progressé de 37 % en euro. Les inquiétudes concernant l'étroitesse de la performance des indices américains ont été fréquemment exprimées. Au 3^{ème} trimestre 2024, un rattrapage de performance s'est opéré : les valeurs technologiques ont offert de moins bonnes performances que les autres secteurs. Cependant, durant les derniers mois de l'année, la tendance de fonds a repris, et les « 7 Magnifiques » ont nettement surperformé le reste du marché. Les rendements obligataires américains à 10 ans ont augmenté durant l'année, passant de 3,87 % à 4,56 %. Le rendement des obligations d'état allemand à même échéance a également progressé, passant de 2,02 % à 2,36 % en fin de période. Le dollar est resté dans une fourchette étroite de 1,05 à 1,12 contre l'euro durant une grande partie de l'année. En fin d'année, le dollar s'est apprécié pour atteindre 1,03 face à l'euro. Le prix de l'or a fortement augmenté en réponse à l'attente d'une politique monétaire moins restrictive et à l'incertitude géopolitique. Durant les 2 derniers mois de l'année, les actions américaines ont nettement surperformé les autres régions du monde. En effet, un retour de D. Trump au pouvoir a été interprété comme étant positif pour les actifs risqués américains et pour le dollar, et plus négatifs pour les actifs étrangers en raison des droits de douane qu'il propose d'instaurer.

Etats-Unis

Les données économiques américaines ont continué de soutenir l'idée d'un atterrissage en douceur de l'économie. Les dépenses de consommation des ménages sont restées soutenues grâce à un marché du travail solide, aux gains salariaux ainsi qu'à l'effet richesse favorable. L'inflation a globalement continué sur sa tendance baissière, bien qu'en fin d'année, l'inflation de base restait au-delà de 3 %. Les craintes de récession ont refait surface durant l'été après certaines publications économiques décevantes, dont le rapport de l'emploi du mois de juillet ainsi que des indicateurs de confiance des entreprises. En fin de période, les données économiques étaient meilleures qu'attendu, diminuant ainsi les risques de récession. La Réserve fédérale a réduit ses taux de 0,50 % en septembre, soit une baisse plus importante

que prévu. Cela a été suivi par une seconde réduction des taux en novembre (-0,25 %) et en décembre (-0,25 %). De bons chiffres économiques combiné à des chiffres d'inflation un peu plus élevés que prévu ont contraint la Fed à devenir plus prudente en décembre quant à ses perspectives de baisses de taux futures.

Zone euro

L'économie de la zone euro est enfin sortie de la période de stagnation économique au 1^{er} trimestre 2024. L'expansion se poursuivait au 2^{ème} trimestre, puis les perspectives économiques de la zone euro se sont à nouveau assombries à partir 3^{ème} trimestre 2024. Le marché du travail s'est montré résilient durant la période. Le taux de chômage a atteint à plusieurs reprises un plus bas historique. Cela étant dit, les intentions d'embauche ont reculé de manière franche. Quant à l'inflation, elle a continué de reculer. Toutefois, l'inflation des services restait bien au-dessus de l'objectif de la Banque centrale européenne et ne montrait que peu de signes d'amélioration. L'inflation de base a finalement décéléré de manière plus notable durant les derniers mois de l'année. La Banque centrale européenne a abaissé son taux directeur de 0,25 % pour la première fois en juin, un mouvement largement attendu par les marchés. La BCE qui s'était abstenue d'abaisser ses taux en juillet, a réduit son taux directeur pour une seconde fois en septembre (à hauteur de 0,50 %), puis une troisième fois en décembre (-0,25 %), portant ainsi le taux de dépôt à 3 %. Les élections européennes de début juin, et la décision de E. Macron de lancer des élections législatives anticipées en France ont amené de la volatilité sur les marchés européens en juin, et plus particulièrement sur les actifs risqués français. L'instabilité politique a également fait son retour en Allemagne.

Japon

En mars, la Banque centrale du Japon a finalement augmenté son taux d'intérêt directeur, terminant ainsi l'ère des taux négatifs. Malgré cela, le yen a continué de se déprécier. Après la hausse de taux de juillet, et à la suite de l'instabilité sur les marchés que cela a entraîné, la Banque centrale a annoncé ne pas planifier d'autres ajustement monétaire tant que la volatilité persistait. Le yen, qui s'était fortement déprécié en première partie d'année, a regagné du terrain en seconde moitié d'année.

Marchés émergents

Face à la faiblesse de l'économie chinoise et du marché immobilier, le gouvernement chinois a pris toute une série de mesures visant à soutenir l'activité. Les mesures de relance annoncées en septembre étaient plus significatives et ont conduit à une forte hausse des actifs risqués chinois. Après avoir rebondi de près de 40 % fin septembre après l'annonce de mesures de relance en Chine, les actions chinoises ont cédé une partie de leurs gains durant les 3 derniers mois de l'année. En effet, le gouvernement chinois a tardé à donner des détails quant à ce plan de relance et les investisseurs ont perdu patience avec les promesses trop générales des décideurs chinois. Dans les autres pays émergents, la croissance économique restait robuste dans les pays asiatiques. Les devises des pays d'Amérique latine se sont dépréciées face à l'euro et au dollar en 2024. Au Brésil, la banque centrale a entamé un mouvement d'augmentation des taux d'intérêts en été, qui a pris de l'ampleur en fin d'année en réponse à de bons chiffres économiques, une inflation trop élevée et les craintes liées aux finances publiques du pays.

1.3. RAPPORT DU COMMISSAIRE

1.4. RAPPORT DE IVOX GLASS LEWIS GMBH SUR L'EXERCICE DE DROIT DE VOTE



**DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT SA,
rue Guimard 18 B - 1040 - Bruxelles - Belgique**

Limerick, 2025

DPAM DBI RDT B

Glass Lewis Europe Limited : Rapport d'analyse et d'exécution du vote des valeurs contenues dans la SICAV DPAM DBI RDT B (ci-après la SICAV).

Le Conseil d'Administration de la SICAV a donné mandat à sa société de gestion DPAM pour organiser l'exercice des droits de vote attachés aux actions détenues dans le portefeuille de la SICAV et pour voter, en son nom et pour son propre compte, aux assemblées générales des sociétés dont la SICAV est actionnaire dans la mesure et en conformité avec la Politique de Vote de DPAM (<https://dpaminvestments.com/documents/dpam-voting-policy-enBE> (Voting Policy)).

A cet effet, dans le cadre du mandat octroyé à Glass Lewis Europe Limited par DPAM, Glass Lewis Europe Limited a mis en œuvre un service d'analyse et d'exercice du vote permettant d'assister DPAM à remplir ses responsabilités fiduciaires envers la SICAV.

Une analyse des résolutions signalant les points non-conformes aux principes de Gouvernance d'Entreprise retenus par la SICAV, compte tenu de la Politique de Vote de DPAM, signale les anomalies et, grâce à notre service d'exécution des votes, a permis aux gestionnaires de DPAM de prendre les mesures qu'ils jugeaient nécessaires.

Cette analyse, consignée dans un document disponible sur notre service, se base sur les standards et principes reconnus de chaque place financière concernée ainsi que sur la structure de Gouvernance d'Entreprise attendue de chaque émetteur.

DPAM, ainsi mandatée par la SICAV, a approuvé la majorité des résolutions qui ont été proposées aux différentes assemblées. Une résolution ne bénéficie pas d'une approbation dès qu'elle est considérée comme allant à l'encontre des intérêts à long terme des actionnaires et donc de ceux de la SICAV. C'est le cas lorsque le Conseil d'Administration de la société émettrice tente de mettre en place des structures de défense de capital ou encore lorsque les intérêts de la société émettrice ne semblent pas coïncider avec ceux de l'actionnaire.

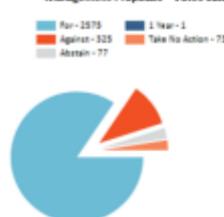
Glass Lewis Europe Limited a ouvert un dossier relatif à chacune des Assemblées Générales dans lesquelles DPAM, ainsi mandatée par la SICAV a exercé son droit de vote pour le compte de la SICAV au cours de l'année 2024.



Ci-dessous les statistiques relatives aux droits de vote exercés en 2024 :

	Mgmt Proposals	SHP Proposals	Total Proposals
For	2575	68	2643
Against	325	30	355
Abstain	77	3	80
1 Year	1	0	1
2 Years	0	0	0
3 Years	0	0	0
Mixed	0	0	0
Take No Action	73	0	73
Unvoted	0	0	0
Totals	3051	101	3152

Management Proposals – Votes Cast

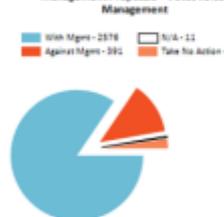


Shareholder Proposals – Votes Cast

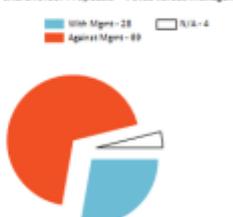


	Mgmt Proposals	SHP Proposals	Total Proposals
With Management	2576	28	2604
Against Management	391	69	460
N/A	11	4	15
Mixed	0	0	0
Take No Action	73	0	73
Unvoted	0	0	0
Totals	3051	101	3152

Management Proposals – Votes versus Management



Shareholder Proposals – Votes versus Management



N/A – il s'agit de toute proposition pour laquelle aucune recommandation des dirigeants de la société émettrice n'a été fournie et qui n'a donc pas pu être listée comme POUR ("FOR") ou CONTRE ("AGAINST") les dirigeants.

No action – Le terme "No action" fait référence à toute assemblée qui n'a intentionnellement pas fait l'objet d'un vote, qu'elle soit automatiquement placée dans cet état par le système en raison d'instructions antérieures de DPAM (par exemple, tout scrutin marqué pour le blocage des actions), ou placée manuellement dans cet état par une personne. Cela signifie qu'aucune instruction de vote n'a été envoyée par le système.

Mixed – se réfère aux cas où des décisions de vote différentes ont été sélectionnées pour différents comptes/bulletins sur un même point à l'agenda d'une même assemblée.

1y – Pour la proposition Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants (Frequency of Advisory Vote on Executive Compensation), ce point peut apparaître sur la carte de vote avec l'option de choisir, 1 AN, 2 ANS ou 3 ANS, plutôt que les habituels POUR, CONTRE, ABSTENTION ("FOR, AGAINST, ABSTAIN").

2y – Pour la proposition Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants (Frequency of Advisory Vote on Executive Compensation), ce point peut apparaître sur la carte de vote avec l'option de choisir, 1 AN, 2 ANS ou 3 ANS, plutôt que les habituels POUR, CONTRE, ABSTENTION ("FOR, AGAINST, ABSTAIN").

3y – Pour la proposition Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants (Frequency of Advisory Vote on Executive Compensation), ce point peut apparaître sur la carte de vote avec l'option de choisir, 1 AN, 2 ANS ou 3 ANS, plutôt que les habituels POUR, CONTRE, ABSTENTION ("FOR, AGAINST, ABSTAIN").

Heidi Little

Heidi Little
Vice President of Operations

1.5. BILAN GLOBALISÉ

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		934.862.820,49	698.069.278,00
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	926.862.273,31	692.127.366,89
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	926.835.024,16	692.127.366,89
a.	Actions	926.835.024,16	692.127.366,89
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	27.249,15	
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-2.499.887,75	-1.679.644,17
A.	Créances	280.242,90	1.234.585,75
a.	Montants à recevoir	9.959,82	992.656,22
d.	Autres	270.283,08	241.929,53
B.	Dettes	-2.780.130,65	-2.914.229,92
a.	Montants à payer (-)	-450.194,96	-1.087.077,29
c.	Emprunts (-)	-968,58	
e.	Autres (-)	-2.328.967,11	-1.827.152,63
V.	Dépôts et liquidités	10.500.434,93	7.621.555,28
A.	Avoirs bancaires à vue	10.500.434,93	7.621.555,28
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		934.862.820,49	698.069.278,00
A.	Capital	672.852.474,24	550.301.562,40
B.	Participations au résultat	-1.680.183,65	-963.369,83
C.	Résultat reporté	137.163.419,83	52.416.896,95
D.	Résultat de l'exercice	126.527.110,07	96.314.188,48

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

1.6. COMPTE DE RÉSULTATS GLOBALISÉ

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		118.750.315,17	88.706.894,42
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	118.736.976,57	88.709.942,12
a.	Actions	118.736.976,57	88.709.942,12
	Gain réalisé	59.803.459,77	23.790.843,96
	Perte réalisée	-14.987.792,24	-23.100.172,13
	Gain/Perte non-réalisé	73.921.309,04	88.019.270,29
D.	Autres valeurs mobilières	13.568,67	
	Gain réalisé	13.568,67	
E.	OPC à nombre variable de parts	2.381,06	
	Gain/Perte non-réalisé	2.381,06	
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-2.611,13	-3.047,70
b.	Autres positions et opérations de change	-2.611,13	-3.047,70
iv.	Autres	-2.611,13	-3.047,70
	Gain /Perte réalisée	-2.611,13	-3.047,70
II.	Produits et charges des placements	16.366.780,72	14.502.497,60
A.	Dividendes	17.915.565,44	15.936.320,37
B.	Intérêts (+/-)	452.733,63	524.893,07
b.	Dépôts et liquidités	452.733,63	524.893,07
	Intérêts d'emprunts (-)	-63.749,74	-206.269,37
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-1.938.757,91	-1.752.446,47
	D'origine belge	-135.036,27	-115.313,65
	D'origine étrangère	-1.803.721,64	-1.637.132,82
F.	Autres produits provenant des placements	989,30	
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-8.589.985,82	-6.895.203,54
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-1.162.868,47	-678.729,33
B.	Charges financières (-)		-0,02
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-350.630,79	-301.574,58
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-6.416.266,92	-5.368.028,81
a.	Gestion financière	-6.054.639,97	-5.103.511,44
	Classe O (Dis)	-427.782,65	-176.266,09
	Classe R (Dis)	-2.173.505,37	-1.941.673,84
	Classe S (Dis)	-2.058.356,38	-1.843.844,92
	Classe T (Dis)	-1.394.995,57	-1.141.726,59
b.	Gestion administrative et comptable	-368.003,37	-302.849,46
c.	Rémunération commerciale	6.376,42	38.332,09
E.	Frais administratifs (-)	-105.939,90	-102.239,52
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-4.894,91	-3.399,81
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-15.114,83	-8.693,14
H.	Services et biens divers (-)	-52.805,67	-39.906,14
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-424.976,23	-335.848,39
	Classe O (Dis)	-8.119,78	-1.694,12
	Classe R (Dis)	-103.163,76	-95.312,89
	Classe S (Dis)	-59.239,86	-40.524,90
	Classe T (Dis)	-254.452,83	-198.316,48
K.	Autres charges (-)	-56.488,10	-56.783,80
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		7.776.794,90	7.607.294,06
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	126.527.110,07	96.314.188,48
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	126.527.110,07	96.314.188,48

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	262.010.346,25	147.767.715,60
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	137.163.419,83	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	126.527.110,07	96.314.188,48
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-1.680.183,65	-963.369,83
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-211.022.325,07	-137.163.419,83
IV.	(Distribution des dividendes)	-50.988.021,18	-10.604.295,77

1.7. RÉSUMÉ DES RÈGLES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION

1.7.1. Résumé des règles

L'évaluation des avoirs de la Société, subdivisée par compartiments, est déterminée de la manière suivante :

- a. pour les valeurs admises à la cote officielle ou négociée sur un autre marché organisé : au dernier cours de bourse ou du marché connu, à moins que ce cours ne soit pas représentatif;
- b. pour les valeurs dont le dernier cours n'est pas représentatif et pour les valeurs non admises à une cote officielle ou un autre marché organisé, l'évaluation se base sur la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi;
- c. pour les avoirs liquides : à leur valeur nominale plus les intérêts courus;
- d. les créances non échues seront déterminées prorata temporis sur base de leur montant exact s'il est connu ou à défaut, sur base de leur montant estimé;
- e. les valeurs exprimées en une monnaie autre que celle du compartiment concerné seront converties dans la monnaie du compartiment sur base des derniers cours de change connus;
- f. les montants notionnels des contrats à terme sont portés dans les postes hors bilan sous la rubrique « III. Montants notionnels des contrats à terme ». Les contrats à terme sont comptabilisés dans les postes hors bilan sur base du calcul suivant : nombre de contrats multiplié par le cours à la date d'acquisition multiplié par le lotsize ; à convertir dans la monnaie du compartiment sur base des derniers cours de change connus si les contrats à terme sont exprimés en une monnaie autre que celle du compartiment. Les contrats à terme sont évalués lors de chaque calcul de valeur nette d'inventaire sur base du dernier cours de marché connu, à moins que ce cours ne soit pas représentatif. Les différences résultant des variations de valeur des contrats à terme sont imputées au compte de résultats comme réduction de valeur ou plus-value non réalisée, dans le sous-poste « ii. Contrats à terme » des sous-postes concernés de la rubrique « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values - F. Instruments financiers dérivés », ou dans le sous-poste « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values - H. Positions et opérations de change.- a. Instruments financiers dérivés - ii ; Contrats à terme » si la valeur sous-jacente concerne des devises;
- g. les contrats d'option sont évalués lors de chaque calcul de valeur nette d'inventaire sur base du dernier cours de marché connu, à moins que ce cours ne soit pas représentatif. Les différences résultant de la variation de valeur des primes des contrats sont imputées au compte de résultats comme réduction de valeur ou plus-value non réalisée dans sous-poste « i. Contrats d'option » des sous-postes concernés de la rubrique « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values - F. Instruments financiers dérivés » ou dans le sous-poste « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values - H. Positions et opérations de change - a. Instruments financiers dérivés - i. Contrats d'option » si la valeur sous-jacente concerne des devises. En cas d'exercice des contrats d'option, les primes sont portées en majoration ou en réductions du prix d'achat ou de vente des éléments du patrimoine sous-jacente. Les contrats d'options sont comptabilisés dans les postes hors bilan sous la rubrique « II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants » sur base du calcul suivant : nombre de contrats multiplié par le prix d'exercice multiplié par la quantité de sous-jacent;
- h. les montants notionnels des contrats de swap sont portés dans les postes hors bilan sous la rubrique « IV. Montants notionnels des contrats de swap ». Les contrats de swap sont évalués lors de chaque calcul de valeur nette d'inventaire sur base du dernier cours de marché connu, à moins que ce cours ne soit pas représentatif. Les différences résultant des variations de valeur des contrats de swap sont imputées au compte de résultats comme réduction de valeur ou plus-value non réalisée, dans le sous-poste « iii. Contrats de swap » des sous-postes concernés de la rubrique « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values - F. Instruments financiers dérivés » ou dans le sous-poste « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values - H. Positions et opérations de change - a. Instruments financiers dérivés - iii. Contrats de swap » si la valeur sous-jacente concerne des devises;

i. les OPC sous jacents sont évalués lors de chaque calcul de valeur nette d'inventaire sur base des derniers cours connus, à moins que ces cours ne soient pas représentatifs.

Pour obtenir l'actif net, l'évaluation ainsi obtenue est diminuée des engagements de la Société.

En tout état de cause, l'évaluation des avoirs de chaque compartiment se conforme à la hiérarchie prévue à l'article 12 de l'arrêté royal du 10 Novembre 2006 comme suit :

§ 1er. Le conseil d'administration de la société d'investissement ou de la société de gestion du fonds commun de placement détermine la juste valeur, en respectant la hiérarchie suivante :

a) S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers assurant des cotations permanentes de cours acheteurs et vendeurs, ce sont le cours acheteur et le cours vendeur actuels formés sur ce marché qui sont retenus pour procéder à l'évaluation, respectivement, des actifs et des passifs

S'il s'agit d'éléments du patrimoine qui sont négociés sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers tels que visés à l'alinéa précédent, c'est le cours de clôture qui est retenu pour procéder à l'évaluation à la juste valeur.

b) Si le cours acheteur actuel, le cours vendeur actuel ou le cours de clôture visés au point a) ne sont pas disponibles, c'est le prix de la transaction la plus récente qui est retenu pour procéder à l'évaluation à la juste valeur, à condition que les circonstances économiques n'aient pas fondamentalement changé depuis cette transaction.

c) Si, pour un élément du patrimoine déterminé, il existe un marché organisé ou un marché de gré à gré, mais que ce marché n'est pas actif et que les cours qui s'y forment ne sont pas représentatifs de la juste valeur, ou si, pour un élément du patrimoine déterminé, il n'existe pas de marché organisé ni de marché de gré à gré, l'évaluation à la juste valeur est opérée sur la base de la juste valeur actuelle d'éléments du patrimoine similaires pour lesquels il existe un marché actif, à condition que cette juste valeur soit adaptée en tenant compte des différences entre les éléments du patrimoine similaires.

d) Si, pour un élément du patrimoine déterminé, la juste valeur d'éléments du patrimoine similaires telle que visée au point c) est inexistante, la juste valeur de l'élément concerné est déterminée en recourant à d'autres techniques de valorisation, à condition que ces techniques :

a. utilisent au maximum des données de marché;

b. soient conformes aux méthodes économiques communément acceptées pour l'évaluation d'instruments financiers;

c. soient régulièrement calibrées et testées quant à leur validité en utilisant les prix des transactions courantes sur le marché qui portent sur l'élément du patrimoine concerné.

§ 2. Si, pour des éléments du patrimoine déterminés, il n'existe pas de marché organisé ni de marché de gré à gré, il convient de tenir compte également, lors de l'évaluation, de leur caractère incertain dû au risque que les contreparties concernées ne puissent pas honorer leurs engagements.

1.8. TAUX DE CHANGE

	31 décembre 2024		31 décembre 2023	
1 EUR	1,489250	CAD	1,456600	CAD
1 EUR	0,938450	CHF	0,929700	CHF
1 EUR	7,457250	DKK	7,454550	DKK
1 EUR	0,826800	GBP	0,866550	GBP
1 EUR	11,441500	SEK	11,132500	SEK
1 EUR	1,035500	USD	1,104650	USD

2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM DBI-RDT B EQUITIES EMU INDEX

2.1. RAPPORT DE GESTION

2.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : le 13 mai 1997

Prix de souscription lors de cette période: 247,89 EUR.

Le 4 septembre 2014 les actions ont été divisées par 4.

2.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

2.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions de pays membres de l'Union Européenne participant à l'Union Monétaire Européenne (EMU).

Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Il s'agit d'un compartiment au sens de l'article 6 du règlement SFDR 2019/2088.

2.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI EMU Net Return de MSCI Inc.

MSCI EMU Net Return couvre environ 85 % de la capitalisation de marché flottant des pays de la zone EMU inclus dans l'indice. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

La performance de l'indice de référence est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

Tracking error

Le tracking-error est la volatilité annualisée des différences entre les rendements de la part de référence et du benchmark (ou de l'indice de référence). Cet indicateur mesure (ex post) dans quelle proportion le rendement de la part de référence peut s'écarter de celui de son benchmark (ou de l'indice de référence).

Le « tracking error » (erreur de suivi) est de l'ordre de 0,8%.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

2.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'indice de référence du compartiment DPAM DBI-RDT B Equities EMU Index est l'indice MSCI EMU Net DTR. L'indice MSCI EMU Net DTR, dividendes nets de précompte local réinvestis, couvre la zone euro et est établi par MSCI. Tous les pays de la zone euro sont repris dans cet indice, excepté le Luxembourg compte tenu de sa faible capitalisation boursière. La Grèce a, quant à elle, été classifiée comme pays émergent par l'indice MSCI fin 2013.

L'indice comptait 221 positions en fin d'année. Vous pouvez consulter la valeur de l'indice sur le site web de MSCI : www.msci.com/end-of-day-data-search. Vous pouvez consulter la composition de ses indices sur le site web de MSCI : www.msci.com/constituents.

L'objectif du fonds est de reproduire physiquement et intégralement la composition de l'indice sous-jacent. Comme par le passé, le plein investissement s'est poursuivi au sein de ce compartiment. Les liquidités ont été maintenues à un niveau très faible.

Au cours de l'année, le compartiment a suivi de près l'évolution de l'indice.

2.1.6. Politique future

Comme par le passé, le compartiment DPAM DBI-RDT B Equities EMU Index poursuivra une politique d'investissement basée sur une indexation géographique et sectorielle. La référence demeure l'indice MSCI EMU Net DTR publié par MSCI.

2.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur de risque synthétique donne une indication du risque lié à l'investissement dans un organisme de placement collectif ou un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

La classe de risque actuelle pour le compartiment DPAM DBI-RDT B Equities EMU Index est 4.

2.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		267.815.665,33	228.940.187,40
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	267.848.947,82	228.735.233,13
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	267.848.947,82	228.735.233,13
a.	Actions	267.848.947,82	228.735.233,13
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-385.094,25	-206.684,27
A.	Créances	2.500,00	441.932,35
a.	Montants à recevoir	2.500,00	436.626,04
d.	Autres		5.306,31
B.	Dettes	-387.594,25	-648.616,62
a.	Montants à payer (-)	-49.859,20	-346.617,50
c.	Emprunts (-)	-0,99	
e.	Autres (-)	-337.734,06	-301.999,12
V.	Dépôts et liquidités	351.811,76	411.638,54
A.	Avoirs bancaires à vue	351.811,76	411.638,54
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		267.815.665,33	228.940.187,40
A.	Capital	199.237.744,93	176.264.035,64
B.	Participations au résultat	814.901,63	-349.281,26
C.	Résultat reporté	46.766.762,80	15.937.619,79
D.	Résultat de l'exercice	20.996.255,97	37.087.813,23

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

2.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values		14.696.198,13	31.433.747,37
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	14.683.081,35	31.432.919,67
a.	Actions	14.683.081,35	31.432.919,67
	Gain réalisé	8.576.754,99	4.512.338,78
	Perte réalisée	-3.860.999,87	-3.908.562,10
	Gain/Perte non-réalisé	9.967.326,23	30.829.142,99
D.	Autres valeurs mobilières	13.568,67	
	Gain réalisé	13.568,67	
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-451,89	827,70
b.	Autres positions et opérations de change	-451,89	827,70
iv.	Autres	-451,89	827,70
	Gain /Perte réalisée	-451,89	827,70
II. Produits et charges des placements		7.698.106,49	6.907.902,77
A.	Dividendes	8.373.722,40	7.487.168,17
B.	Intérêts (+/-)	27.682,74	23.070,82
b.	Dépôts et liquidités	27.682,74	23.070,82
	Intérêts d'emprunts (-)	-5.274,21	-8.403,77
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-698.024,44	-593.932,45
	D'origine belge	-72.293,28	-49.352,38
	D'origine étrangère	-625.731,16	-544.580,07
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits			
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation		-1.398.048,65	-1.253.836,91
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-259.048,42	-156.659,46
B.	Charges financières (-)		-0,02
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-118.653,86	-111.742,78
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-869.757,75	-844.335,04
a.	Gestion financière	-756.241,79	-741.954,86
	Classe O (Dis)	-199.026,29	-116.263,63
	Classe R (Dis)	-251.194,92	-346.353,32
	Classe S (Dis)	-230.798,51	-220.768,42
	Classe T (Dis)	-75.222,07	-58.569,49
b.	Gestion administrative et comptable	-113.515,96	-102.380,18
E.	Frais administratifs (-)	-27.855,26	-31.124,27
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-1.459,07	-1.110,48
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-6.413,15	-3.845,76
H.	Services et biens divers (-)	-23.423,72	-17.831,60
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-72.828,28	-66.048,87
	Classe O (Dis)	-6.442,49	-1.296,34
	Classe R (Dis)	-21.900,50	-30.014,44
	Classe S (Dis)	-10.780,02	-7.930,99
	Classe T (Dis)	-33.705,27	-26.807,10
K.	Autres charges (-)	-18.609,14	-21.138,63
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		6.300.057,84	5.654.065,86
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat		20.996.255,97	37.087.813,23
VI. Impôts sur le résultat			
VII. Résultat de l'exercice		20.996.255,97	37.087.813,23

DPAM DBI-RDT B**Equities EMU Index**

		31 décembre 2024	31 décembre 2023
		EUR	EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	68.577.920,40	52.676.151,76
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	46.766.762,80	15.937.619,79
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	20.996.255,97	37.087.813,23
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	814.901,63	-349.281,26
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-56.734.089,03	-46.766.762,80
IV.	(Distribution des dividendes)	-11.843.831,37	-5.909.388,96

2.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Autriche							
ERSTE GROUP BANK	17.300	EUR	59,66	1.032.118,00		0,39%	0,39%
OMV	6.500	EUR	37,34	242.710,00		0,09%	0,09%
VERBUND AG	4.000	EUR	70,00	280.000,00		0,10%	0,10%
				1.554.828,00		0,58%	0,58%
Belgique							
AGEAS SA NV	7.969	EUR	46,90	373.746,10		0,14%	0,14%
ANHEUSER-BUSCH INBEV	48.300	EUR	48,25	2.330.475,00		0,87%	0,87%
DIETEREN GROUP	1.080	EUR	160,70	173.556,00		0,06%	0,06%
ELIA GROUP	1.766	EUR	74,40	131.390,40		0,05%	0,05%
GBL	4.100	EUR	66,05	270.805,00		0,10%	0,10%
KBC	11.700	EUR	74,54	872.118,00		0,33%	0,33%
LOTUS BAKERIES	20	EUR	10.780,00	215.600,00		0,08%	0,08%
SOFINA	900	EUR	218,40	196.560,00		0,07%	0,07%
SYENSQO	4.100	EUR	70,56	289.296,00		0,11%	0,11%
UCB	6.800	EUR	192,20	1.306.960,00		0,49%	0,49%
				6.160.506,50		2,30%	2,30%
Suisse							
DSM-FIRMENICH AG	9.360	EUR	97,72	914.659,20		0,34%	0,34%
				914.659,20		0,34%	0,34%
Allemagne							
ADIDAS AG NA O.N.	8.400	EUR	236,80	1.989.120,00		0,74%	0,74%
ALLIANZ-NOM-	20.500	EUR	295,90	6.065.950,00		2,26%	2,26%
BASF SE	46.000	EUR	42,46	1.953.160,00		0,73%	0,73%
BAYER AG	51.300	EUR	19,31	990.808,20		0,37%	0,37%
BECHTLE	3.100	EUR	31,10	96.410,00		0,04%	0,04%
BEIERSDORF	5.100	EUR	124,00	632.400,00		0,24%	0,24%
BMW	14.500	EUR	78,98	1.145.210,00		0,43%	0,43%
BMW-PRIV-	3.291	EUR	72,40	238.268,40		0,09%	0,09%
BRENTAG SE	8.300	EUR	57,88	480.404,00		0,18%	0,18%
CARL ZEISS MEDITEC	1.500	EUR	45,52	68.280,00		0,03%	0,03%
COMMERZBANK AG	47.000	EUR	15,72	739.075,00		0,28%	0,28%
CONTINENTAL	5.000	EUR	64,82	324.100,00		0,12%	0,12%
COVESTRO AG	9.400	EUR	58,00	545.200,00		0,20%	0,20%
CTS EVENTIM	3.400	EUR	81,65	277.610,00		0,10%	0,10%
DAIM TR HLD E 21 N	26.400	EUR	36,85	972.840,00		0,36%	0,36%
DELIVERY HERO SE	8.750	EUR	27,12	237.300,00		0,09%	0,09%
DEUTSCHE BANK-NOM-	98.754	EUR	16,64	1.643.266,56		0,61%	0,61%
DEUTSCHE BOERSE	9.700	EUR	222,40	2.157.280,00		0,81%	0,81%
DEUTSCHE LUFT-NOM-	34.092	EUR	6,18	210.552,19		0,08%	0,08%
DEUTSCHE POST AG	54.850	EUR	33,98	1.863.803,00		0,70%	0,70%
DEUTSCHE TELEKOM NOM	183.300	EUR	28,89	5.295.537,00		1,98%	1,98%
DIF PORSCHE AKTIEN	6.150	EUR	58,42	359.283,00		0,13%	0,13%
EON.SE	116.000	EUR	11,24	1.304.420,00		0,49%	0,49%
EVONIK INDUSTRIES AG	15.196	EUR	16,73	254.229,08		0,09%	0,09%
FRESENIUS MEDICAL	11.090	EUR	44,16	489.734,40		0,18%	0,18%
FRESENIUS SE CO	21.000	EUR	33,54	704.340,00		0,26%	0,26%
GEA GROUP	10.364	EUR	47,82	495.606,48		0,19%	0,19%
HANNOVER RUECK SE	3.130	EUR	241,40	755.582,00		0,28%	0,28%
HEIDELBERG MATERIALS	6.989	EUR	119,30	833.787,70		0,31%	0,31%
HENKEL	8.500	EUR	84,70	719.950,00		0,27%	0,27%
HENKEL	5.444	EUR	74,40	405.033,60		0,15%	0,15%
INFINEON	68.000	EUR	31,40	2.135.200,00		0,80%	0,80%
KNORR-BREMSE AG	5.033	EUR	70,35	354.071,55		0,13%	0,13%

DPAM DBI-RDT B

Equities EMU Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
LEG IMMOBILIEN SE	10.600	EUR	81,80	867.080,00		0,32%	0,32%
MERCEDES BENZ AG	39.600	EUR	53,80	2.130.480,00		0,80%	0,80%
MERCK	6.740	EUR	139,90	942.926,00		0,35%	0,35%
MTU AERO ENGINES AG	4.650	EUR	322,00	1.497.300,00		0,56%	0,56%
MUNCHENER-NOM	6.950	EUR	487,10	3.385.345,00		1,26%	1,26%
NEMETSCHKE	3.150	EUR	93,60	294.840,00		0,11%	0,11%
PORSCHE AUTOMOBIL	8.664	EUR	36,35	314.936,40		0,12%	0,12%
PUMA	6.170	EUR	44,36	273.701,20		0,10%	0,10%
RATIONAL	370	EUR	824,00	304.880,00		0,11%	0,11%
RWE AG A	32.950	EUR	28,83	949.948,50		0,35%	0,35%
SAP SE	54.400	EUR	236,30	12.854.720,00		4,80%	4,80%
SARTORIUS VZ	1.280	EUR	215,20	275.456,00		0,10%	0,10%
SCOUT24 SE	3.450	EUR	85,10	293.595,00		0,11%	0,11%
SIEMENS ENERGY AG	33.680	EUR	50,38	1.696.798,40		0,63%	0,63%
SIEMENS HEALTH	14.240	EUR	51,20	729.088,00		0,27%	0,27%
SIEMENS-NOM-	41.400	EUR	188,56	7.806.384,00		2,91%	2,91%
SYMRISE AG	6.800	EUR	102,65	698.020,00		0,26%	0,26%
TALANX AG	3.550	EUR	82,15	291.632,50		0,11%	0,11%
VONOVIA SE	62.000	EUR	29,32	1.817.840,00		0,68%	0,68%
VW-PRIV-	10.600	EUR	89,04	943.824,00		0,35%	0,35%
ZALANDO	10.500	EUR	32,39	340.095,00		0,13%	0,13%
				75.446.702,16		28,17%	28,17%
Espagne							
ACCIONA SA	1.000	EUR	108,70	108.700,00		0,04%	0,04%
ACS	8.720	EUR	48,44	422.396,80		0,16%	0,16%
AENA S.A.	3.850	EUR	197,40	759.990,00		0,28%	0,28%
AMADEUS IT GROUP SA	24.000	EUR	68,20	1.636.800,00		0,61%	0,61%
BANCO BILBAO	301.000	EUR	9,45	2.845.052,00		1,06%	1,06%
BANCO DE SABADELL	300.000	EUR	1,88	563.100,00		0,21%	0,21%
BANCO SANTANDER	797.000	EUR	4,46	3.558.206,50		1,33%	1,33%
CAIXABANK S.A	215.000	EUR	5,24	1.125.740,00		0,42%	0,42%
CELLNEX TELECOM	26.500	EUR	30,51	808.515,00		0,30%	0,30%
EDP RNOVAVEIS	14.000	EUR	10,04	140.560,00		0,05%	0,05%
ENDESA	17.100	EUR	20,77	355.167,00		0,13%	0,13%
GRIFOLS SA	13.500	EUR	9,15	123.498,00		0,05%	0,05%
IBERDROLA SA	312.000	EUR	13,30	4.149.600,00		1,55%	1,55%
INDUSTRIA DE DISENO	57.000	EUR	49,64	2.829.480,00		1,06%	1,06%
REDEIA CORPORACION	22.337	EUR	16,50	368.560,50		0,14%	0,14%
REPSOL	60.300	EUR	11,69	704.907,00		0,26%	0,26%
TELEFONICA	208.300	EUR	3,94	820.077,10		0,31%	0,31%
				21.320.349,90		7,96%	7,96%
Finlande							
ELISA -A-	7.800	EUR	41,80	326.040,00		0,12%	0,12%
FORTUM CORP	24.300	EUR	13,52	328.414,50		0,12%	0,12%
KESKO CORP	13.000	EUR	18,18	236.340,00		0,09%	0,09%
KONE B	17.500	EUR	47,00	822.500,00		0,31%	0,31%
METSO OYJ	32.000	EUR	8,98	287.360,00		0,11%	0,11%
NESTE CORPORATION	21.000	EUR	12,12	254.625,00		0,10%	0,10%
NOKIA-A-NEW	275.000	EUR	4,27	1.175.487,50		0,44%	0,44%
NORDEA BANK ABP	162.300	SEK	120,30	1.706.479,92		0,64%	0,64%
ORION -B- NEW	5.000	EUR	42,78	213.900,00		0,08%	0,08%
SAMPO OYJ	27.000	EUR	39,38	1.063.260,00		0,40%	0,40%
STORA ENSO-R-	27.585	EUR	9,72	268.071,03		0,10%	0,10%
UPM-KYMMENE	29.000	EUR	26,56	770.240,00		0,29%	0,29%
WARTSILA -B-	27.500	EUR	17,11	470.525,00		0,18%	0,18%
				7.923.242,95		2,96%	2,96%
France							
ACCOR	10.800	EUR	47,04	508.032,00		0,19%	0,19%
ADP	1.500	EUR	111,70	167.550,00		0,06%	0,06%
AIR LIQUIDE	30.300	EUR	156,92	4.754.676,00		1,78%	1,78%
ALSTOM	19.000	EUR	21,56	409.640,00		0,15%	0,15%
AMUNDI	3.000	EUR	64,20	192.600,00		0,07%	0,07%
ARKEMA	3.000	EUR	73,55	220.650,00		0,08%	0,08%
AXA	91.700	EUR	34,32	3.147.144,00		1,17%	1,18%

DPAM DBI-RDT B

Equities EMU Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
BIOMERIEUX S.A.	2.500	EUR	103,50	258.750,00		0,10%	0,10%
BNP	53.100	EUR	59,22	3.144.582,00		1,17%	1,17%
BOLLORE SE	30.500	EUR	5,94	181.170,00		0,07%	0,07%
BOUYGUES	9.450	EUR	28,54	269.703,00		0,10%	0,10%
BUREAU VERITAS SA	17.077	EUR	29,34	501.039,18		0,19%	0,19%
CAPGEMINI	8.280	EUR	158,15	1.309.482,00		0,49%	0,49%
CARREFOUR SA	30.060	EUR	13,73	412.723,80		0,15%	0,15%
CREDIT AGRICOLE	53.000	EUR	13,29	704.370,00		0,26%	0,26%
DANONE	33.650	EUR	65,12	2.191.288,00		0,82%	0,82%
DASSAULT AVIA	1.130	EUR	197,20	222.836,00		0,08%	0,08%
DASSAULT SYSTEMES SE	34.000	EUR	33,50	1.139.000,00		0,43%	0,43%
EDENRED SA	13.300	EUR	31,75	422.275,00		0,16%	0,16%
EIFFAGE	3.400	EUR	84,72	288.048,00		0,11%	0,11%
ENGIE	96.680	EUR	15,31	1.480.170,80		0,55%	0,55%
ESSILOR LUX	15.650	EUR	235,60	3.687.140,00		1,38%	1,38%
EURAZEO SA	2.650	EUR	71,95	190.667,50		0,07%	0,07%
FDJ	4.700	EUR	37,22	174.934,00		0,07%	0,07%
GETLINK	16.252	EUR	15,40	250.362,06		0,09%	0,09%
HERMES	1.650	EUR	2.322,00	3.831.300,00		1,43%	1,43%
IPSEN	1.800	EUR	110,70	199.260,00		0,07%	0,07%
KERING	3.750	EUR	238,25	893.437,50		0,33%	0,33%
LEGRAND-PROV.OPO	13.300	EUR	94,04	1.250.732,00		0,47%	0,47%
L OREAL	12.400	EUR	341,85	4.238.940,00		1,58%	1,58%
LVMH MOET HENNESSY	14.300	EUR	635,50	9.087.650,00		3,39%	3,39%
MICHELIN N	35.500	EUR	31,80	1.128.900,00		0,42%	0,42%
ORANGE SA	97.000	EUR	9,63	933.916,00		0,35%	0,35%
PERNOD-RICARD	10.800	EUR	109,00	1.177.200,00		0,44%	0,44%
PUBLICIS NEW	12.400	EUR	103,00	1.277.200,00		0,48%	0,48%
RENAULT	9.500	EUR	47,05	446.975,00		0,17%	0,17%
REXEL	11.900	EUR	24,60	292.740,00		0,11%	0,11%
SAFRAN	19.000	EUR	212,10	4.029.900,00		1,50%	1,50%
SAINT-GOBAIN	23.500	EUR	85,70	2.013.950,00		0,75%	0,75%
SANOFI	59.500	EUR	93,74	5.577.530,00		2,08%	2,08%
SARTORIUS STEDIM	1.400	EUR	188,70	264.180,00		0,10%	0,10%
SCHNEIDER ELECTRIC	28.600	EUR	240,90	6.889.740,00		2,57%	2,57%
SEB SA	1.600	EUR	87,50	140.000,00		0,05%	0,05%
SOCGEN-A-	38.500	EUR	27,16	1.045.660,00		0,39%	0,39%
SODEXO	4.550	EUR	79,55	361.952,50		0,14%	0,14%
TELEPERFORMANCE	3.045	EUR	83,12	253.100,40		0,09%	0,09%
THALES	4.930	EUR	138,65	683.544,50		0,26%	0,26%
TOTALENERGIES SE	113.000	EUR	53,37	6.030.810,00		2,25%	2,25%
VEOLIA ENVIRON.	36.000	EUR	27,11	975.960,00		0,36%	0,36%
VINCI SA	26.100	EUR	99,74	2.603.214,00		0,97%	0,97%
				81.856.625,24		30,56%	30,56%
Royaume-Uni							
COCA-COLA EUROPACIF	10.700	USD	76,81	793.690,97		0,30%	0,30%
				793.690,97		0,30%	0,30%
Irlande							
AIB GROUP PLC	91.000	EUR	5,33	485.030,00		0,18%	0,18%
BIRG GRP PLC	55.200	EUR	8,81	486.091,20		0,18%	0,18%
KERRY	7.750	EUR	93,25	722.687,50		0,27%	0,27%
KINGSPAN GROUP PLC	7.500	EUR	70,45	528.375,00		0,20%	0,20%
				2.222.183,70		0,83%	0,83%
Italie							
AMPLIFON SPA	8.000	EUR	24,85	198.800,00		0,07%	0,07%
BANCO BPM S.P.A.	62.000	EUR	7,81	484.344,00		0,18%	0,18%
BPER BANCA	46.000	EUR	6,13	282.164,00		0,11%	0,11%
DIASORIN SPA	1.168	EUR	99,56	116.286,08		0,04%	0,04%
ENEL NEW	430.500	EUR	6,89	2.964.423,00		1,11%	1,11%
ENI SPA	118.000	EUR	13,09	1.544.620,00		0,58%	0,58%
FINECOBANK SPA	32.100	EUR	16,79	538.959,00		0,20%	0,20%
GENERALI	48.500	EUR	27,27	1.322.595,00		0,49%	0,49%
INFRASTRUTTURE WIREL	14.700	EUR	9,81	144.280,50		0,05%	0,05%
INTESA SANPAOLO	760.000	EUR	3,86	2.935.880,00		1,10%	1,10%

DPAM DBI-RDT B

Equities EMU Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
LEONARDO S.P.A	20.000	EUR	25,93	518.600,00		0,19%	0,19%
MEDIOBANCA	27.580	EUR	14,07	388.188,50		0,14%	0,14%
MONCLER SPA	11.510	EUR	50,98	586.779,80		0,22%	0,22%
NEXI SPA	28.425	EUR	5,36	152.358,00		0,06%	0,06%
POSTE ITALIANE	25.100	EUR	13,62	341.862,00		0,13%	0,13%
PRYSMIAN SPA	15.400	EUR	61,66	949.564,00		0,35%	0,35%
RECORDATI IND-NEW	4.400	EUR	50,60	222.640,00		0,08%	0,08%
SNAM SPA	102.000	EUR	4,28	436.254,00		0,16%	0,16%
TELECOM ITALIA	524.529	EUR	0,25	129.348,85		0,05%	0,05%
TERNA	73.800	EUR	7,62	562.356,00		0,21%	0,21%
UNICREDIT SPA	76.590	EUR	38,52	2.950.629,75		1,10%	1,10%
UNIPOL GRUPPO FIN	23.000	EUR	12,03	276.690,00		0,10%	0,10%
				18.047.622,48		6,74%	6,74%
Jersey							
CVC CAPITAL PARTNERS	10.100	EUR	21,26	214.726,00		0,08%	0,08%
				214.726,00		0,08%	0,08%
Luxembourg (Grand-Duché)							
ARCELORMITTAL	23.000	EUR	22,43	515.890,00		0,19%	0,19%
EUROFINS SCIENTIFIC	7.425	EUR	49,31	366.126,75		0,14%	0,14%
INPOST S.A.	11.000	EUR	16,51	181.610,00		0,07%	0,07%
TENARIS SA	22.752	EUR	17,95	408.284,64		0,15%	0,15%
				1.471.911,39		0,55%	0,55%
Pays-Bas							
ABN AMRO DR	23.100	EUR	14,89	343.959,00		0,13%	0,13%
ADYEN N.V.	1.135	EUR	1.437,00	1.630.995,00		0,61%	0,61%
AERCAP HOLDINGS NV	10.250	USD	95,70	947.295,99		0,35%	0,35%
AIRBUS	31.000	EUR	154,78	4.798.180,00		1,79%	1,79%
AKZO NOBEL NV	9.450	EUR	57,96	547.722,00		0,20%	0,20%
ARGEN-X N.V.	3.120	EUR	600,00	1.872.000,00		0,70%	0,70%
ASM INTERNATIONAL	2.560	EUR	558,80	1.430.528,00		0,53%	0,53%
ASML HOLDING NV	20.800	EUR	678,70	14.116.960,00		5,27%	5,27%
ASR	11.700	EUR	45,78	535.626,00		0,20%	0,20%
BESI	3.650	EUR	132,30	482.895,00		0,18%	0,18%
DAVIDE CAMP MIL	27.000	EUR	6,02	162.486,00		0,06%	0,06%
EURONEXT NV	3.800	EUR	108,30	411.540,00		0,15%	0,15%
EXOR RG	4.900	EUR	88,55	433.895,00		0,16%	0,16%
FERRARI NV	6.590	EUR	412,40	2.717.716,00		1,01%	1,01%
FERROVIAL SE	24.435	EUR	40,60	992.061,00		0,37%	0,37%
HEINEKEN	6.456	EUR	57,85	373.479,60		0,14%	0,14%
HEINEKEN-	15.640	EUR	68,70	1.074.468,00		0,40%	0,40%
IMCD N.V.	3.100	EUR	143,50	444.850,00		0,17%	0,17%
ING GROUP	180.000	EUR	15,13	2.723.400,00		1,02%	1,02%
JDE PEETS	7.600	EUR	16,53	125.628,00		0,05%	0,05%
KONINKLIJKE AHOLD	48.400	EUR	31,49	1.524.116,00		0,57%	0,57%
KPN NEW	190.000	EUR	3,52	667.850,00		0,25%	0,25%
NN GROUP NV	17.000	EUR	42,07	715.190,00		0,27%	0,27%
PHILIPS NV	40.700	EUR	24,40	993.080,00		0,37%	0,37%
PROSUS NV	71.500	EUR	38,35	2.742.025,00		1,02%	1,02%
QIAGEN	12.372	EUR	43,05	532.552,74		0,20%	0,20%
RANDSTAD N.V.	5.000	EUR	40,71	203.550,00		0,08%	0,08%
STELLANTIS N.V.	102.200	EUR	12,59	1.286.698,00		0,48%	0,48%
STMICROELECTRONICS	36.300	EUR	24,01	871.563,00		0,33%	0,33%
UNIVERSAL MUSIC	43.750	EUR	24,72	1.081.500,00		0,40%	0,40%
WOLTERS KLUWER	12.400	EUR	160,40	1.988.960,00		0,74%	0,74%
				48.772.769,33		18,21%	18,21%
Portugal							
EDP-ENERGIAS-REG	155.000	EUR	3,09	479.105,00		0,18%	0,18%
GALP ENERGIA -B-	23.500	EUR	15,95	374.825,00		0,14%	0,14%
JERONIMO	16.000	EUR	18,45	295.200,00		0,11%	0,11%
				1.149.130,00		0,43%	0,43%

DPAM DBI-RDT B

Equities EMU Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
<i>Total - Actions</i>				<u>267.848.947,82</u>		<u>100,00%</u>	<u>100,01%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				267.848.947,82		100,00%	100,01%
Total - portefeuille				267.848.947,82		100,00%	100,01%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Intérêts sur CC		GBP		77,16			0,00%
Banque Degroof Petercam		USD		3.175,49			0,00%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		1.232,87			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		341.835,34			0,13%
Banque Degroof Petercam		GBP		5.490,90			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				351.811,76			0,13%
Total - Dépôts et Liquidités				351.811,76			0,13%
Créances et dettes diverses				-385.094,25			-0,14%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				267.815.665,33			100,00%

2.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	30,55%
ALLEMAGNE	28,17%
PAYS-BAS	18,21%
ESPAGNE	7,96%
ITALIE	6,74%
FINLANDE	2,96%
BELGIQUE	2,30%
IRLANDE	0,83%
AUTRICHE	0,58%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	0,55%
PORTUGAL	0,43%
SUISSE	0,34%
ROYAUME-UNI	0,30%
JERSEY	0,08%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

2.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
BANQUES	9,47%
IT & INTERNET	8,19%
PHARMACIE - COSMETIQUE	7,72%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	7,48%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	6,70%
TEXTILE & HABILLEMENT	6,01%
SOURCES D'ENERGIE	5,51%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	4,74%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	4,64%
TELECOMMUNICATIONS	4,29%
PRODUITS CHIMIQUES	3,90%
PETROLE & DERIVES	3,57%
VEHICULES ROUTIERS	3,53%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	3,42%
DIVERS BIENS DE CAPITAUX	2,91%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	2,64%
BOISSONS & TABACS	1,91%
DISTRIBUTION	1,74%
DIFFUSION & EDITION	1,73%
CONSTRUCTION MECANIQUE	1,54%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	1,46%
IMMOBILIER	1,00%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	0,95%
TRANSPORT & CIRCULATION	0,93%
BIOTECHNOLOGIE	0,75%
BIENS DE CONSOMMATION	0,65%
PNEUS & CAOUTCHOUC	0,54%
TRANSPORTS AERIENS	0,42%
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,39%
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	0,34%
SERVICES DIVERS	0,29%
LOISIRS & TOURISME	0,19%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	0,19%
METAUX NON-FERREUX	0,11%
FINANCE DIVERS	0,07%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,05%
SOINS & SERVICE DE SANTE	0,03%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

2.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	36.557.653,47	35.818.096,43	72.375.749,90
Ventes	29.469.680,47	18.488.238,77	47.957.919,24
Total 1	66.027.333,94	54.306.335,20	120.333.669,14
Souscriptions	52.714.805,64	61.834.961,21	114.549.766,85
Remboursements	44.796.973,45	46.000.856,04	90.797.829,49
Total 2	97.511.779,09	107.835.817,25	205.347.596,34
Moyenne de référence de l'actif net total	241.845.730,49	262.334.014,71	252.145.851,52
Taux de rotation	-13,02%	-20,41%	-33,72%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

2.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
O (Dis)	375.104,18	68.336,65	306.767,53	255.955,70	94.299,34	468.423,89	341.232,99	112.873,75	696.783,13
R (Dis)	475.403,87	733.348,31	1.061.218,98	84.175,83	330.232,18	815.162,63	83.857,60	383.931,50	515.088,73
S (Dis)	254.132,85	781.748,58	1.188.450,25	240.735,44	288.562,77	1.140.622,91	579.855,35	485.520,57	1.234.957,70
T (Dis)	110.335,39	54.550,42	325.964,93	75.353,49	90.110,68	311.207,73	203.235,21	83.223,36	431.219,58
TOTAL			2.882.401,68			2.735.417,16			2.878.049,13

Montants payés et reçus par l'OPC							
EUR							
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	
O (Dis)	37.143.463,05	6.863.656,67	30.279.361,70	10.979.027,76	44.721.391,11	14.805.841,20	
R (Dis)	32.698.243,62	44.969.868,25	5.945.215,72	23.739.019,47	6.684.510,75	30.209.407,36	
S (Dis)	18.257.081,73	51.548.891,81	17.140.114,93	21.035.234,60	46.829.303,51	39.205.232,16	
T (Dis)	7.449.193,63	3.515.184,26	5.371.934,03	6.491.367,29	16.314.561,48	6.577.348,77	
TOTAL	95.547.982,03	106.897.600,99	58.736.626,38	62.244.649,12	114.549.766,85	90.797.829,49	

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
O (Dis)	198.355.420,64	104,54	228.940.187,40	124,09	267.815.665,33	132,36
R (Dis)		63,95		74,56		79,51
S (Dis)		65,16		75,98		81,05
T (Dis)		64,39		75,08		80,1
TOTAL	198.355.420,64		228.940.187,40		267.815.665,33	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

2.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

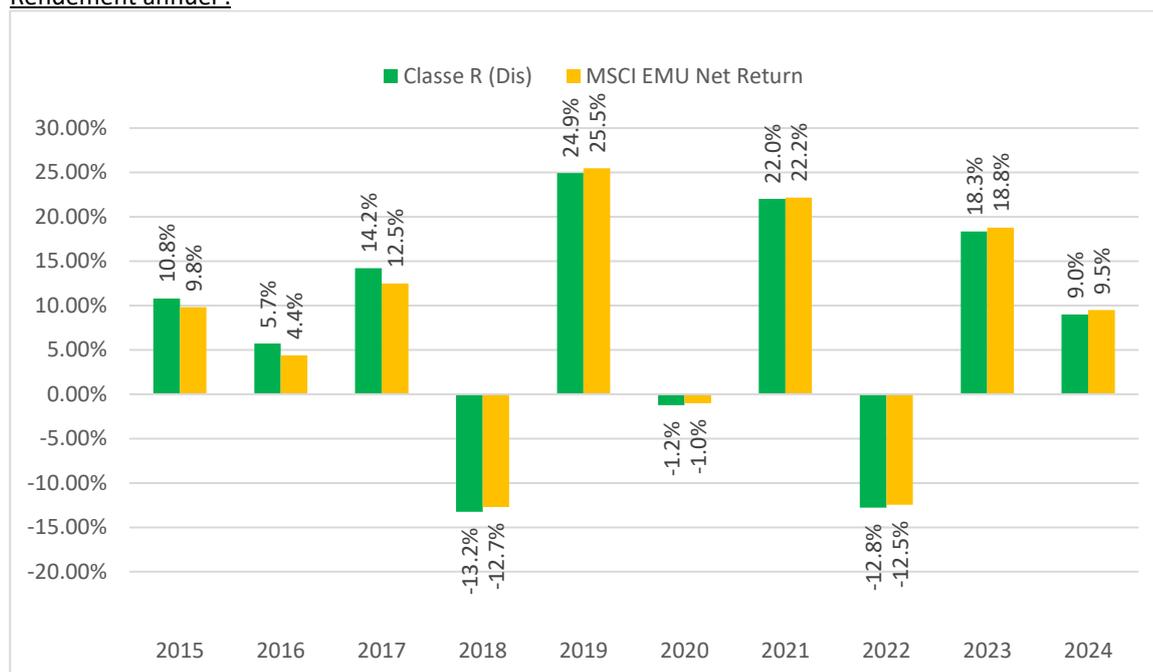
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe R sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe R (Dis)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré passivement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI EMU Net Return

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI EMU Net Return	9,48 % (en EUR)	4,41 % (en EUR)	6,60 % (en EUR)	6,87 % (en EUR)	12/05/1997	5,74 % (en EUR)

Classe O (Dis)Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe O (Dis)	9,30 % (en EUR)				28/06/2022	12,79 % (en EUR)

Classe R (Dis)Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe R (Dis)	9,00 % (en EUR)	4,00 % (en EUR)	6,27 % (en EUR)	6,99 % (en EUR)	12/05/1997	5,20 % (en EUR)

Classe S (Dis)Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe S (Dis)	9,29 % (en EUR)	4,29 % (en EUR)	6,57 % (en EUR)	7,29 % (en EUR)	24/06/2008	5,29 % (en EUR)

Classe T (Dis)Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe T (Dis)	9,20 % (en EUR)	4,19 % (en EUR)	6,47 % (en EUR)		24/05/2018	5,79 % (en EUR)

2.10. FRAIS

Frais récurrents

Classe O (Dis) - BE6334314208:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0.39%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0.08%

Classe R (Dis) - BE6270332586 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0.69%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0.08%

Classe S (Dis) - BE6270333592 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0.39%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0.08%

Classe T (Dis) - BE6302723513 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0.50%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0.08%

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 12,23% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

2.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

2.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

1997/1998	néant
1998/1999	17,60 euros
1999/2000	31,00 euros
2000/2001	néant
2001/2002	néant
2002/2003	néant
2003/2004	69,80 euros
2004/2005	29,00 euros
2005/2006	24,00 euros
2006/2007	8,00 euros
2007/2008	6,50 euros
2008/2009	2,20 euros
2009/2010	7,80 euros
2010/2011	5,00 euros
2011/2012	2,19 euros
2012/2013	4,00 euros
2013/2014	22,00 euros
2014/2015	0,84 euros
2015/2016	1,66 euros
2016/2017	Classe R (Dis) 2,67 euros
2016/2017	Classe S (Dis) 2,70 euros
2017/2018	Classe R (Dis) 1,40 euros
2017/2018	Classe S (Dis) 1,80 euros
2018	Classe R (Dis) 0,60 euros
2018	Classe S (Dis) 0,60 euros
2018	Classe T (Dis) 0,60 euros
2019	Classe R (Dis) 4,21 euros
2019	Classe S (Dis) 4,27 euros
2019	Classe T (Dis) 4,23 euros
2021	Classe R (Dis) 2,04 euros
2021	Classe S (Dis) 2,29 euros
2021	Classe T (Dis) 2,19 euros
2022	Classe R (Dis) 1,03 euros
2022	Classe S (Dis) 1,25 euros
2022	Classe T (Dis) 1,16 euros
2023	Classe R (Dis) 1,76 euros
2023	Classe S (Dis) 1,99 euros
2023	Classe T (Dis) 1,89 euros
2023	Classe O (Dis) 3,27 euros

2.11.2. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable.

2.11.3. Affectation des résultats

L'Assemblée Générale annuelle des actionnaires de chacun des compartiments déterminera chaque année, sur proposition du Conseil d'Administration, la part du résultat qui peut être allouée aux actions de distribution pour leur compartiment conformément à la législation en vigueur.

La Société souhaite faire bénéficier ses actionnaires propriétaires d'actions de distribution et soumis à l'impôt des sociétés en Belgique du régime des revenus définitivement taxé (RDT) établi par les articles 202 et 203 du code des impôts sur les revenus.

En conséquence, l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires devra respecter en cette matière, pour chaque compartiment correspondant aux actions de distribution, le taux minimum prévu par l'article 203 § 2 du Code des impôts sur les revenus 1992 et à toute modification ultérieure du taux minimum de distribution des revenus prévu au § 2 de cet article. Ceci signifie que la Société et également chaque compartiment distribuera au moins 90 % des revenus recueillis, déduction faite des rémunérations, commissions et frais. Le taux de 90 % pourrait faire l'objet d'une adaptation ultérieure vers le haut ou vers le bas en fonction de nouvelles dispositions fiscales. Ce taux de distribution de 90 % s'applique par compartiment pour la partie du résultat imputable aux actions de distribution des différents compartiments.

2.11.4. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates VNI 05/02/2024 et 06/02/2024, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM DBI-RDT B Equities EMU. En effet, le compartiment doit être investi uniquement dans des émissions de l'indice MSCI EMU. A la date de la VNI 05/02/2024, suite à une scission, le fonds a reçu des actions de PLUXEE FRANCE SA qui ne fait pas partie de l'indice. La MP a vendu les actions dès leur arrivée dans le fonds.

2.11.5. Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Application de l'art. 7, 1, b) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) - principales incidences négatives

Pendant la période visée par le rapport périodique, le compartiment n'a pas tenu compte des principales incidences négatives (en anglais : « principal adverse impacts » ou « PIN ») étant donné qu'il réplique un indice dont la méthodologie est déterminée par MSCI. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM DBI-RDT B EQUITIES US

3.1. RAPPORT DE GESTION

3.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : du 2 au 6 février 2006

Prix de souscription lors de cette période: 500,00 EUR

3.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

3.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est d'offrir un rendement global aussi élevé que possible. Le compartiment investit en actions américaines cotées. Le compartiment maintiendra une large répartition des risques, notamment par une large diversification sectorielle. L'allocation du portefeuille changera selon l'évaluation des perspectives macroéconomiques et de la situation sur les marchés financiers. Le compartiment peut par exemple favoriser ou éviter des secteurs ou des styles d'investissement entre autres en fonction des perspectives conjoncturelles. Le compartiment optimisera également les positions afin qu'ils maximisent le système des revenus définitivement taxés (« RDT ») et évitera les industries/secteurs qui ne se conforment pas au RDT.

Au moins 50% du portefeuille doit être composé d'actions et autres titres ci-dessus mentionnés générant un rendement en dividende ou un rendement attendu en dividende plus élevé que la moyenne du marché.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment DPAM DBI-RDT B Equities US n'investira pas plus de 10% de ses actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

3.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI USA Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisations boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) des Etats-Unis.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances. La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné avec les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site www.funds.dpaminvestments.com/funds.html.

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

3.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

DPAM DBI-RDT B Equities US est un fonds d'actions qui investit exclusivement dans des sociétés américaines cotées en bourse et versant des dividendes. La stratégie consiste à investir dans des entreprises de très grande qualité combinant un profil de dividende robuste avec un bilan et un flux de trésorerie solides afin de maintenir et d'augmenter les dividendes au fil du temps.

Le fonds est diversifié et investit dans la plupart des secteurs, à l'exception de l'énergie, qui est exclue pour des motifs relevant de l'ESG. Certains autres secteurs (tels que le tabac, les jeux d'argent, etc.) sont également exclus pour les mêmes raisons. Le fonds dispose d'un filtrage ESG quantitatif de premier ordre basé sur des données de tiers et intègre des éléments ESG tout au long du processus d'investissement. La sélection des actions repose sur une analyse fondamentale qualitative intégrant des éléments tels que la position concurrentielle, la qualité du bilan et la génération de flux de trésorerie, complétée par des éléments quantitatifs.

En 2024, nous avons poursuivi notre hausse des dividendes et notre approche pérenne, en intégrant dans le fonds 10 nouveaux concepts en matière d'investissement.

Dans un environnement à nouveau marqué par l'enthousiasme pour les entreprises technologiques de premier plan, le fonds a bien résisté tout au long de l'année, grâce aux contributions positives provenant de nos positions dans les valeurs financières telles qu'American Express, JP Morgan, Morgan Stanley, Nasdaq, toutes portées par la résistance de l'économie américaine et l'ardeur suscitée par les élections du président Donald Trump. Le fonds a également bénéficié de ses investissements dans Broadcom et Oracle, lesquels ont continué à profiter de la transition vers le cloud et de l'intérêt croissant pour l'IA.

D'autres sociétés méritent d'être mentionnées, comme les entreprises industrielles telles que Eaton, Trane ou Comfort Systems, qui ont enregistré de bonnes performances au cours de l'année, tirées par les tendances à la délocalisation et à l'électrification, en matière desquelles elles sont plus à même à continuer à jouer un rôle de premier plan dans les années à venir.

Les principales entreprises ayant nuí au fonds ont été en majeure partie des sociétés technologiques de premier plan ne versant pas de dividendes, telles que Nvidia (impact important), Amazon, Tesla, qui ne peuvent être investies en raison des contraintes en matière de nos dividendes.

3.1.6. Politique future

Pour l'année à venir, nous tablons sur la poursuite de notre approche de la croissance des dividendes, tout en maintenant des normes durables élevées quant à notre sélection de titres.

Nous continuerons à rechercher des entreprises aux normes financières strictes, générant des flux de trésorerie importants et présentant un bilan solide, tout en conservant notre positionnement diversifié et notre structure de portefeuille basée sur des convictions.

Par ailleurs, nous poursuivrons notre travail sur le profil durable du fonds avec un suivi permanent des positions, mais aussi par des engagements avec les entreprises sur des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance et par des investissements dans des entreprises qui apportent une contribution positive à la société.

3.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un organisme de placement collectif ou un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Le profil de risque et de rendement pour le compartiment DPAM DBI-RDT B Equities US est 4.

3.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		301.165.570,38	287.510.658,90
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	297.980.632,58	284.277.128,52
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	297.980.632,58	284.277.128,52
a.	Actions	297.980.632,58	284.277.128,52
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-888.747,43	-926.398,57
A.	Créances	193.771,75	466.795,78
a.	Montants à recevoir	7.459,82	259.324,18
d.	Autres	186.311,93	207.471,60
B.	Dettes	-1.082.519,18	-1.393.194,35
a.	Montants à payer (-)	-83.169,86	-496.938,58
e.	Autres (-)	-999.349,32	-896.255,77
V.	Dépôts et liquidités	4.073.685,23	4.159.928,95
A.	Avoirs bancaires à vue	4.073.685,23	4.159.928,95
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		301.165.570,38	287.510.658,90
A.	Capital	165.544.541,43	211.340.650,01
B.	Participations au résultat	-3.704.588,50	-82.915,94
C.	Résultat reporté	73.802.179,02	48.059.537,81
D.	Résultat de l'exercice	65.523.438,43	28.193.387,02

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

3.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	64.715.444,72	26.760.861,63
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	64.717.133,46	26.763.861,16
a.	Actions	64.717.133,46	26.763.861,16
	Gain réalisé	35.989.930,40	8.328.810,81
	Perte réalisée	-5.941.730,58	-7.306.997,60
	Gain/Perte non-réalisé	34.668.933,64	25.742.047,95
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-1.688,74	-2.999,53
b.	Autres positions et opérations de change	-1.688,74	-2.999,53
iv.	Autres	-1.688,74	-2.999,53
	Gain /Perte réalisée	-1.688,74	-2.999,53
II.	Produits et charges des placements	4.665.242,16	4.701.622,46
A.	Dividendes	5.212.853,44	5.322.308,49
B.	Intérêts (+/-)	266.644,41	336.163,91
b.	Dépôts et liquidités	266.644,41	336.163,91
	Intérêts d'emprunts (-)	-19.744,51	-138.996,57
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-795.500,43	-817.853,37
	D'origine étrangère	-795.500,43	-817.853,37
F.	Autres produits provenant des placements	989,25	
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-3.857.248,45	-3.269.097,07
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-327.387,45	-180.043,65
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-115.962,79	-108.827,91
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-3.246.804,18	-2.804.206,11
a.	Gestion financière	-3.114.011,41	-2.719.821,17
	Classe O (Dis)	-228.756,36	-60.002,46
	Classe R (Dis)	-1.279.785,75	-1.076.370,36
	Classe S (Dis)	-1.194.150,31	-1.141.943,06
	Classe T (Dis)	-411.318,99	-441.505,29
b.	Gestion administrative et comptable	-139.169,19	-122.717,03
c.	Rémunération commerciale	6.376,42	38.332,09
E.	Frais administratifs (-)	-28.244,04	-31.186,82
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-1.763,54	-1.342,94
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-4.591,19	-3.039,40
H.	Services et biens divers (-)	-10.005,98	-5.700,00
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-99.206,26	-115.337,52
	Classe O (Dis)	-1.677,29	-397,78
	Classe R (Dis)	-34.173,50	-30.564,96
	Classe S (Dis)	-21.180,51	-19.509,59
	Classe T (Dis)	-42.174,96	-64.865,19
K.	Autres charges (-)	-23.283,02	-19.412,72
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		807.993,71	1.432.525,39
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	65.523.438,43	28.193.387,02
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	65.523.438,43	28.193.387,02

DPAM DBI-RDT B

Equities US

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	135.621.028,95	76.170.008,89
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	73.802.179,02	48.059.537,81
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	65.523.438,43	28.193.387,02
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-3.704.588,50	-82.915,94
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-108.475.126,00	-73.802.179,02
IV.	(Distribution des dividendes)	-27.145.902,95	-2.367.829,87

3.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Guernsey							
AMDOCS	26.000	USD	85,14	2.137.749,88		0,72%	0,71%
				2.137.749,88		0,72%	0,71%
Irlande							
ACCENTURE PLC CL A	11.000	USD	351,79	3.737.025,59		1,25%	1,24%
EATON CORP -ADR-	14.500	USD	331,87	4.647.141,48		1,56%	1,54%
TE CONNECTIVITY PLC	19.000	USD	142,97	2.623.302,75		0,88%	0,87%
TRANE TECHNOLOGIES	10.000	USD	369,35	3.566.875,91		1,20%	1,18%
				14.574.345,73		4,89%	4,84%
États-Unis d'Amérique							
ABBOTT LABORATORIES	41.000	USD	113,11	4.478.522,45		1,50%	1,49%
ABBVIE	30.000	USD	177,70	5.148.237,57		1,73%	1,71%
ALLSTATE	20.500	USD	192,79	3.816.702,08		1,28%	1,27%
AMERICAN EXPRESS	25.000	USD	296,79	7.165.379,04		2,40%	2,38%
AMERICAN WATER WORKS	19.000	USD	124,49	2.284.220,18		0,77%	0,76%
AMGEN	13.500	USD	260,64	3.398.010,62		1,14%	1,13%
APPLE	98.000	USD	250,42	23.699.816,51		7,95%	7,87%
APPLIED MATERIALS	22.000	USD	162,63	3.455.200,39		1,16%	1,15%
ASSURANT	18.000	USD	213,22	3.706.383,39		1,24%	1,23%
AUTOMATIC DATA	15.000	USD	292,73	4.240.415,26		1,42%	1,41%
BLACKROCK INC	5.000	USD	1.025,11	4.949.831,00		1,66%	1,64%
BROADCOM INC	60.000	USD	231,84	13.433.510,38		4,51%	4,46%
CF INDUSTRIES HLDGS	44.000	USD	85,32	3.625.379,04		1,22%	1,20%
CISCO	90.000	USD	59,20	5.145.340,42		1,73%	1,71%
COLGATE-PALMOLIVE	44.000	USD	90,91	3.862.906,81		1,30%	1,28%
COMCAST-A	82.000	USD	37,53	2.971.955,58		1,00%	0,99%
COMFORT SYSTEMS USD	9.500	USD	424,06	3.890.458,72		1,31%	1,29%
DEERE	7.000	USD	423,70	2.864.220,18		0,96%	0,95%
ECOLAB INC	17.000	USD	234,32	3.846.875,91		1,29%	1,28%
ELI	12.500	USD	772,00	9.319.169,48		3,13%	3,09%
GRAPHIC PACKNG RG	98.000	USD	27,16	2.570.429,74		0,86%	0,85%
HUBBELL	9.000	USD	418,89	3.640.762,92		1,22%	1,21%
JPMORGAN CHASE	39.000	USD	239,71	9.028.189,28		3,03%	3,00%
KKR AND CO -A-	20.000	USD	147,91	2.856.784,16		0,96%	0,95%
LOWE	18.000	USD	246,80	4.290.101,40		1,44%	1,42%
MARSH	22.000	USD	212,41	4.512.815,07		1,51%	1,50%
MCCORMIC CO INC	31.500	USD	76,24	2.319.227,43		0,78%	0,77%
MERCK AND CO INC	47.000	USD	99,48	4.515.267,99		1,52%	1,50%
METLIFE	50.500	USD	81,88	3.993.182,04		1,34%	1,33%
MICROSOFT	60.000	USD	421,50	24.422.984,07		8,20%	8,11%
MORGAN STANLEY	39.000	USD	125,72	4.734.987,93		1,59%	1,57%
NASDAQ INC	70.000	USD	77,31	5.226.170,93		1,75%	1,74%
NEXTERA ENERGY INC	56.000	USD	71,69	3.877.006,28		1,30%	1,29%
ORACLE	41.000	USD	166,64	6.598.010,62		2,21%	2,19%
OTS WORLDWIDE CORP	40.000	USD	92,61	3.577.402,22		1,20%	1,19%
OWENS CORNING	21.500	USD	170,32	3.536.339,93		1,19%	1,17%
PFIZER	121.000	USD	26,53	3.100.077,26		1,04%	1,03%
PNC	23.000	USD	192,85	4.283.486,24		1,44%	1,42%
PROCTER	37.000	USD	167,65	5.990.391,12		2,01%	1,99%
RESMED INC	16.000	USD	228,69	3.533.597,30		1,19%	1,17%
SALESFORCE INC	18.000	USD	334,33	5.811.627,23		1,95%	1,93%
SEMPRA ENERGY	47.500	USD	87,72	4.023.853,21		1,35%	1,34%
SP GLOBAL	10.000	USD	498,03	4.809.560,60		1,61%	1,60%
STRYKER	13.000	USD	360,05	4.520.183,49		1,52%	1,50%
TEXAS	22.500	USD	187,51	4.074.336,07		1,37%	1,35%
TJX COS INC	50.000	USD	120,81	5.833.413,81		1,96%	1,94%

DPAM DBI-RDT B

Equities US

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
TRACTOR SUPPLY	75.000	USD	53,06	3.843.070,98		1,29%	1,28%
UNITEDHEALTH	12.000	USD	505,86	5.862.211,49		1,97%	1,95%
UNITED PARCEL	14.000	USD	126,10	1.704.876,87		0,57%	0,57%
WAL MART	67.000	USD	90,35	5.845.919,85		1,96%	1,94%
WALT DISNEY	46.000	USD	111,35	4.946.499,28		1,66%	1,64%
WASTE	22.000	USD	201,79	4.287.184,93		1,44%	1,42%
WYNDHAM HOTELS	39.000	USD	100,79	3.796.050,22		1,27%	1,26%
				281.268.536,97		94,39%	93,39%
<u>Total - Actions</u>				<u>297.980.632,58</u>		<u>100,00%</u>	<u>98,94%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				297.980.632,58		100,00%	98,94%
Total - portefeuille				297.980.632,58		100,00%	98,94%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		26.480,65			0,01%
Banque Degroof Petercam		EUR		4.047.204,51			1,34%
Banque Degroof Petercam		GBP		0,07			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				4.073.685,23			1,35%
Total - Dépôts et Liquidités				4.073.685,23			1,35%
Créances et dettes diverses				-888.747,43			-0,30%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				301.165.570,38			100,00%

3.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	94,39%
IRLANDE	4,89%
GUERNSEY	0,72%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

3.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IT & INTERNET	14,50%
PHARMACIE - COSMETIQUE	11,62%
TELECOMMUNICATIONS	7,95%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	7,04%
DISTRIBUTION	6,65%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	5,88%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	5,56%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	5,38%
BANQUES	4,80%
CONSTRUCTION MECANIQUE	3,72%
SOURCES D'ENERGIE	3,42%
DIFFUSION & EDITION	3,27%
FINANCE	3,03%
PRODUITS CHIMIQUES	2,51%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	2,49%
SOINS & SERVICE DE SANTE	1,97%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	1,73%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	1,44%
LOISIRS & TOURISME	1,27%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	1,22%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	1,20%
BIOTECHNOLOGIE	1,14%
INDUSTRIE D'EMBALLAGE	0,86%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	0,78%
TRANSPORT & CIRCULATION	0,57%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

3.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	33.128.613,83	55.223.001,03	88.351.614,86
Ventes	48.934.367,82	90.430.876,44	139.365.244,26
Total 1	82.062.981,65	145.653.877,47	227.716.859,12
Souscriptions	51.065.511,44	65.429.145,86	116.494.657,30
Remboursements	66.085.567,30	99.981.612,08	166.067.179,38
Total 2	117.151.078,74	165.410.757,94	282.561.836,68
Moyenne de référence de l'actif net total	306.279.763,43	312.405.832,44	309.359.535,83
Taux de rotation	-11,46%	-6,32%	-17,73%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

3.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
O (Dis)	29.791,00	300,00	29.491,00	92.407,25	11.107,43	110.790,82	284.461,29	275.949,49	119.302,62
R (Dis)	19.424,92	11.270,99	50.482,52	13.681,78	15.025,82	49.138,48	15.098,79	17.962,71	46.274,56
S (Dis)	34.821,22	20.105,90	88.770,84	22.048,74	16.153,35	94.666,24	22.589,44	34.643,49	82.612,19
T (Dis)	15.973,57	3.745,03	38.222,75	9.840,07	10.264,22	37.798,60	9.487,99	23.080,85	24.205,75
TOTAL			206.967,11			292.394,14			272.395,12

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
O (Dis)	3.156.803,71	31.827,00	9.790.052,00	1.161.673,52	35.819.295,94	37.906.748,75
R (Dis)	27.445.874,90	15.974.771,05	18.757.508,30	20.687.740,89	24.454.053,44	29.393.081,07
S (Dis)	53.605.833,67	30.474.397,30	32.903.253,24	24.205.948,92	40.778.646,24	60.909.943,09
T (Dis)	23.066.455,99	5.351.297,44	13.763.445,76	14.468.619,76	15.442.661,68	37.857.406,47
TOTAL	107.274.968,27	51.832.292,79	75.214.259,30	60.523.983,09	116.494.657,30	166.067.179,38

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
O (Dis)		102,26		112,33		137,88
R (Dis)		1.345,87		1.446,52		1.773,88
S (Dis)	252.837.497,90	1.457,73	287.510.658,90	1.565,96	301.165.570,38	1.922,26
T (Dis)		1.372,88		1.474,73		1.810,67
TOTAL	252.837.497,90		287.510.658,90		301.165.570,38	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

3.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

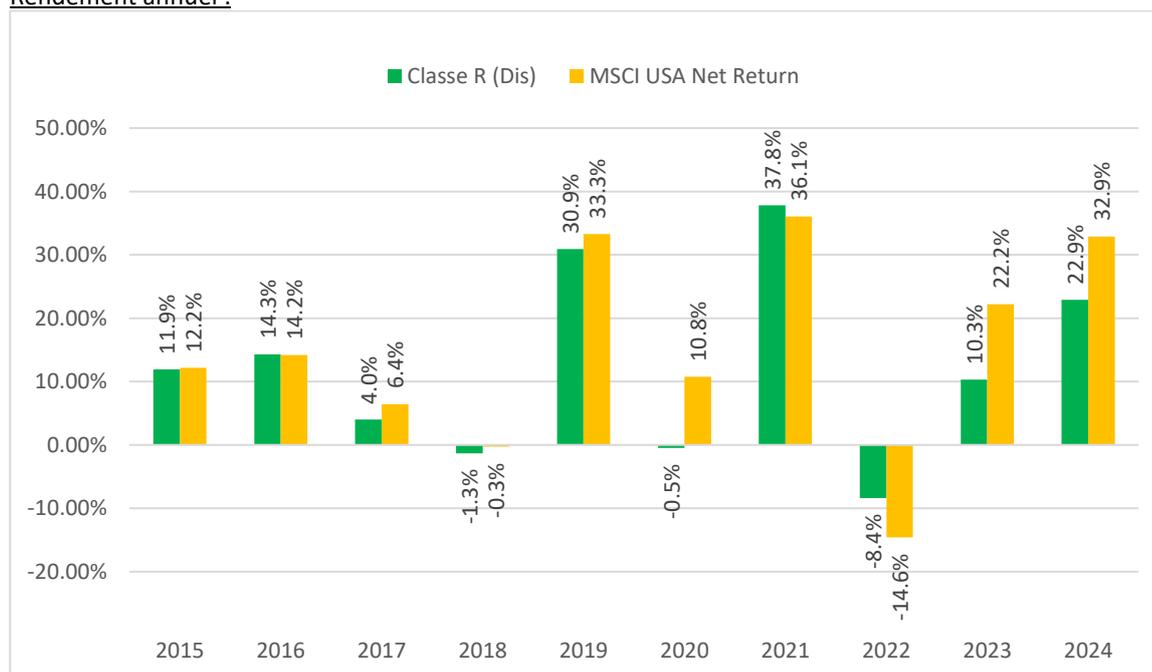
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe R sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe R (Dis)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI USA Net Return

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI USA Net Return	32,90 % (en EUR)	11,53 % (en EUR)	15,89 % (en EUR)	14,25 % (en EUR)	06/02/2006	10,86 % (en EUR)

Classe O (Dis)Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe O (Dis)	23,94 % (en EUR)				29/06/2022	14,50 % (en EUR)

Classe R (Dis)Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe R (Dis)	22,92 % (en EUR)	7,50 % (en EUR)	11,25 % (en EUR)	11,34 % (en EUR)	06/02/2006	9,25 % (en EUR)

Classe S (Dis)Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe S (Dis)	23,94 % (en EUR)	8,40 % (en EUR)	12,06 % (en EUR)	12,41 % (en EUR)	10/03/2008	12,53 % (en EUR)

Classe T (Dis)Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe T (Dis)	23,85 % (en EUR)	8,30 % (en EUR)	11,95 % (en EUR)		04/05/2018	13.56%(en EUR)

3.10. FRAIS

Frais récurrents

Classe O (Dis) - BE6334317235 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0.91%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0.11%

Classe R (Dis) - BE0945859123 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1.76%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0.11%

Classe S (Dis) - BE0947859725 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0.92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0.11%

Classe T (Dis) - BE6302721491 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1.02%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0.11%

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 22,97% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

3.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

3.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2005/2006	1,00	euro
2006/2007	6,40	euros
2007/2008	5,00	euros
2008/2009	3,20	euros
2009/2010	5,40	euros
2010/2011	16,00	euros
2011/2012	4,95	euros
2012/2013	11,52	euros
2013/2014	14,00	euros
2014/2015	35,00	euros
2015/2016	8,20	euros
2016/2017	Classe R (Dis)	67,70 euros
2016/2017	Classe S (Dis)	71,30 euros
2018	Classe R (Dis)	21,49 euros
2018	Classe S (Dis)	22,82 euros
2018	Classe T (Dis)	21,56 euros
2019	Classe R (Dis)	57,28 euros
2019	Classe S (Dis)	61,15 euros
2019	Classe T (Dis)	57,70 euros
2021	Classe R (Dis)	43,80 euros
2021	Classe S (Dis)	55,70 euros
2021	Classe T (Dis)	51,17 euros
2022	Classe R (Dis)	33,83 euros
2022	Classe S (Dis)	48,91 euros
2022	Classe T (Dis)	44,78 euros
2022	Classe O (Dis)	1,26 euros
2023	Classe R (Dis)	3,59 euros
2023	Classe S (Dis)	16,06 euros
2023	Classe T (Dis)	13,70 euros
2023	Classe O (Dis)	1,16 euros

3.11.2. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable.

3.11.3. Affectation des résultats

L'Assemblée Générale annuelle des actionnaires de chacun des compartiments déterminera chaque année, sur proposition du Conseil d'Administration, la part du résultat qui peut être allouée aux actions de distribution pour leur compartiment conformément à la législation en vigueur.

La Société souhaite faire bénéficier ses actionnaires propriétaires d'actions de distribution et soumis à l'impôt des sociétés en Belgique du régime des revenus définitivement taxés (RDT) établi par les articles 202 et 203 du code des impôts sur les revenus.

En conséquence, l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires devra respecter en cette matière, pour chaque compartiment correspondant aux actions de distribution, le taux minimum prévu par l'article 203 § 2 du Code des impôts sur les revenus 1992 et à toute modification ultérieure du taux minimum de distribution des revenus prévu au § 2 de cet article. Ceci signifie que la Société et également chaque compartiment distribuera au moins 90 % des revenus recueillis, déduction faite des rémunérations, commissions et frais. Le taux de 90 % pourrait faire l'objet d'une adaptation ultérieure vers le haut ou vers le bas en fonction de nouvelles dispositions fiscales. Ce taux de distribution de 90 % s'applique par compartiment pour la partie du résultat imputable aux actions de distribution des différents compartiments

3.11.4. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les Dates VNI du 23/12/2024 et du 24/12/2024, une violation technique du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM DBI RDT B Equities US. En effet, le compartiment doit être investi pour au moins 50 % en titres dont le rendement du dividende ou le rendement attendu du dividende est supérieur à la moyenne du marché. À la date de la VNI 23/12/2024, la pondération était de 47,98 %. Cela a été causé par une sortie de trésorerie de 34 M EUR sur TD 23/12/2024 et VD 27/12/2024. Le dépassement a été causé par une sortie du fonds qui est reflétée en T +1 dans la VNI et les transactions de vente à la suite de la sortie qui a été reflétée en T dans la VNI. Tant les sorties de capitaux que les ventes ont suivi les règles et normes comptables correctes et, par conséquent, le manquement était inévitable et causé par les pratiques comptables.

3.11.5. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie ») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM DBI-RDT B EQUITIES US

Identifiant d'entité juridique:
549300L9UOG4TB2BR687

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Pendant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>;

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG de sévérité maximale autour des questions environnementales ou sociales.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024
Caractéristiques E/S	97.57%	98.88%	98.94%

Période de référence	2022	2023	2024
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les

plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs telles que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué.

De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les entreprises ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement sur le site <https://www.dpaminvestments.com>.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT	Information et communication	8.11	Etats-Unis
APPLE	Industrie manufacturière	7.87	Etats-Unis
BROADCOM INC	Industrie manufacturière	4.46	Etats-Unis
ELI LILLY & CO	Industrie manufacturière	3.09	Etats-Unis
JP MORGAN CHASE	Activités financières et d'assurance	3.00	Etats-Unis
AMERICAN EXPRESS	Activités financières et d'assurance	2.38	Etats-Unis
ORACLE CORP	Information et communication	2.19	Etats-Unis
PROCTER & GAMBLE	Industrie manufacturière	1.99	Etats-Unis
UNITEDHEALTH GROUP	Activités financières et d'assurance	1.95	Etats-Unis
WAL-MART STORES	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	1.94	Etats-Unis
TJX COMPANIES	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	1.94	Etats-Unis
SALESFORCE.COM, INC.	Information et communication	1.93	Etats-Unis
NASDAQ OMX GROUP, INC.	Activités financières et d'assurance	1.74	Etats-Unis
ABBVIE	Industrie manufacturière	1.71	Etats-Unis
CISCO SYSTEMS	Industrie manufacturière	1.71	Etats-Unis



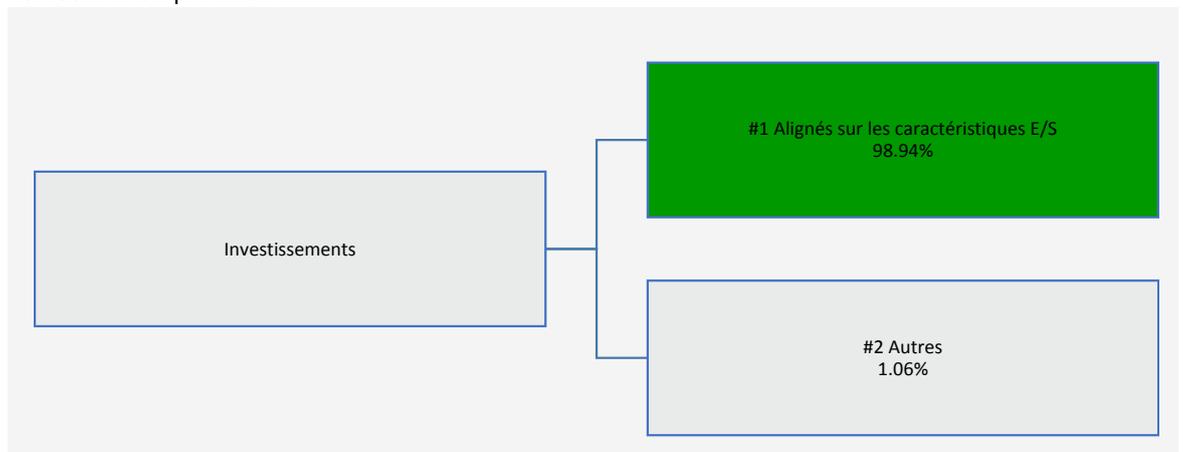
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 98.94% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	18.64
Information et communication	Édition	13.64
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	8.46
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	8.44
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	6.58
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	5.77
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	5.75
Industrie manufacturière	Industrie chimique	5.75
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	4.47
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	2.99
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2.62
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	1.95
Information et communication	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	1.64
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	1.60
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	1.54
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Dépollution et autres services de gestion des déchets	1.42
Construction	Travaux de construction spécialisés	1.29
Hébergement et restauration	Hébergement	1.26
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1.17
Information et communication	Programmation et diffusion de programmes de radio et de télévision	0.99
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	0.85
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	0.77

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Captage, traitement et distribution d'eau	0.76
Transports et entreposage	Activités de poste et de courrier	0.57
Liquidités	Liquidités	1.06



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

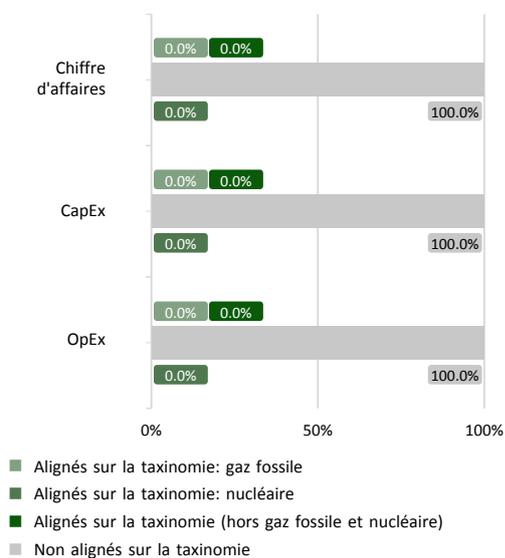
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

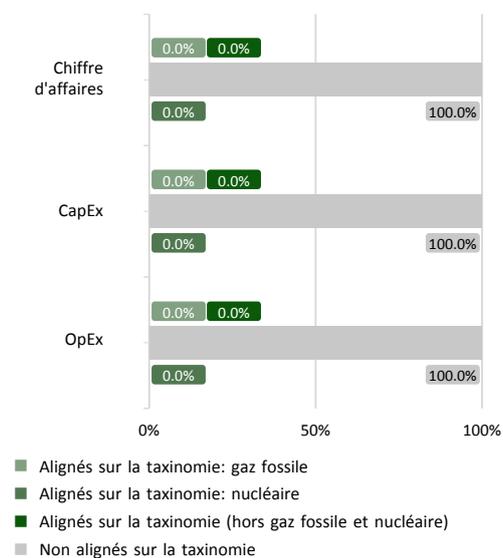
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 1.06% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

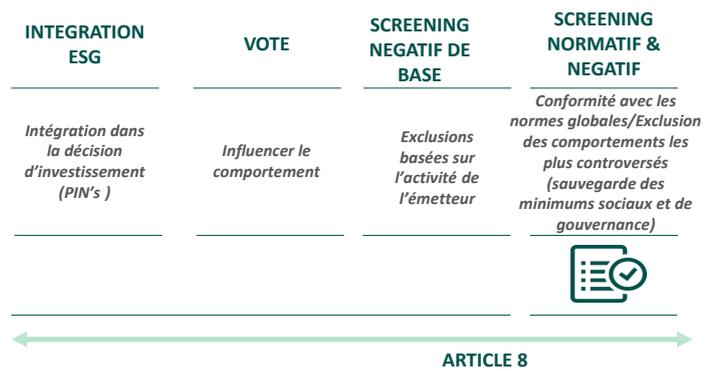
Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales ('Global Standards').

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

4. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM DBI-RDT B EQUITIES EUROLAND

4.1. RAPPORT DE GESTION

4.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : du 22 mai au 23 mai 2018

Prix de souscription lors de cette période : 100 EUR.

4.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

4.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

Les placements de ce compartiment ont principalement comme objet les actions de sociétés ayant leur siège social dans un des états membres de l'Union Européenne qui utilisent l'euro comme monnaie nationale et tout titre donnant accès au capital de ces sociétés. Sont assimilées les autres sociétés qui ont dans les pays précités une part significative de leurs actifs, activités, centres de profit ou centres de décision.

Plus précisément, au minimum deux tiers des placements du compartiment est investi dans des actions de sociétés ayant leur siège ou exerçant une partie prépondérante de leur activité dans un des Etats membres de l'Union Européenne qui utilisent l'Euro comme monnaie nationale et tout titre donnant accès au capital de ces sociétés.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres. Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

4.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI EMU Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisations boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) de la zone EMU.

Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné avec les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site www.funds.dpaminvestments.com/funds.html.

4.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Grâce à son bon début d'année, le compartiment a enregistré des résultats positifs en 2024. Les secteurs ayant été les meilleures sources de performance ont été les suivants : les services financiers, les technologies de l'information et l'industrie. Les biens de consommation de base et les services publics ont été les secteurs ayant nu à la performance.

Dans le secteur des technologies de l'information, les sociétés de logiciels et de services informatiques détenues en portefeuille ont contribué de manière significative, les bonnes performances de SAP et de Reply ayant permis d'obtenir des résultats nettement supérieurs à ceux de leurs homologues.

Dans le secteur financier, les valeurs bancaires et les valeurs d'assurance se sont bien comportées, la banque italienne Intesa et la compagnie d'assurance allemande Allianz se démarquant respectivement. La première a continué à bénéficier d'une bonne rentabilité dans le secteur de la banque de détail en Italie, tandis qu'Allianz a enregistré une bonne croissance opérationnelle dans un contexte de prix élevés.

Le secteur des biens de consommation de base a nu à la performance, la consommation en berne sur les marchés émergents ayant pesé sur la croissance des ventes de sociétés telles que L'Oréal et Beiersdorf. Enfin, la société de services publics EDP a pâti de facteurs défavorables persistants sur le marché des énergies renouvelables, qui ont eu un impact sur sa filiale EDPR.

Au cours de l'année 2024, des valeurs défensives et cycliques du portefeuille ont été sorties ou ajoutées. Au début de l'année, dans le secteur des services informatiques, Alten a été vendu et le produit de la vente a été réinvesti dans Reply. Ce dernier privilégie davantage l'intégration de solutions logicielles innovantes que l'externalisation classique, ce qui lui permet de croître plus rapidement. La dépréciation du titre au cours des deux dernières années a permis d'atteindre un bon point d'entrée en termes de valorisation. Dans le secteur industriel, nous avons pris une position dans Bureau Veritas, l'un des leaders mondiaux des essais, du contrôle et de la certification sur le marché. Après une période de ralentissement de la croissance organique, cette entreprise va, selon nous, connaître une nouvelle accélération de sa croissance, principalement grâce aux services liés au développement durable.

Ajouts notables en 2024 : AIB Group, Bureau Veritas, Gerresheimer, Reply, Warehouses De Pauw

Désinvestissements notables en 2024 : Alten, Azelis, Cellnex, DHL Group, Sodexo

4.1.6. Politique future

Les élections présidentielles américaines ont accentué le besoin urgent de mettre en œuvre le programme de réforme de l'Europe. Le contraste entre l'« exceptionnalisme américain » actuel, d'une part, et les fabricants européens en difficulté, d'autre part, est important. Ainsi, des changements politiques plus vigoureux en 2025, par exemple en Allemagne, offriraient la possibilité d'une réévaluation plus pérenne des titres européens.

Toutefois, en l'absence de preuves concrètes d'un nouveau plan industriel, les investissements dans la région resteront probablement limités.

Dans ce contexte, le gestionnaire conserve une approche d'investissement impliquant un horizon de moyen à long terme, mettant en évidence les bons modèles d'entreprise qui peuvent tirer profit de sources de croissance plus structurelles que cycliques.

4.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Le profil de risque et de rendement pour le compartiment DPAM DBI-RDT B Equities Euroland : 4.

4.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		124.501.305,43	86.536.773,23
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	121.049.349,71	84.819.916,14
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	121.049.349,71	84.819.916,14
a.	Actions	121.049.349,71	84.819.916,14
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-441.769,30	-399.629,92
A.	Créances		109.577,58
a.	Montants à recevoir		109.577,58
B.	Dettes	-441.769,30	-509.207,50
a.	Montants à payer (-)	-85.467,00	-206.289,70
e.	Autres (-)	-356.302,30	-302.917,80
V.	Dépôts et liquidités	3.893.725,02	2.116.487,01
A.	Avoirs bancaires à vue	3.893.725,02	2.116.487,01
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		124.501.305,43	86.536.773,23
A.	Capital	98.683.775,82	68.307.272,12
B.	Participations au résultat	1.202.496,46	-257.862,79
C.	Résultat reporté	15.902.424,17	3.767.092,76
D.	Résultat de l'exercice	8.712.608,98	14.720.271,14

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

4.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	7.372.543,29	13.741.189,13
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	7.372.543,28	13.741.189,13
a.	Actions	7.372.543,28	13.741.189,13
	Gain réalisé	3.615.640,71	5.198.275,14
	Perte réalisée	-668.195,72	-3.592.417,43
	Gain/Perte non-réalisé	4.425.098,29	12.135.331,42
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	0,01	
b.	Autres positions et opérations de change	0,01	
iv.	Autres	0,01	
	Gain /Perte réalisée	0,01	
II.	Produits et charges des placements	2.664.733,79	2.145.385,56
A.	Dividendes	2.793.906,57	2.274.470,60
B.	Intérêts (+/-)	90.535,72	93.018,40
b.	Dépôts et liquidités	90.535,72	93.018,40
	Intérêts d'emprunts (-)	-6.514,45	-25.929,66
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-213.194,05	-196.173,78
	D'origine belge	-62.742,99	-65.961,27
	D'origine étrangère	-150.451,06	-130.212,51
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-1.324.668,10	-1.166.303,55
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-188.332,19	-140.119,69
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-49.544,35	-43.528,72
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-977.291,60	-865.880,75
a.	Gestion financière	-931.326,18	-826.327,63
	Classe R (Dis)	-228.328,89	-246.322,85
	Classe S (Dis)	-341.494,78	-272.818,12
	Classe T (Dis)	-361.502,51	-307.186,66
b.	Gestion administrative et comptable	-45.965,42	-39.553,12
E.	Frais administratifs (-)	-20.885,83	-22.652,13
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-590,11	-496,06
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-1.565,87	-833,55
H.	Services et biens divers (-)	-5.543,03	-10.677,70
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-75.195,15	-73.410,83
	Classe R (Dis)	-10.687,19	-18.120,86
	Classe S (Dis)	-14.373,27	-7.304,11
	Classe T (Dis)	-50.134,69	-47.985,86
K.	Autres charges (-)	-5.719,97	-8.704,12
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		1.340.065,69	979.082,01
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	8.712.608,98	14.720.271,14
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	8.712.608,98	14.720.271,14

DPAM DBI-RDT B**Equities Euroland**

		31 décembre 2024	31 décembre 2023
		EUR	EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	25.817.529,61	18.229.501,11
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	15.902.424,17	3.767.092,76
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	8.712.608,98	14.720.271,14
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	1.202.496,46	-257.862,79
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-20.327.522,46	-15.902.424,17
IV.	(Distribution des dividendes)	-5.490.007,15	-2.327.076,94

4.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
KBC	29.200	EUR	74,54	2.176.568,00		1,80%	1,75%
WAREHOUSES DE PAUW	18.712	EUR	19,00	355.528,00		0,29%	0,29%
				2.532.096,00		2,09%	2,03%
Suisse							
DSM-FIRMENICH AG	22.140	EUR	97,72	2.163.520,80		1,79%	1,74%
				2.163.520,80		1,79%	1,74%
Allemagne							
ADIDAS AG NA O.N.	17.475	EUR	236,80	4.138.080,00		3,42%	3,32%
ALLIANZ-NOM-	11.769	EUR	295,90	3.482.447,10		2,88%	2,80%
BEIERSDORF	25.050	EUR	124,00	3.106.200,00		2,57%	2,49%
DEUTSCHE BOERSE	10.140	EUR	222,40	2.255.136,00		1,86%	1,81%
GERRESHEIMER	8.100	EUR	71,00	575.100,00		0,48%	0,46%
MERCK	5.100	EUR	139,90	713.490,00		0,59%	0,57%
SAP SE	44.300	EUR	236,30	10.468.090,00		8,65%	8,41%
				24.738.543,10		20,44%	19,87%
Espagne							
AMADEUS IT GROUP SA	13.980	EUR	68,20	953.436,00		0,79%	0,77%
FLUIDRA SA	77.000	EUR	23,52	1.811.040,00		1,50%	1,45%
IBERDROLA SA	321.000	EUR	13,30	4.269.300,00		3,53%	3,43%
				7.033.776,00		5,81%	5,65%
France							
AIR LIQUIDE	37.300	EUR	156,92	5.853.116,00		4,84%	4,70%
BNP	10.000	EUR	59,22	592.200,00		0,49%	0,48%
BUREAU VERITAS SA	45.500	EUR	29,34	1.334.970,00		1,10%	1,07%
ESSILOR LUX	13.617	EUR	235,60	3.208.165,20		2,65%	2,58%
GETLINK	102.520	EUR	15,40	1.579.320,60		1,30%	1,27%
L OREAL	8.000	EUR	341,85	2.734.800,00		2,26%	2,20%
LVMH MOET HENNESSY	3.130	EUR	635,50	1.989.115,00		1,64%	1,60%
PUBLICIS NEW	22.098	EUR	103,00	2.276.094,00		1,88%	1,83%
SCHNEIDER ELECTRIC	40.300	EUR	240,90	9.708.270,00		8,02%	7,80%
				29.276.050,80		24,19%	23,51%
Irlande							
AIB GROUP PLC	221.500	EUR	5,33	1.180.595,00		0,98%	0,95%
KINGSPAN GROUP PLC	24.465	EUR	70,45	1.723.559,25		1,42%	1,38%
				2.904.154,25		2,40%	2,33%
Italie							
AMPLIFON SPA	86.603	EUR	24,85	2.152.084,55		1,78%	1,73%
BANCA GENERALI SPA	35.000	EUR	44,86	1.570.100,00		1,30%	1,26%
FINCOBANK SPA	117.000	EUR	16,79	1.964.430,00		1,62%	1,58%
INTERPUMP GROUP SPA	30.400	EUR	42,66	1.296.864,00		1,07%	1,04%
INTESA SANPAOLO	1.140.000	EUR	3,86	4.403.820,00		3,64%	3,54%
MEDIOBANCA	175.000	EUR	14,07	2.463.125,00		2,03%	1,98%
MONCLER SPA	43.667	EUR	50,98	2.226.143,66		1,84%	1,79%
PIRELLI C S.P.A.	851.000	EUR	5,47	4.658.374,00		3,85%	3,74%
PRYSMIAN SPA	40.800	EUR	61,66	2.515.728,00		2,08%	2,02%
REPLY S.P.A.	10.700	EUR	153,40	1.641.380,00		1,36%	1,32%

DPAM DBI-RDT B

Equities Euroland

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				24.892.049,21		20,56%	19,99%
Pays-Bas							
ASM INTERNATIONAL	6.990	EUR	558,80	3.906.012,00		3,23%	3,14%
ASML HOLDING NV	12.240	EUR	678,70	8.307.288,00		6,86%	6,67%
ASR	30.160	EUR	45,78	1.380.724,80		1,14%	1,11%
BESI	3.000	EUR	132,30	396.900,00		0,33%	0,32%
FERRARI NV	12.235	EUR	412,40	5.045.714,00		4,17%	4,05%
FERROVIAL SE	38.500	EUR	40,60	1.563.100,00		1,29%	1,26%
IMCD N.V.	9.400	EUR	143,50	1.348.900,00		1,11%	1,08%
KPN NEW	664.050	EUR	3,52	2.334.135,75		1,93%	1,87%
STELLANTIS N.V.	93.000	EUR	12,59	1.170.870,00		0,97%	0,94%
				25.453.644,55		21,03%	20,44%
Portugal							
EDP-ENERGIAS-REG	665.000	EUR	3,09	2.055.515,00		1,70%	1,65%
				2.055.515,00		1,70%	1,65%
<u>Total - Actions</u>				<u>121.049.349,71</u>		<u>100,00%</u>	<u>97,23%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				121.049.349,71		100,00%	97,23%
Total - portefeuille				121.049.349,71		100,00%	97,23%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		7.156,96			0,01%
Banque Degroof Petercam		EUR		3.886.568,06			3,12%
Total - Avoirs bancaires à vue				3.893.725,02			3,13%
Total - Dépôts et Liquidités				3.893.725,02			3,13%
Créances et dettes diverses				-441.769,30			-0,35%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				124.501.305,43			100,00%

4.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	24,18%
PAYS-BAS	21,03%
ITALIE	20,56%
ALLEMAGNE	20,44%
ESPAGNE	5,81%
IRLANDE	2,40%
BELGIQUE	2,09%
SUISSE	1,79%
PORTUGAL	1,70%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

4.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IT & INTERNET	10,79%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	10,42%
PHARMACIE - COSMETIQUE	9,84%
BANQUES	9,26%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	8,02%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	7,54%
TEXTILE & HABILLEMENT	6,90%
SOURCES D'ENERGIE	5,22%
PRODUITS CHIMIQUES	4,84%
VEHICULES ROUTIERS	4,17%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	4,02%
TELECOMMUNICATIONS	4,01%
PNEUS & CAOUTCHOUC	3,85%
CONSTRUCTION MECANIQUE	2,57%
DIFFUSION & EDITION	1,88%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1,42%
TRANSPORT & CIRCULATION	1,30%
SERVICES DIVERS	1,11%
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	1,10%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	0,97%
DIVERS BIENS DE CAPITAUX	0,48%
IMMOBILIER	0,29%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

4.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	21.446.480,77	30.928.727,12	52.375.207,89
Ventes	15.263.725,12	8.254.592,48	23.518.317,60
Total 1	36.710.205,89	39.183.319,60	75.893.525,49
Souscriptions	16.733.239,92	39.501.690,32	56.234.930,24
Remboursements	8.657.398,18	15.902.399,21	24.559.797,39
Total 2	25.390.638,10	55.404.089,53	80.794.727,63
Moyenne de référence de l'actif net total	96.274.643,82	107.855.767,02	102.096.847,83
Taux de rotation	11,76%	-15,04%	-4,80%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

4.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
R (Dis)	35.792,18	34.666,48	141.970,82	7.809,29	24.968,42	124.811,69	14.519,49	57.976,54	81.354,65
S (Dis)	90.347,71	72.677,76	299.531,76	80.986,90	138.804,15	241.714,51	273.887,48	49.678,79	465.923,20
T (Dis)	117.289,23	48.763,19	289.449,05	83.440,32	64.138,54	308.750,83	115.882,47	71.841,41	352.791,89
TOTAL			730.951,63			675.277,03			900.069,74

Montants payés et reçus par l'OPC							
EUR							
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	
R (Dis)	4.273.784,04	3.793.003,74	926.081,61	2.961.263,73	1.951.783,10	7.834.430,51	
S (Dis)	10.439.247,84	7.753.876,37	9.850.711,06	17.636.768,81	38.191.764,61	6.979.031,40	
T (Dis)	13.791.534,60	5.508.158,16	10.107.905,97	7.875.810,21	16.091.382,53	9.746.335,48	
TOTAL	28.504.566,48	17.055.038,27	20.884.698,64	28.473.842,75	56.234.930,24	24.559.797,39	

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
R (Dis)		106,11		124,31		133,54
S (Dis)	79.405.646,20	109,45	86.536.773,23	129,37	124.501.305,43	139,08
T (Dis)		109,03		128,75		138,43
TOTAL	79.405.646,20		86.536.773,23		124.501.305,43	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

4.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

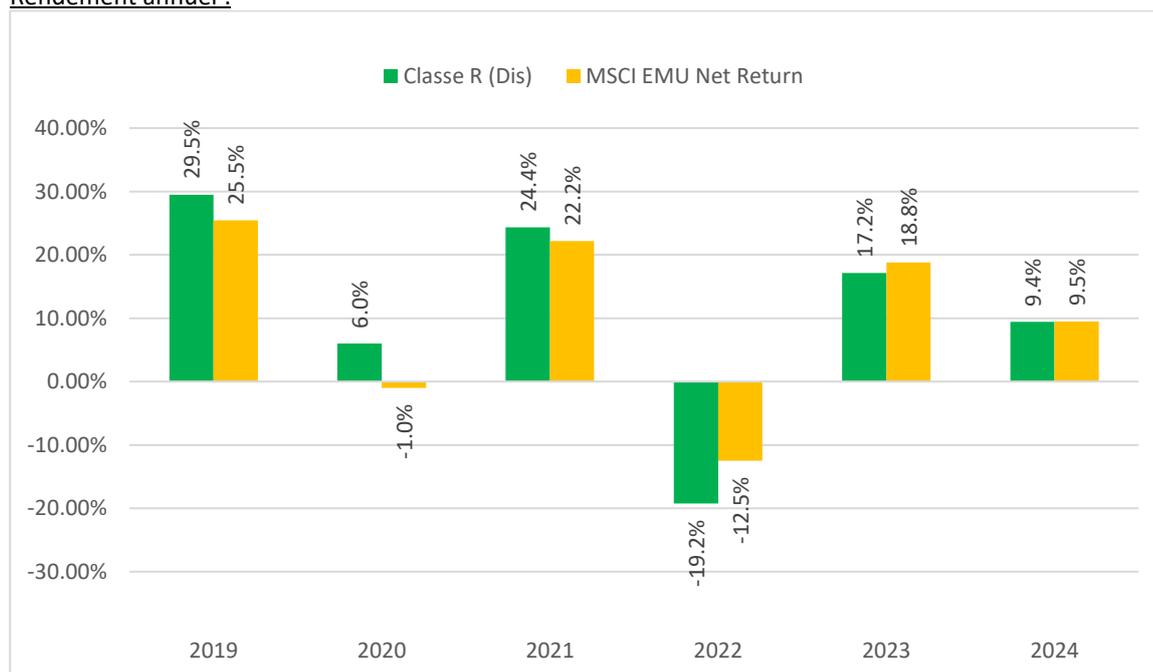
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe R sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe R (Dis)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI EMU Net Return

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI EMU Net Return	9,48 % (en EUR)	4,41 % (en EUR)	6,60 % (en EUR)		24/05/2018	5,96 % (en EUR)

Classe R (Dis)Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe R (Dis)	9,44 % (en EUR)	1,18 % (en EUR)	6,42 % (en EUR)		24/05/2018	6,39 % (en EUR)

Classe S (Dis)Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe S (Dis)	10,38 % (en EUR)	2,06 % (en EUR)	7,34 % (en EUR)		23/05/2018	7,30 % (en EUR)

Classe T (Dis)Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe T (Dis)	10,28 % (en EUR)	1,97 % (en EUR)	7,23 % (en EUR)		23/05/2018	7,19 % (en EUR)

4.10. FRAIS

Frais récurrents

Classe R (Dis) - BE6304243197 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1.84%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0.21%

Classe S (Dis) - BE6304244203 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0.95%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0.21%

Classe T (Dis) - BE6304245218 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1.05%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0.21%

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 21,06% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

4.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

4.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	Classe R (Dis)	6,54	euros
2019	Classe S (Dis)	6,63	euros
2019	Classe T (Dis)	6,62	euros
2021	Classe R (Dis)	2,19	euros
2021	Classe S (Dis)	3,29	euros
2021	Classe T (Dis)	3,13	euros
2023	Classe R (Dis)	2,50	euros
2023	Classe S (Dis)	3,69	euros
2023	Classe T (Dis)	3,53	euros

4.11.2. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

4.11.3. Affectation des résultats

L'Assemblée Générale annuelle des actionnaires de chacun des compartiments déterminera chaque année, sur proposition du Conseil d'Administration, la part du résultat qui peut être allouée aux actions de distribution pour leur compartiment conformément à la législation en vigueur.

La Société souhaite faire bénéficier ses actionnaires propriétaires d'actions de distribution et soumis à l'impôt des sociétés en Belgique du régime des revenus définitivement taxé (RDT) établi par les articles 202 et 203 du code des impôts sur les revenus.

En conséquence, l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires devra respecter en cette matière, pour chaque compartiment correspondant aux actions de distribution, le taux minimum prévu par l'article 203 § 2 du Code des impôts sur les revenus 1992 et à toute modification ultérieure du taux minimum de distribution des revenus prévu au § 2 de cet article. Ceci signifie que la Société et également chaque compartiment distribuera au moins 90 % des revenus recueillis, déduction faite des rémunérations, commissions et frais. Le taux de 90 % pourrait faire l'objet d'une adaptation ultérieure vers le haut ou vers le bas en fonction de nouvelles dispositions fiscales. Ce taux de distribution de 90 % s'applique par compartiment pour la partie du résultat imputable aux actions de distribution des différents compartiments.

4.11.4. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie ») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à “ne pas causer de préjudice important” s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM DBI-RDT B EQUITIES EUROLAND

Identifiant d'entité juridique:
549300ORJXII7U7BMK90

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>;

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG de sévérité maximale autour des questions environnementales ou sociales.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024
Caractéristiques E/S	97.97%	98.02%	97.23%

Période de référence	2022	2023	2024
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive dès sa création. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs telles que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué.

De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.

c) le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les entreprises ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement sur le site <https://www.dpaminvestments.com>.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
SAP AG	Information et communication	8.41	Allemagne
SCHNEIDER ELECTRIC	Industrie manufacturière	7.80	France
ASML HOLDING	Industrie manufacturière	6.67	Pays-Bas
AIR LIQUIDE (PORT)	Industrie manufacturière	4.70	France
FERRARI NV	Industrie manufacturière	4.05	Italie
PIRELLI & C S.P.A.	Industrie manufacturière	3.74	Italie
INTESA SANPAOLO (ORD)	Activités financières et d'assurance	3.54	Italie
IBERDROLA SA	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3.43	Espagne
ADIDAS NOM	Industrie manufacturière	3.32	Allemagne
ASM INTERNATIONAL	Industrie manufacturière	3.14	Pays-Bas
ALLIANZ (NOM)	Activités financières et d'assurance	2.80	Allemagne
ESSILOR	Industrie manufacturière	2.58	France
BEIERSDORF	Industrie manufacturière	2.49	Allemagne
L'OREAL SA	Industrie manufacturière	2.20	France
PRYSMIAN	Industrie manufacturière	2.02	Italie



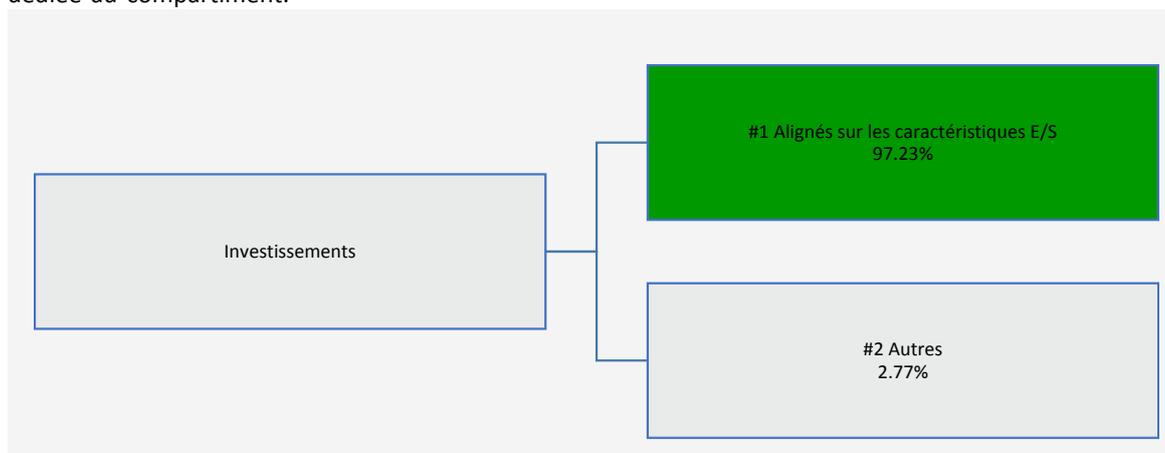
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 97.23% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Industrie chimique	11.13
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	10.27
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	9.82
Information et communication	Édition	8.41
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	6.67
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	5.08
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	4.99
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	4.50
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	4.20
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	4.03
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	3.91
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	3.39
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	3.32
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	3.07
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	2.81
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	2.39
Information et communication	Télécommunications	1.87
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Publicité et études de marché	1.83
Industrie manufacturière	Fabrication d'objets divers en bois; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	1.38
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	1.27
Construction	Génie civil	1.26
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	0.77
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	0.57
Activités immobilières	Activités immobilières	0.29
Liquidités	Liquidités	2.77



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

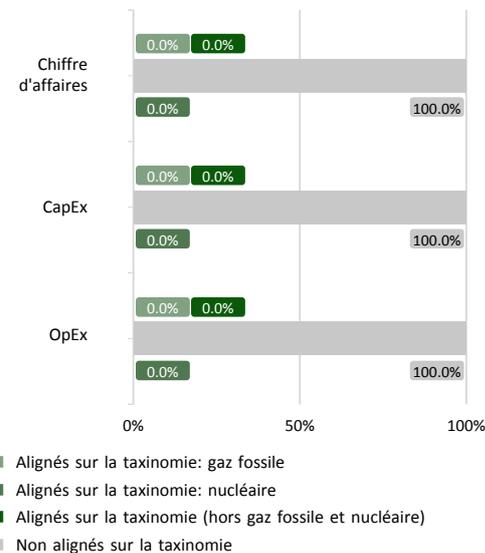
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

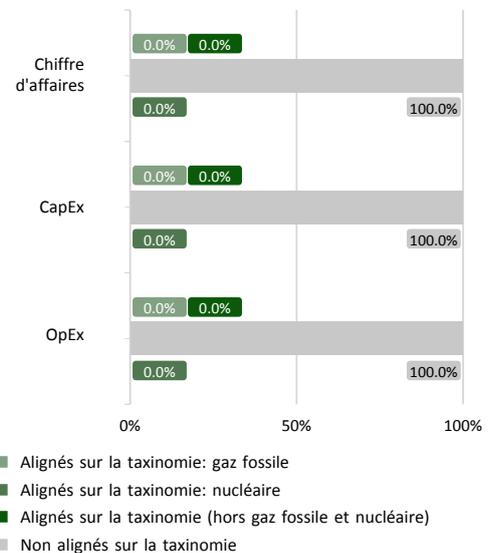
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 2.77% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

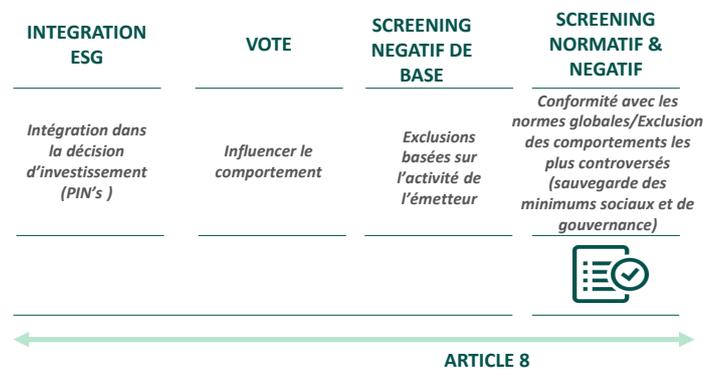
Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales ('Global Standards').

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

5. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM DBI-RDT B EQUITIES WORLD

5.1. RAPPORT DE GESTION

5.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : du 22 mai au 23 mai 2018

Prix de souscription lors de cette période : 100 EUR

5.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

5.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux investisseurs une exposition aux actions et / ou valeurs mobilières assimilables aux actions émises par des sociétés sans limitation géographique ainsi que tout titre donnant accès au capital de ces sociétés.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres.

Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de son actif.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

5.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI AC World Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisations boursières de 23 pays développés et des 26 pays émergents (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) autour du monde.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné avec les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site www.dpamfunds.com.

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

5.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Fin décembre 2024, la valeur nette d'inventaire de DPAM DBI-RDT B Equities World (part S) s'élevait à 110,26 euros. Soit une augmentation de 22,35 % depuis le début de l'année.

Les marchés ont continué d'être stimulés par l'IA, ce qui a dopé les rendements des entreprises technologiques et des sociétés de technologies, médias et télécommunications (TMT) de premier plan. En 2024, le secteur des TMT a contribué à environ deux tiers du rendement du fonds. Si l'on se concentre sur le secteur des technologies de l'information (TI), notre exposition aux semi-conducteurs (Nvidia, TSMC) explique la majeure partie de la bonne performance. Toutefois, les logiciels n'ont pas apporté une contribution aussi importante, car les bonnes performances de ServiceNow et de SAP ont été largement contrebalancées par les résultats décevants des sociétés de telles qu'Adobe et Synopsys. Nous avons ajouté de nouvelles sociétés de technologies de l'information au fonds : Apple, Analog Devices, Broadcom et Oracle. Nous avons sorti Intuit et Applied Materials. Ne relevant pas du secteur des technologies de l'information, Alphabet et Amazon ont enregistré de bonnes performances.

Le secteur de la santé, notre deuxième plus grande exposition sectorielle, a enregistré des résultats inférieurs à ceux du fonds. Alors que nos entreprises de technologie médicale (Intuitive Surgical, Boston Scientific et Stryker) se sont très bien comportées, nos entreprises d'outils pour les sciences de la vie ont terminé l'année en enregistrant des résultats plus médiocres. Le pessimisme est de retour, la reprise du marché final restant floue et les élections américaines ayant entraîné un risque géopolitique plus élevé. Toutefois, Lonza s'est démarquée dans ce contexte. Novo Nordisk, le fabricant de médicaments contre le diabète et l'obésité, a intégré le camp des sous-performants suite à la communication des résultats cliniques de son médicament de nouvelle génération anti-obésité qui n'a pas répondu aux attentes. Nous nous sommes retirés d'Edwards Lifesciences, de Roche, d'Abbott et d'Iqvia et avons ajouté Zoetis et Eli Lilly à notre portefeuille.

Nos valeurs financières ont sous-performé le fonds, HDFC Bank et MSCI ayant enregistré des performances décevantes. Ces deux positions ont été abandonnées au cours de la période, de même que la Banque d'Asie centrale. Nous continuons à privilégier les sociétés financières comme Mastercard, S&P Global et Marsh & McLennan, tout en évitant de nous exposer aux activités qui apportent moins de valeur ajoutée comme le font la plupart des banques. Nous avons rajouté au portefeuille le gestionnaire d'actifs non traditionnels de premier plan, Blackstone.

Le secteur industriel, auquel nous sommes exposés, a affiché des performances légèrement inférieures à celles du fonds. Les entreprises exposées à l'IA et aux centres de données (Schneider Electric, Trane Technologies) ont enregistré de bons résultats, tandis que les sociétés plus exposées au secteur de la construction (Kingspan, Sika), à la Chine (Epiroc) et aux semi-conducteurs (Atlas Copco) ont sous-performé. Automatic Data Processing s'est bien comporté, bénéficiant d'une croissance constante et d'une meilleure visibilité sur un marché de l'emploi dynamique. Nous avons abandonné toutes nos positions dans IDEX Corp et Sika, et avons conservé notre stratégie d'investissement dans des entreprises de haute qualité proposant des produits durables. Nous avons acheté des positions dans Schneider Electric. De manière opportuniste, nous avons ouvert une position dans Uber.

Notre portefeuille de produits de consommation a suivi la performance du fonds. Dans le secteur des biens de consommation de base, la forte performance de Procter & Gamble a compensé les faibles performances d'Estée Lauder, de L'Oréal et de Nestlé, tandis que dans le secteur des biens de consommation discrétionnaire, Booking a compensé les résultats médiocres de LVMH et de Nike. Nous avons sorti Estée Lauder, Nike et Nestlé, et avons ajouté Colgate-Palmolive et Hermès.

Notre société immobilière (Cellnex) a enregistré des performances inférieures à celles du fonds. Nous l'avons donc sortie.

5.1.6. Politique future

DPAM DBI-RDT B Equities World poursuivra sa stratégie d'investissement dans de grandes capitalisations de haute qualité et présentant de solides références ESG. Ces activités sont bien placées pour bénéficier de diverses tendances de croissance à long terme, notamment l'intelligence artificielle, la transformation numérique, les soins de santé personnalisés et abordables, la transition vers l'énergie verte, le luxe, les paiements électroniques et les voyages. Notre politique d'investissement est fondée sur la conviction qu'une croissance durable et rentable est le moteur du cours des actions sur le long terme. Notre approche qualitative se distingue par un processus ESG poussé et une diversification du portefeuille. Elle se traduit par un portefeuille résilient qui vise à afficher de bonnes performances dans divers environnements économiques.

5.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Le profil de risque et de rendement pour le compartiment DPAM DBI-RDT B Equities World : 4.

5.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		134.483.387,02	95.081.658,47
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	133.114.514,24	94.295.089,10
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	133.114.514,24	94.295.089,10
a.	Actions	133.114.514,24	94.295.089,10
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-536.536,03	-146.931,41
A.	Créances	38.122,32	216.280,04
a.	Montants à recevoir		187.128,42
d.	Autres	38.122,32	29.151,62
B.	Dettes	-574.658,35	-363.211,45
a.	Montants à payer (-)	-100.412,10	-37.231,51
e.	Autres (-)	-474.246,25	-325.979,94
V.	Dépôts et liquidités	1.905.408,81	933.500,78
A.	Avoirs bancaires à vue	1.905.408,81	933.500,78
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		134.483.387,02	95.081.658,47
A.	Capital	111.083.614,75	94.389.604,63
B.	Participations au résultat	117.173,52	-273.309,84
C.	Résultat reporté	692.053,84	-15.347.353,41
D.	Résultat de l'exercice	22.590.544,91	16.312.717,09

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

5.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		23.275.013,91	16.771.096,29
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	23.275.524,73	16.771.972,16
a.	Actions	23.275.524,73	16.771.972,16
	Gain réalisé	11.559.705,58	5.751.419,23
	Perte réalisée	-4.482.922,22	-8.292.195,00
	Gain/Perte non-réalisé	16.198.741,37	19.312.747,93
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-510,82	-875,87
b.	Autres positions et opérations de change	-510,82	-875,87
iv.	Autres	-510,82	-875,87
	Gain /Perte réalisée	-510,82	-875,87
II.	Produits et charges des placements	975.857,65	747.586,81
A.	Dividendes	1.090.478,87	852.373,11
B.	Intérêts (+/-)	57.169,89	72.639,94
b.	Dépôts et liquidités	57.169,89	72.639,94
	Intérêts d'emprunts (-)	-7.731,34	-32.939,37
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-164.059,82	-144.486,87
	D'origine étrangère	-164.059,82	-144.486,87
F.	Autres produits provenant des placements	0,05	
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-1.660.326,65	-1.205.966,01
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-261.553,72	-201.906,53
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-48.847,88	-37.475,17
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-1.199.407,98	-853.606,91
a.	Gestion financière	-1.145.948,26	-815.407,78
	Classe R (Dis)	-391.107,88	-272.627,31
	Classe S (Dis)	-263.198,32	-208.315,32
	Classe T (Dis)	-491.642,06	-334.465,15
b.	Gestion administrative et comptable	-53.459,72	-38.199,13
E.	Frais administratifs (-)	-20.570,71	-17.276,30
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-704,07	-450,33
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-1.875,92	-974,43
H.	Services et biens divers (-)	-8.920,34	-5.696,84
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-111.074,73	-81.051,17
	Classe R (Dis)	-23.633,07	-16.612,63
	Classe S (Dis)	-9.266,57	-5.780,21
	Classe T (Dis)	-78.175,09	-58.658,33
K.	Autres charges (-)	-7.371,30	-7.528,33
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		-684.469,00	-458.379,20
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	22.590.544,91	16.312.717,09
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	22.590.544,91	16.312.717,09

DPAM DBI-RDT B

Equities World

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	23.399.772,27	692.053,84
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	692.053,84	-15.347.353,41
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	22.590.544,91	16.312.717,09
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	117.173,52	-273.309,84
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-16.891.492,56	-692.053,84
IV.	(Distribution des dividendes)	-6.508.279,71	

5.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Suisse							
LONZA-NOM- NEW	4.978	CHF	535,80	2.842.146,52		2,14%	2,11%
				2.842.146,52		2,14%	2,11%
Allemagne							
SAP SE	11.615	EUR	236,30	2.744.624,50		2,06%	2,04%
				2.744.624,50		2,06%	2,04%
Danemark							
NOVO NORDISK B	25.674	DKK	624,20	2.149.010,80		1,61%	1,60%
				2.149.010,80		1,61%	1,60%
France							
HERMES	833	EUR	2.322,00	1.934.226,00		1,45%	1,44%
L OREAL	4.820	EUR	341,85	1.647.717,00		1,24%	1,23%
LVMH MOET HENNESSY	2.357	EUR	635,50	1.497.873,50		1,13%	1,11%
SCHNEIDER ELECTRIC	11.589	EUR	240,90	2.791.790,10		2,10%	2,08%
				7.871.606,60		5,91%	5,85%
Irlande							
ACCENTURE PLC CL A	6.498	USD	351,79	2.207.562,94		1,66%	1,64%
KINGSPAN GROUP PLC	11.037	EUR	70,45	777.556,65		0,58%	0,58%
LINDE PLC NPV -NEW-	7.770	USD	418,67	3.141.541,19		2,36%	2,34%
TRANE TECHNOLOGIES	5.394	USD	369,35	1.923.972,86		1,45%	1,43%
				8.050.633,64		6,05%	5,99%
Pays-Bas							
ASM INTERNATIONAL	4.013	EUR	558,80	2.242.464,40		1,68%	1,67%
ASML HOLDING NV	2.068	EUR	678,70	1.403.551,60		1,05%	1,04%
				3.646.016,00		2,74%	2,71%
Suède							
ATLAS COPCO A	112.751	SEK	168,85	1.663.943,22		1,25%	1,24%
EPIROC AB A	86.871	SEK	192,55	1.461.959,63		1,10%	1,09%
				3.125.902,85		2,35%	2,32%
Taiwan							
TAIWAN-ADR-	22.913	USD	197,49	4.369.954,97		3,28%	3,25%
				4.369.954,97		3,28%	3,25%
États-Unis d'Amérique							
ADOBE INC	1.866	USD	444,68	801.325,81		0,60%	0,60%
ALPHABET INC -A-	36.649	USD	189,30	6.699.812,36		5,03%	4,98%
AMAZON.COM INC -A-	15.275	USD	219,39	3.236.293,82		2,43%	2,41%
ANALOG	6.700	USD	212,53	1.375.166,10		1,03%	1,02%
APPLE	7.801	USD	250,42	1.886.553,76		1,42%	1,40%
AUTOMATIC DATA	11.534	USD	292,73	3.260.596,64		2,45%	2,42%
BLACKSTONE INC	17.129	USD	172,42	2.852.131,51		2,14%	2,12%
BOOKING HLDG	690	USD	4.968,42	3.310.680,64		2,49%	2,46%
BOSTON SCIENTIFIC	40.335	USD	89,32	3.479.210,24		2,61%	2,59%
BROADCOM INC	9.189	USD	231,84	2.057.342,11		1,55%	1,53%

DPAM DBI-RDT B
Equities World

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
COLGATE-PALMOLIVE	28.929	USD	90,91	2.539.773,43		1,91%	1,89%
DANAHER CORP	7.556	USD	229,55	1.675.016,71		1,26%	1,25%
ELI	3.989	USD	772,00	2.973.933,37		2,23%	2,21%
IDEXX LABS	2.527	USD	413,44	1.008.945,32		0,76%	0,75%
INTUITIVE SURGICAL	3.451	USD	521,96	1.739.530,62		1,31%	1,29%
MARSH	15.966	USD	212,41	3.275.072,97		2,46%	2,44%
MASTERCARD-A	10.774	USD	526,57	5.478.768,88		4,12%	4,07%
MICROSOFT	23.630	USD	421,50	9.618.585,22		7,23%	7,15%
MOODY	4.745	USD	473,37	2.169.136,31		1,63%	1,61%
NVIDIA CORP	61.697	USD	134,29	8.001.245,90		6,01%	5,95%
ORACLE	18.352	USD	166,64	2.953.333,93		2,22%	2,20%
PROCTER	22.613	USD	167,65	3.661.100,39		2,75%	2,72%
SALESFORCE INC	6.861	USD	334,33	2.215.198,58		1,66%	1,65%
SERVICENOW INC	2.316	USD	1.060,12	2.371.065,11		1,78%	1,76%
SP GLOBAL	6.737	USD	498,03	3.240.200,98		2,43%	2,41%
STRYKER	10.414	USD	360,05	3.621.014,68		2,72%	2,69%
SYNOPSIS	4.675	USD	485,36	2.191.267,99		1,65%	1,63%
THERMO FISHER SCIEN	5.757	USD	520,23	2.892.287,89		2,17%	2,15%
UBER TECHNOLOGIES	27.622	USD	60,32	1.609.038,18		1,21%	1,20%
UNITEDHEALTH	5.239	USD	505,86	2.559.343,83		1,92%	1,90%
ZOETIS-A	22.636	USD	162,93	3.561.645,08		2,68%	2,65%
				98.314.618,36		73,86%	73,11%
<u>Total - Actions</u>				<u>133.114.514,24</u>		<u>100,00%</u>	<u>98,98%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				133.114.514,24		100,00%	98,98%
Total - portefeuille				133.114.514,24		100,00%	98,98%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		4.109,03			0,00%
Banque Degroof Petercam interests		USD		1,74			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		1.901.298,04			1,41%
Total - Avoirs bancaires à vue				1.905.408,81			1,42%
Total - Dépôts et Liquidités				1.905.408,81			1,42%
Créances et dettes diverses				-536.536,03			-0,40%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				134.483.387,02			100,00%

5.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	73,86%
IRLANDE	6,05%
FRANCE	5,91%
TAÏWAN	3,28%
PAYS-BAS	2,74%
SUEDE	2,35%
SUISSE	2,14%
ALLEMAGNE	2,06%
DANEMARK	1,61%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

5.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IT & INTERNET	25,89%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	16,78%
PHARMACIE - COSMETIQUE	14,40%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	6,32%
CONSTRUCTION MECANIQUE	5,05%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	4,12%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	4,12%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	2,94%
TEXTILE & HABILLEMENT	2,58%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	2,46%
DISTRIBUTION	2,43%
DIFFUSION & EDITION	2,43%
BANQUES	2,14%
PRODUITS CHIMIQUES	2,14%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	2,10%
SOINS & SERVICE DE SANTE	1,92%
TELECOMMUNICATIONS	1,42%
BIOTECHNOLOGIE	0,76%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

5.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	42.882.118,79	44.588.844,50	87.470.963,29
Ventes	32.319.340,77	39.607.722,11	71.927.062,88
Total 1	75.201.459,56	84.196.566,61	159.398.026,17
Souscriptions	30.250.704,65	30.437.811,24	60.688.515,89
Remboursements	18.174.321,46	25.703.010,79	43.877.332,25
Total 2	48.425.026,11	56.140.822,03	104.565.848,14
Moyenne de référence de l'actif net total	109.902.715,87	127.473.819,80	118.736.276,31
Taux de rotation	24,36%	22,01%	46,18%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

5.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
R (Dis)	95.373,10	31.850,27	208.142,43	27.924,76	22.960,89	213.106,30	100.896,15	47.685,25	266.317,21
S (Dis)	85.230,32	49.534,68	214.757,85	191.316,99	93.081,13	312.993,71	189.796,44	187.625,92	315.164,23
T (Dis)	202.085,51	26.183,14	455.198,20	159.491,95	74.983,33	539.706,82	302.553,81	187.802,02	654.458,60
TOTAL			878.098,48			1.065.806,83			1.235.940,04

Montants payés et reçus par l'OPC							
EUR							
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	
R (Dis)	8.077.471,64	2.721.724,29	2.259.096,82	1.869.549,53	9.865.820,84	4.741.266,10	
S (Dis)	7.405.713,84	3.790.014,53	15.823.706,82	8.086.829,20	19.975.173,06	20.076.630,29	
T (Dis)	17.960.858,10	2.220.707,71	13.242.551,07	6.329.059,70	30.847.521,99	19.059.435,86	
TOTAL	33.444.043,58	8.732.446,53	31.325.354,71	16.285.438,43	60.688.515,89	43.877.332,25	

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
R (Dis)		71,09		86,72		105,18
S (Dis)	63.729.025,10	73,23	95.081.658,47	90,12	134.483.387,02	110,26
T (Dis)		72,95		89,67		109,59
TOTAL	63.729.025,10		95.081.658,47		134.483.387,02	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

5.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

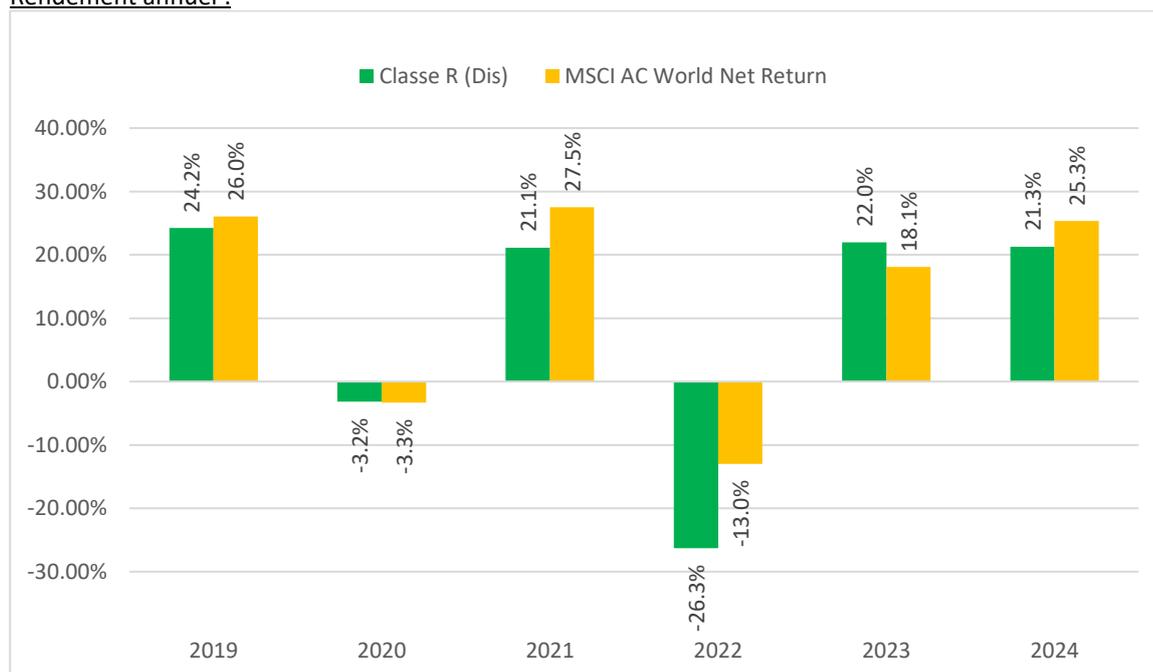
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe R sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe R (Dis)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI AC World Net Return

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI AC World Net Return	25,33 % (en EUR)	8,78 % (en EUR)	9,94 % (en EUR)		24/05/2018	9,07 % (en EUR)

Classe R (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe R (Dis)	21,29 % (en EUR)	2,93 % (en EUR)	5,04 % (en EUR)		24/05/2018	5,15 % (en EUR)

Classe S (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe S (Dis)	22,35 % (en EUR)	3,82 % (en EUR)	5,94 % (en EUR)		24/05/2018	6,05 % (en EUR)

Classe T (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe T (Dis)	22,21 % (en EUR)	3,72 % (en EUR)	5,83 % (en EUR)		24/05/2018	5,93 % (en EUR)

5.10. FRAIS

Frais récurrents

Classe R (Dis) - BE6304246224 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1.81%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0.37%

Classe S (Dis) - BE6304247230 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0.94%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0.37%

Classe T (Dis) - BE6304248246 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1.04%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0.37%

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 15,30% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

5.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

5.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	Classe R (Dis)	9,93	euros
2019	Classe S (Dis)	10,07	euros
2019	Classe T (Dis)	10,05	euros
2021	Classe R (Dis)	14,23	euros
2021	Classe S (Dis)	15,53	euros
2021	Classe T (Dis)	15,33	euros

5.11.2. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

5.11.3. Affectation des résultats

L'Assemblée Générale annuelle des actionnaires de chacun des compartiments déterminera chaque année, sur proposition du Conseil d'Administration, la part du résultat qui peut être allouée aux actions de distribution pour leur compartiment conformément à la législation en vigueur.

La Société souhaite faire bénéficier ses actionnaires propriétaires d'actions de distribution et soumis à l'impôt des sociétés en Belgique du régime des revenus définitivement taxé (RDT) établi par les articles 202 et 203 du code des impôts sur les revenus.

En conséquence, l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires devra respecter en cette matière, pour chaque compartiment correspondant aux actions de distribution, le taux minimum prévu par l'article 203 § 2 du Code des impôts sur les revenus 1992 et à toute modification ultérieure du taux minimum de distribution des revenus prévu au § 2 de cet article. Ceci signifie que la Société et également chaque compartiment distribuera au moins 90 % des revenus recueillis, déduction faite des rémunérations, commissions et frais. Le taux de 90 % pourrait faire l'objet d'une adaptation ultérieure vers le haut ou vers le bas en fonction de nouvelles dispositions fiscales. Ce taux de distribution de 90 % s'applique par compartiment pour la partie du résultat imputable aux actions de distribution des différents compartiments.

5.11.4. Transparence en matière de durabilité

Transparence en matière de durabilité

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie ») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement

Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM DBI-RDT B EQUITIES WORLD

Identifiant d'entité juridique:
5493002EY9QNN7RDD184

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>;

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG de sévérité maximale autour des questions environnementales ou sociales.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme non-conformes aux normes mondiales (Global Standards);

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>;

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG de sévérité maximale autour des questions environnementales ou sociales.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024
Caractéristiques E/S	97.97%	99.17%	98.98%

Période de référence	2022	2023	2024
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs telles que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué.

De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les entreprises ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement sur le site <https://www.dpaminvestments.com>.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT	Information et communication	7.15	Etats-Unis
NVIDIA CORP	Industrie manufacturière	5.95	Etats-Unis
ALPHABET A	Information et communication	4.98	Etats-Unis
MASTERCARD INCORPORATED CLASS A	Activités de services administratifs et de soutien	4.07	Etats-Unis
TAIWAN SEMICONDUCTOR CO. ADR	Industrie manufacturière	3.25	Taiwan
PROCTER & GAMBLE	Industrie manufacturière	2.72	Etats-Unis
STRYKER CORPORATION	Industrie manufacturière	2.69	Etats-Unis
ZOETIS A	Industrie manufacturière	2.65	Etats-Unis
BOSTON SCIENTIFIC CORPORATION	Industrie manufacturière	2.59	Etats-Unis
BOOKING HOLDINGS	Activités de services administratifs et de soutien	2.46	Etats-Unis
MARSH & MCLENNAN COMPANIES, INC.	Activités financières et d'assurance	2.44	Etats-Unis
AUTOMATIC DATA PROCESSING	Information et communication	2.42	Etats-Unis
S&P GLOBAL INC	Activités de services administratifs et de soutien	2.41	Etats-Unis
AMAZON COM	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	2.41	Etats-Unis
LINDE PLC	Industrie manufacturière	2.34	Etats-Unis



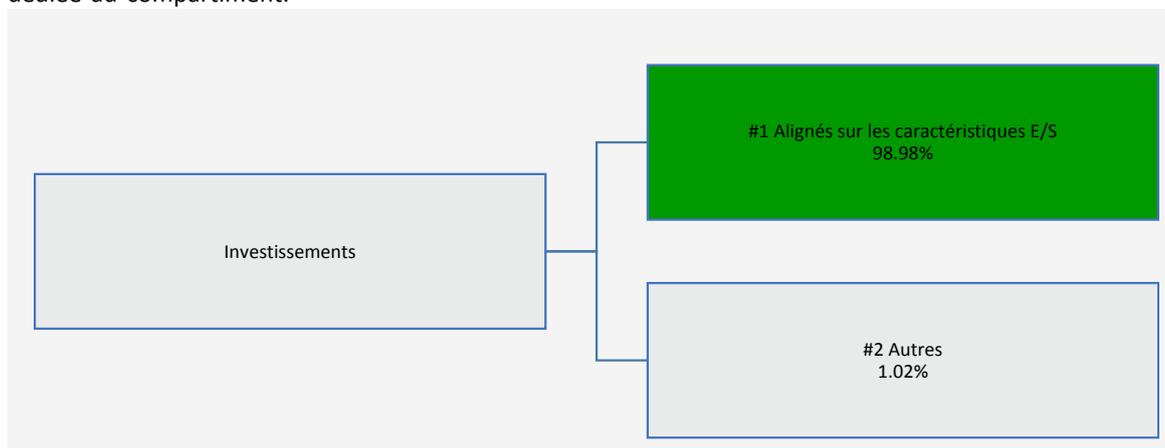
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 98.98% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Information et communication	Édition	19.45
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	17.59
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	9.32
Industrie manufacturière	Industrie chimique	8.17
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	8.10
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	6.57
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	5.42
Information et communication	Services d'information	4.98
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	4.56
Activités de services administratifs et de soutien	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	2.46
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	2.41

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	2.08
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	1.90
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	1.64
Industrie manufacturière	Fabrication de textiles	1.44
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	1.20
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	1.11
Industrie manufacturière	Fabrication d'objets divers en bois; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	0.58
Liquidités	Liquidités	1.02



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

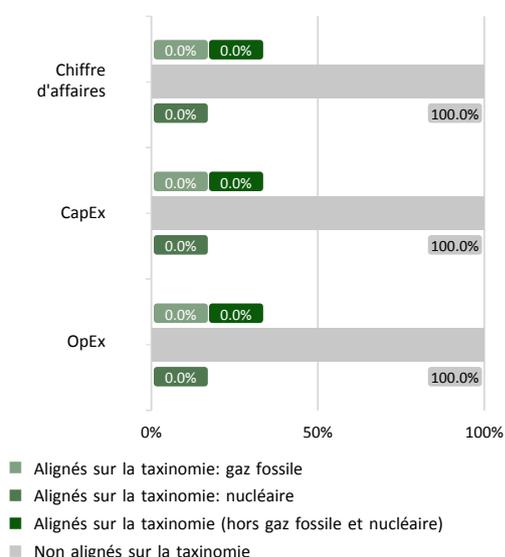
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

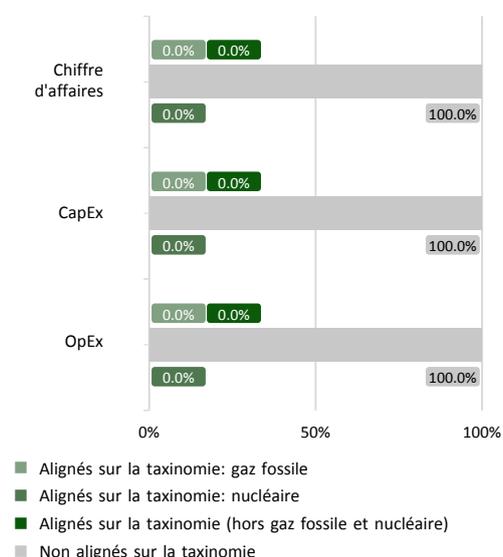
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 1.02% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

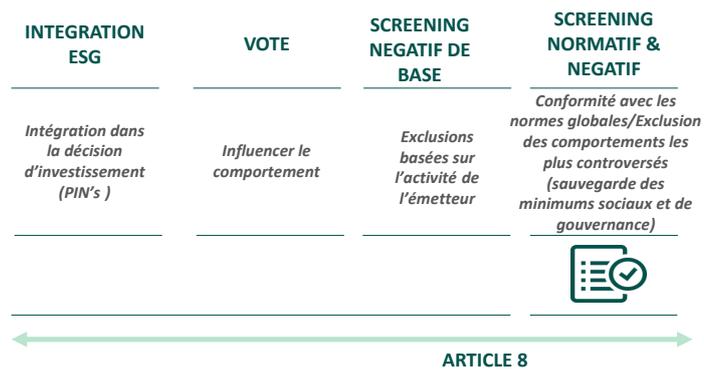
Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales ('Global Standards').

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

6. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM DBI-RDT B EQUITIES US INDEX

6.1. RAPPORT DE GESTION

6.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : le 03 mai 2024

Prix de souscription lors de cette période : 100 EUR.

6.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

6.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

L'objectif de ce compartiment est de répliquer, de manière physique et non synthétique*, la performance dite « Net Dividends Reinvested » de l'indice capipondéré** MSCI USA Net Return en Euros. Il s'agit d'un compartiment de type « tracker ».

**La réplication physique consiste à répliquer la composition de l'indice en achetant les titres sous-jacents. La réplication synthétique consiste à répliquer la performance de l'indice via des contrats futures sur indice.*

*** Indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière de chaque constituant.*

Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un indice.

6.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI USA Net Return Index de MSCI Inc.

MSCI USA Net Return couvre environ 85 % de la capitalisation de marché flottant des USA.

Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

Tracking error

Le tracking-error est la volatilité annualisée des différences entre les rendements de la part de référence et du benchmark (ou de l'indice de référence). Cet indicateur mesure (ex post) dans quelle proportion le rendement de la part de référence peut s'écarter de celui de son benchmark (ou de l'indice de référence).

Le « tracking error » (erreur de suivi) est de l'ordre de 1,5%.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site www.funds.dpaminvestments.com/funds.html.

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

6.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'indice de référence du compartiment DPAM DBI-RDT B Equities US Index est l'indice MSCI Daily Net Total Return USA Euro.

L'indice MSCI Daily Net Total Return USA Euro, dividendes nets de précompte local réinvestis, couvre les États-Unis et est établi par MSCI.

L'indice comptait 589 positions en fin d'année. Vous pouvez consulter la valeur de l'indice sur le site web de MSCI : www.msci.com/end-of-day-data-search. Vous pouvez consulter la composition de ses indices sur le site web de MSCI : www.msci.com/constituents.

L'objectif du fonds est de reproduire physiquement et intégralement la composition de l'indice sous-jacent (MSCI USA). Comme par le passé, le plein investissement s'est poursuivi au sein de ce compartiment. Les liquidités ont été maintenues à un niveau très faible.

Au cours de l'année, le compartiment a suivi de près l'évolution de l'indice.

6.1.6. Politique future

Comme par le passé, le compartiment DPAM DBI-RDT B Equities US Index poursuivra une politique d'investissement basée sur une indexation géographique et sectorielle. L'indice de référence demeure l'indice MSCI Daily Net Total Return USA Euro publié par MSCI.

6.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur de risque synthétique donne une indication du risque lié à l'investissement dans un organisme de placement collectif ou un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

La classe de risque actuelle pour le compartiment DPAM DBI-RDT B Equities US Index est 5.

6.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		106.896.892,33	
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	106.868.828,96	
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	106.841.579,81	
a.	Actions	106.841.579,81	
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	27.249,15	
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-247.740,74	
A.	Créances	45.848,83	
d.	Autres	45.848,83	
B.	Dettes	-293.589,57	
a.	Montants à payer (-)	-131.286,80	
c.	Emprunts (-)	-967,59	
e.	Autres (-)	-161.335,18	
V.	Dépôts et liquidités	275.804,11	
A.	Avoirs bancaires à vue	275.804,11	
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		106.896.892,33	
A.	Capital	98.302.797,31	
B.	Participations au résultat	-110.166,76	
C.	Résultat reporté		
D.	Résultat de l'exercice	8.704.261,78	

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

6.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		8.691.115,12	
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	8.688.693,75	
a.	Actions	8.688.693,75	
	Gain réalisé	61.428,09	
	Perte réalisée	-33.943,85	
	Gain/Perte non-réalisé	8.661.209,51	
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	2.381,06	
	Gain/Perte non-réalisé	2.381,06	
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	40,31	
b.	Autres positions et opérations de change	40,31	
iv.	Autres	40,31	
	Gain /Perte réalisée	40,31	
II.	Produits et charges des placements	362.840,63	
A.	Dividendes	444.604,16	
B.	Intérêts (+/-)	10.700,87	
b.	Dépôts et liquidités	10.700,87	
	Intérêts d'emprunts (-)	-24.485,23	
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-67.979,17	
	D'origine étrangère	-67.979,17	
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-349.693,97	
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-126.546,69	
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-17.621,91	
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-123.005,41	
a.	Gestion financière	-107.112,33	
	Classe R (Dis)	-23.087,93	
	Classe S (Dis)	-28.714,46	
	Classe T (Dis)	-55.309,94	
b.	Gestion administrative et comptable	-15.893,08	
E.	Frais administratifs (-)	-8.384,06	
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-378,12	
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-668,70	
H.	Services et biens divers (-)	-4.912,60	
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-66.671,81	
	Classe R (Dis)	-12.769,50	
	Classe S (Dis)	-3.639,49	
	Classe T (Dis)	-50.262,82	
K.	Autres charges (-)	-1.504,67	
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		13.146,66	
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	8.704.261,78	
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	8.704.261,78	

DPAM DBI-RDT B

Equities US Index

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	8.594.095,02	
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente		
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	8.704.261,78	
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-110.166,76	
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-8.594.095,02	
IV.	(Distribution des dividendes)		

6.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Bermudes							
ARCH CAP GRP	270	USD	92,35	24.079,67		0,02%	0,02%
				24.079,67		0,02%	0,02%
Canada							
WASTE CONNECTIONS	650	CAD	246,60	107.631,36		0,10%	0,10%
				107.631,36		0,10%	0,10%
Suisse							
BUNGE GLOBAL SA	639	EUR	74,16	47.388,24		0,04%	0,04%
CHUBB	930	USD	276,30	248.149,69		0,23%	0,23%
				295.537,93		0,28%	0,28%
Curacao							
SCHLUMBERGER NV	1.470	USD	38,34	54.427,62		0,05%	0,05%
				54.427,62		0,05%	0,05%
Irlande							
ACCENTURE PLC CL A	1.350	USD	351,79	458.634,96		0,43%	0,43%
ALLEGION PLC	200	USD	130,68	25.239,98		0,02%	0,02%
AON PLC	460	USD	359,16	159.549,59		0,15%	0,15%
CRH	1.420	GBP	74,14	127.332,85		0,12%	0,12%
EATON CORP -ADR- FLUTTER ENTERT	850	USD	331,87	272.418,64		0,25%	0,25%
JOHNSON CONTROLS	430	EUR	253,10	108.833,00		0,10%	0,10%
JOHNSON CONTROLS	1.570	USD	78,93	119.671,75		0,11%	0,11%
LINDE PLC NPV -NEW- MEDTRONIC PLC	1.080	USD	418,67	436.662,10		0,41%	0,41%
PENTAIR PLC	2.750	USD	79,88	212.139,06		0,20%	0,20%
SEAGATE HLDGS	320	USD	100,64	31.100,72		0,03%	0,03%
SEAGATE HLDGS	350	USD	86,31	29.172,86		0,03%	0,03%
SMURFIR	1.100	USD	53,86	57.214,87		0,05%	0,05%
STERIS PLC	141	USD	205,56	27.990,30		0,03%	0,03%
TE CONNECTIVITY PLC	550	USD	142,97	75.937,71		0,07%	0,07%
TRANE TECHNOLOGIES	490	USD	369,35	174.776,92		0,16%	0,16%
WILLIS TOWERS WATSON	240	USD	313,24	72.600,29		0,07%	0,07%
				2.389.275,60		2,24%	2,24%
Caïmanes							
GARMIN LTD	373	USD	206,26	74.297,42		0,07%	0,07%
				74.297,42		0,07%	0,07%
Libéria							
ROYAL CARIBBEAN	170	USD	230,69	37.872,82		0,04%	0,04%
				37.872,82		0,04%	0,04%
Pays-Bas							
CNH INDUSTRIAL	2.760	EUR	10,79	29.794,20		0,03%	0,03%
LYONDELLBASELL IND	600	USD	74,27	43.034,28		0,04%	0,04%
NXP SEMICONDUCTORS	570	USD	207,85	114.412,84		0,11%	0,11%
				187.241,32		0,18%	0,18%
Panama							

DPAM DBI-RDT B

Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
CARNIVAL CORP NEW	1.400	USD	24,92	33.691,94		0,03%	0,03%
				33.691,94		0,03%	0,03%
États-Unis d'Amérique							
3M	1.400	USD	129,09	174.530,18		0,16%	0,16%
A.O.SMITH CORP	340	USD	68,21	22.396,33		0,02%	0,02%
ABBOTT LABORATORIES	3.800	USD	113,11	415.082,57		0,39%	0,39%
ABBVIE	3.700	USD	177,70	634.949,30		0,59%	0,59%
ADOBE INC	970	USD	444,68	416.552,00		0,39%	0,39%
ADVANCED MICRO	3.550	USD	120,79	414.103,81		0,39%	0,39%
AECOM	300	USD	106,82	30.947,37		0,03%	0,03%
AES	1.550	USD	12,87	19.264,61		0,02%	0,02%
AFLAC INC	1.100	USD	103,44	109.883,15		0,10%	0,10%
AGILENT	600	USD	134,34	77.840,66		0,07%	0,07%
AIRBNB INC -A-	900	USD	131,41	114.214,39		0,11%	0,11%
AIR PRODUCTS	450	USD	290,04	126.043,46		0,12%	0,12%
AKAMAI	290	USD	95,65	26.787,54		0,03%	0,03%
ALBEMARLE CORP	260	USD	86,08	21.613,52		0,02%	0,02%
ALBERTSONS COMPANIES	1.600	USD	19,64	30.346,69		0,03%	0,03%
ALEXANDRIA REIT	290	USD	97,55	27.319,65		0,03%	0,03%
ALIGN TECHNOLOGY	130	USD	208,51	26.177,02		0,02%	0,02%
ALLIANT ENERGY CORP	550	USD	59,16	31.422,50		0,03%	0,03%
ALLSTATE	480	USD	192,79	89.366,68		0,08%	0,08%
ALLY FINANCIAL	680	USD	36,01	23.647,32		0,02%	0,02%
ALNYLAM PHARMA INC	270	USD	235,31	61.355,58		0,06%	0,06%
ALPHABET INC -A-	12.600	USD	189,30	2.303.408,98		2,16%	2,15%
ALPHABET INC -C-	10.800	USD	190,44	1.986.240,46		1,86%	1,86%
AMAZON.COM INC -A-	20.350	USD	219,39	4.311.527,28		4,03%	4,03%
AMEREN	400	USD	89,14	34.433,61		0,03%	0,03%
AMERICAN ELECTRIC	1.190	USD	92,23	105.991,02		0,10%	0,10%
AMERICAN EXPRESS	1.170	USD	296,79	335.339,74		0,31%	0,31%
AMERICAN FINANCIAL	250	USD	136,93	33.058,91		0,03%	0,03%
AMERICAN INTL GROUP	1.510	USD	72,80	106.159,34		0,10%	0,10%
AMERICAN TWR CORP	1.000	USD	183,41	177.122,16		0,17%	0,17%
AMERICAN WATER WORKS	529	USD	124,49	63.597,50		0,06%	0,06%
AMERIPRISE	220	USD	532,43	113.118,88		0,11%	0,11%
AMETEK INC -NEW-	500	USD	180,26	87.040,08		0,08%	0,08%
AMGEN	1.210	USD	260,64	304.562,43		0,28%	0,28%
AMPHENOL CORP -A-	2.450	USD	69,45	164.319,17		0,15%	0,15%
ANALOG	1.100	USD	212,53	225.773,54		0,21%	0,21%
ANSYS INC	150	USD	337,33	48.864,80		0,05%	0,05%
APA CORPORATION	900	USD	23,09	20.068,57		0,02%	0,02%
APOLLO GLB MGMT	860	USD	165,16	137.168,13		0,13%	0,13%
APPLE	32.800	USD	250,42	7.932.183,49		7,42%	7,42%
APPLIED MATERIALS	1.680	USD	162,63	263.851,67		0,25%	0,25%
APPLOVIN CORP	430	USD	323,83	134.473,10		0,13%	0,13%
ARCHER	2.000	USD	50,52	97.576,05		0,09%	0,09%
ARES MANAGEMENT CORP	350	USD	177,03	59.836,31		0,06%	0,06%
ARISTA NE	2.200	USD	110,53	234.829,55		0,22%	0,22%
ARTHUR J.GALLAGHER	580	USD	283,85	158.988,89		0,15%	0,15%
ASSURANT	160	USD	213,22	32.945,63		0,03%	0,03%
ATLASSIAN CORP	300	USD	243,38	70.510,86		0,07%	0,07%
ATMOS ENERGY CORP	230	USD	139,27	30.933,94		0,03%	0,03%
ATT	14.840	USD	22,77	326.322,36		0,31%	0,31%
AUTODESK	470	USD	295,57	134.155,38		0,13%	0,13%
AUTOMATIC DATA	800	USD	292,73	226.155,48		0,21%	0,21%
AUTOZONE	30	USD	3.202,00	92.766,78		0,09%	0,09%
AVALONBAY COM	340	USD	219,97	72.225,78		0,07%	0,07%
AVANTOR INC	1.286	USD	21,07	26.167,09		0,02%	0,02%
AVERY DENNISON	167	USD	187,13	30.179,34		0,03%	0,03%
AXON ENTERPRISE	177	USD	594,32	101.588,26		0,10%	0,10%
BAKER HUGHES-A	1.925	USD	41,02	76.256,40		0,07%	0,07%
BALL CORP	563	USD	55,13	29.974,11		0,03%	0,03%
BANK OF AMERICA	14.400	USD	43,95	611.183,00		0,57%	0,57%
BANK OF NY MELLON	1.610	USD	76,83	119.455,63		0,11%	0,11%
BAXTER INTERNATIONAL	800	USD	29,16	22.528,25		0,02%	0,02%
BECTON	700	USD	226,87	153.364,56		0,14%	0,14%
BENTLEY SYSTEMS B	800	USD	46,70	36.079,19		0,03%	0,03%
BERKSHIRE HATHAWY B	2.850	USD	453,28	1.247.559,63		1,17%	1,17%

DPAM DBI-RDT B

Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
BEST BUY	320	USD	85,80	26.514,73		0,02%	0,02%
BIOGEN INC	361	USD	152,92	53.311,56		0,05%	0,05%
BIOMARIN PHARMA	580	USD	65,73	36.816,42		0,03%	0,03%
BIO-TECHNE CORP	380	USD	72,03	26.433,03		0,02%	0,02%
BLACKROCK INC	315	USD	1.025,11	311.839,35		0,29%	0,29%
BLACKSTONE INC	1.660	USD	172,42	276.404,83		0,26%	0,26%
BLOCK INC -A-	1.111	USD	84,99	91.186,76		0,09%	0,09%
BOEING	1.900	USD	177,00	324.770,64		0,30%	0,30%
BOOKING HLDG	70	USD	4.968,42	335.866,15		0,31%	0,31%
BOOZ ALLEN HAM-A	200	USD	128,70	24.857,56		0,02%	0,02%
BOSTON SCIENTIFIC	3.000	USD	89,32	258.773,54		0,24%	0,24%
BRISTOL-MYERS	4.040	USD	56,56	220.668,66		0,21%	0,21%
BROADCOM INC	9.700	USD	231,84	2.171.750,85		2,03%	2,03%
BROADRIDGE FINANCIAL	191	USD	226,09	41.702,74		0,04%	0,04%
BROWN AND BROWN INC	700	USD	102,02	68.965,72		0,06%	0,06%
BROWN NVTGRG-B	620	USD	37,98	22.740,32		0,02%	0,02%
BUILDERS FIRSTSOURCE	403	USD	142,93	55.626,06		0,05%	0,05%
BURLINGTON STORE	110	USD	285,06	30.281,60		0,03%	0,03%
CABOT OIL AND GAS	1.500	USD	25,54	36.996,62		0,03%	0,03%
CADENCE DESIGN	586	USD	300,46	170.033,38		0,16%	0,16%
CAPITAL ONE FIN.	792	USD	178,32	136.387,68		0,13%	0,13%
CARDINAL HEALTH	370	USD	118,27	42.259,68		0,04%	0,04%
CARLISLE COS INC	95	USD	368,84	33.838,53		0,03%	0,03%
CARMAX NEW	350	USD	81,76	27.634,96		0,03%	0,03%
CARRIER GLOBAL CORP	1.920	USD	68,26	126.566,10		0,12%	0,12%
CARVANA-A RG	300	USD	203,36	58.916,47		0,06%	0,06%
CATERPILLAR	1.300	USD	362,76	455.420,57		0,43%	0,43%
CBOE GLOBAL MARKETS	160	USD	195,21	30.162,82		0,03%	0,03%
CBRE GROUP-A	1.303	USD	131,29	165.206,06		0,15%	0,15%
CDW	365	USD	174,04	61.346,79		0,06%	0,06%
CELANESE	251	USD	69,21	16.776,16		0,02%	0,02%
CENCORA INC	500	USD	224,68	108.488,65		0,10%	0,10%
CENTENE CORP	1.000	USD	60,58	58.503,14		0,05%	0,05%
CENTERPOINT ENERGY	1.200	USD	31,73	36.770,64		0,03%	0,03%
CERIDIAN HCM HOLDING	500	USD	72,64	35.074,84		0,03%	0,03%
CF INDUSTRIES HLDGS	320	USD	85,32	26.366,39		0,02%	0,02%
CHARLES RIVER	130	USD	184,60	23.175,28		0,02%	0,02%
CHARTER COMM-A	200	USD	342,77	66.203,77		0,06%	0,06%
CHENIERE ENERGY	440	USD	214,85	91.293,10		0,09%	0,09%
CHEVRON	3.820	USD	144,84	534.320,42		0,50%	0,50%
CHIPOTLE MEXICAN	2.700	USD	60,30	157.228,39		0,15%	0,15%
CHURCH - DWIGHT CO	600	USD	104,71	60.672,14		0,06%	0,06%
CIGNA CORPORATION	590	USD	276,14	157.337,13		0,15%	0,15%
CINCINNATI FINANCIAL	440	USD	143,70	61.060,36		0,06%	0,06%
CINTAS	900	USD	182,70	158.792,85		0,15%	0,15%
CISCO	9.000	USD	59,20	514.534,04		0,48%	0,48%
CITIGROUP INC	4.400	USD	70,39	299.098,02		0,28%	0,28%
CITIZENS FINL GROUP	800	USD	43,76	33.807,82		0,03%	0,03%
CLOROX	170	USD	162,41	26.663,16		0,02%	0,02%
CLOUDFLARE INC -A-	700	USD	107,68	72.791,89		0,07%	0,07%
CME GROUP -A-	740	USD	232,23	165.958,67		0,16%	0,16%
CMS ENERGY CORP	500	USD	66,65	32.182,52		0,03%	0,03%
COCA-COLA CO	9.900	USD	62,26	595.242,88		0,56%	0,56%
COGNIZANT TECHNOLOGY	1.100	USD	76,90	81.690,00		0,08%	0,08%
COINBASE GLOBAL INC	350	USD	248,30	83.925,64		0,08%	0,08%
COLGATE-PALMOLIVE	1.600	USD	90,91	140.469,34		0,13%	0,13%
COMCAST-A	8.600	USD	37,53	311.692,90		0,29%	0,29%
CONAGRA BRANDS INC	1.186	USD	27,75	31.783,20		0,03%	0,03%
CONOCOPHILLIPS	3.050	USD	99,17	292.098,99		0,27%	0,27%
CONSOLIDATED EDISON	700	USD	89,23	60.319,65		0,06%	0,06%
CONSTELLATION BRAND	400	USD	221,00	85.369,39		0,08%	0,08%
CONST ENRG	660	USD	223,71	142.586,77		0,13%	0,13%
COOPER CO	300	USD	91,93	26.633,51		0,02%	0,02%
COPART INC	2.000	USD	57,39	110.845,00		0,10%	0,10%
COREBRIDGE FINL	1.000	USD	29,93	28.903,91		0,03%	0,03%
CORNING	1.700	USD	47,52	78.014,49		0,07%	0,07%
CORPAY INC	100	USD	338,42	32.681,80		0,03%	0,03%
CORTEVA INC	1.200	USD	56,96	66.008,69		0,06%	0,06%
COSTAR GROUP INC	1.958	USD	71,59	135.367,67		0,13%	0,13%
COSTCO WHOLESALE	960	USD	916,27	849.463,25		0,79%	0,79%

DPAM DBI-RDT B

Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
CROWDSTRIKE HLDGS	520	USD	342,16	171.823,47		0,16%	0,16%
CROWN CASTLE INC	800	USD	90,76	70.118,78		0,07%	0,07%
CROWN HOLDINGS INC	340	USD	82,69	27.150,75		0,03%	0,03%
CSX CORP	3.600	USD	32,27	112.189,28		0,10%	0,10%
CUMMINS INC	300	USD	348,60	100.994,69		0,09%	0,09%
CVS HEALTH CORP	2.750	USD	44,89	119.215,35		0,11%	0,11%
D.R. HORTON	690	USD	139,82	93.168,32		0,09%	0,09%
DANAHER CORP	1.400	USD	229,55	310.352,49		0,29%	0,29%
DARDEN	254	USD	186,69	45.793,59		0,04%	0,04%
DATADOG-A	500	USD	142,89	68.995,65		0,06%	0,06%
DAVITA INC	200	USD	149,55	28.884,60		0,03%	0,03%
DECKERS OUTDOOR CORP	400	USD	203,09	78.450,99		0,07%	0,07%
DEERE	640	USD	423,70	261.871,56		0,25%	0,24%
DELL TECH -C	700	USD	115,24	77.902,46		0,07%	0,07%
DELTA AIR LINES	500	USD	60,50	29.212,94		0,03%	0,03%
DEVON ENERGY	1.400	USD	32,73	44.251,09		0,04%	0,04%
DEXCOM INC	924	USD	77,77	69.395,92		0,06%	0,06%
DIAMONDBACK ENERGY	350	USD	163,83	55.374,70		0,05%	0,05%
DICK S SPORTING GOOD	130	USD	228,84	28.729,31		0,03%	0,03%
DIGITAL REALTY	600	USD	177,33	102.750,36		0,10%	0,10%
DISCOVER FINANCIAL	450	USD	173,23	75.281,02		0,07%	0,07%
DOCUSIGN	500	USD	89,94	43.428,30		0,04%	0,04%
DOLLAR GENERAL CORP	301	USD	75,82	22.039,42		0,02%	0,02%
DOLLAR TREE	250	USD	74,94	18.092,71		0,02%	0,02%
DOMINION ENERGY	1.500	USD	53,86	78.020,28		0,07%	0,07%
DOMINO S PIZZA	96	USD	419,76	38.915,46		0,04%	0,04%
DOORDASH INC	710	USD	167,75	115.019,31		0,11%	0,11%
DOVER	371	USD	187,60	67.213,52		0,06%	0,06%
DOW INC W-I	1.300	USD	40,13	50.380,49		0,05%	0,05%
DRAFTKINGS INC	800	USD	37,20	28.739,74		0,03%	0,03%
DTE ENERGY	600	USD	120,75	69.966,20		0,07%	0,07%
DUKE ENERGY CORP	1.550	USD	107,76	161.305,53		0,15%	0,15%
DUPONT DE NEMOURS	950	USD	76,25	69.954,13		0,07%	0,07%
DYNATRACE INC	400	USD	54,35	20.994,69		0,02%	0,02%
EASTMAN CHEMICAL	260	USD	91,32	22.929,21		0,02%	0,02%
EBAY	1.214	USD	61,95	72.628,97		0,07%	0,07%
ECOLAB INC	500	USD	234,32	113.143,41		0,11%	0,11%
EDISON INT	900	USD	79,84	69.392,56		0,06%	0,06%
EDWARDS LIFESCIENCES	1.100	USD	74,03	78.641,24		0,07%	0,07%
ELECTRONIC ARTS	500	USD	146,30	70.642,20		0,07%	0,07%
ELEVANCE HEALTH INC	490	USD	368,90	174.563,98		0,16%	0,16%
ELI	1.750	USD	772,00	1.304.683,73		1,22%	1,22%
EMCOR GROUP	160	USD	453,90	70.134,23		0,07%	0,07%
EMERSON ELECTRIC	1.330	USD	123,93	159.176,15		0,15%	0,15%
ENPHASE ENERGY INC	140	USD	68,68	9.285,56		0,01%	0,01%
ENTEGRIS INC	250	USD	99,06	23.915,98		0,02%	0,02%
ENTERGY CORP.	1.660	USD	75,82	121.546,31		0,11%	0,11%
EOG RESOURCES INC	1.350	USD	122,58	159.809,75		0,15%	0,15%
EPAM SYSTEMS INC	140	USD	233,82	31.612,55		0,03%	0,03%
EQUIFAX	270	USD	254,85	66.450,51		0,06%	0,06%
EQUINIX INC	180	USD	942,89	163.901,69		0,15%	0,15%
EQUITABLE HOLDINGS	650	USD	47,17	29.609,37		0,03%	0,03%
EQUITABLE RESOURCES	1.090	USD	46,11	48.536,84		0,05%	0,05%
EQUITY RESIDENTIAL	600	USD	71,76	41.579,91		0,04%	0,04%
ERIE INDEMNITY -A-	70	USD	412,23	27.866,83		0,03%	0,03%
ESSENTIAL UTILITIES	730	USD	36,32	25.604,64		0,02%	0,02%
ESSEX PROPERTY REIT	120	USD	285,44	33.078,51		0,03%	0,03%
ESTEE LAUDER CIE	386	USD	74,98	27.950,05		0,03%	0,03%
EVERSOURCE ENERGY	500	USD	57,43	27.730,56		0,03%	0,03%
EXACT SCIENCES	400	USD	56,19	21.705,46		0,02%	0,02%
EXELON	2.000	USD	37,64	72.699,18		0,07%	0,07%
EXPAND ENERGY	340	USD	99,55	32.686,62		0,03%	0,03%
EXPEDIA GROUP INC	260	USD	186,33	46.784,93		0,04%	0,04%
EXPEDITORS INTL WASH	262	USD	110,77	28.026,79		0,03%	0,03%
EXTRA SP ST REIT	480	USD	149,60	69.346,21		0,06%	0,06%
EXXON MOBIL CORP	9.800	USD	107,57	1.018.045,39		0,95%	0,95%
F5 INC	150	USD	251,47	36.427,33		0,03%	0,03%
FACTSET RESERACH	65	USD	480,28	30.147,95		0,03%	0,03%
FAIR ISAAC	55	USD	1.990,93	105.747,13		0,10%	0,10%
FASTENAL CO	1.400	USD	71,91	97.222,60		0,09%	0,09%

DPAM DBI-RDT B

Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
FEDEX	450	USD	281,33	122.258,33		0,11%	0,11%
FERGUSON ENTERPRISES	220	USD	173,57	36.876,29		0,03%	0,03%
FIDELITY NAT FIN-WI	550	USD	56,14	29.818,45		0,03%	0,03%
FIDELITY NATL INFOR	1.450	USD	80,77	113.101,40		0,11%	0,11%
FIFTH THIRD	1.636	USD	42,28	66.798,73		0,06%	0,06%
FIRST CITIZENS BCSHS	15	USD	2.113,02	30.608,69		0,03%	0,03%
FIRSTENERGY	800	USD	39,78	30.732,98		0,03%	0,03%
FIRST SOLAR INC	300	USD	176,24	51.059,39		0,05%	0,05%
FISERV INC	1.300	USD	205,42	257.890,87		0,24%	0,24%
FORD MOTOR	11.000	USD	9,90	105.166,59		0,10%	0,10%
FORTINET INC	1.390	USD	94,48	126.824,92		0,12%	0,12%
FORTIVE-WI	951	USD	75,00	68.879,77		0,06%	0,06%
FORTUNE BRANDS HOME	420	USD	68,33	27.714,73		0,03%	0,03%
FOX -B	700	USD	45,74	30.920,33		0,03%	0,03%
FOX CORP	680	USD	48,58	31.901,88		0,03%	0,03%
FREEMONT MCMORAN	3.300	USD	38,10	121.429,80		0,11%	0,11%
GAMING LEISURE	570	USD	48,16	26.510,09		0,02%	0,02%
GARTNER INC A	150	USD	484,47	70.179,14		0,07%	0,07%
GE AEROSPACE	2.900	USD	166,79	467.108,64		0,44%	0,44%
GE HEALTH TECH INC	830	USD	78,18	62.664,80		0,06%	0,06%
GEN DIGITAL INC	1.100	USD	27,38	29.085,47		0,03%	0,03%
GENERAL MILLS INC	1.400	USD	63,77	86.217,29		0,08%	0,08%
GENERAL MOTORS CO	2.448	USD	53,27	125.934,29		0,12%	0,12%
GENUINE PARTS	258	USD	116,76	29.091,34		0,03%	0,03%
GE VERNOVA INC	620	USD	328,93	196.945,05		0,18%	0,18%
GILEAD SCIENCES	2.490	USD	92,37	222.116,18		0,21%	0,21%
GLOBAL PAYMENTS INC	382	USD	112,06	41.339,37		0,04%	0,04%
GODADDY INC-A-	236	USD	197,37	44.982,44		0,04%	0,04%
GOLDMAN SACHS	710	USD	572,62	392.622,11		0,37%	0,37%
GRACO INC	340	USD	84,29	27.676,10		0,03%	0,03%
GRAINGER	110	USD	1.054,05	111.970,55		0,10%	0,10%
HALLIBURTON	2.100	USD	27,19	55.141,48		0,05%	0,05%
HARTFORD	650	USD	109,40	68.672,14		0,06%	0,06%
HCA HEALTHCARE INC	500	USD	300,15	144.929,99		0,14%	0,14%
HEALTHPEAK PROPRTIE	1.400	USD	20,27	27.405,12		0,03%	0,03%
HEICO.	120	USD	237,74	27.550,75		0,03%	0,03%
HEICO CORP -A-	150	USD	186,08	26.955,09		0,03%	0,03%
HENRY JACK ASSOCIAT	160	USD	175,30	27.086,43		0,03%	0,03%
HENRY SCHEIN	390	USD	69,20	26.062,77		0,02%	0,02%
HERSHEY	400	USD	169,35	65.417,67		0,06%	0,06%
HESS	576	USD	133,01	73.987,21		0,07%	0,07%
HEWLETT PACKARD WI	3.337	USD	21,35	68.802,46		0,06%	0,06%
HF SINCLAIR	540	USD	35,05	18.278,13		0,02%	0,02%
HILTON INC	600	USD	247,18	143.223,56		0,13%	0,13%
HOLOGIC INC	400	USD	72,09	27.847,42		0,03%	0,03%
HOME DEPOT	2.170	USD	388,99	815.169,77		0,76%	0,76%
HONEYWELL INT.	1.600	USD	225,89	349.033,32		0,33%	0,33%
HORMEL FOODS	2.200	USD	31,37	66.648,00		0,06%	0,06%
HOWMET AERSPACE	800	USD	109,37	84.496,38		0,08%	0,08%
HP INC	1.900	USD	32,63	59.871,56		0,06%	0,06%
HUBBELL	168	USD	418,89	67.960,91		0,06%	0,06%
HUBSPOT INC	85	USD	696,77	57.195,03		0,05%	0,05%
HUMANA	230	USD	253,71	56.352,78		0,05%	0,05%
HUNTINGTON BANCSHARE	2.631	USD	16,27	41.338,84		0,04%	0,04%
HYATT HOTELS CORP	200	USD	156,98	30.319,65		0,03%	0,03%
IBM	2.020	USD	219,83	428.833,03		0,40%	0,40%
IDEX CORP	150	USD	209,29	30.317,24		0,03%	0,03%
IDEXX LABS	170	USD	413,44	67.875,23		0,06%	0,06%
ILLINOIS TOOL	670	USD	253,56	164.061,03		0,15%	0,15%
ILLUMINA INC	287	USD	133,63	37.037,00		0,03%	0,03%
INCYTE CORP	470	USD	69,07	31.349,98		0,03%	0,03%
INGERSOLL RAND	1.200	USD	90,46	104.830,52		0,10%	0,10%
INSULET CORP	130	USD	261,07	32.775,57		0,03%	0,03%
INTEL	10.000	USD	20,05	193.626,27		0,18%	0,18%
INTERCON EXCHANGE	1.200	USD	149,01	172.681,80		0,16%	0,16%
INTERPUBLIC	920	USD	28,02	24.894,64		0,02%	0,02%
INTL FLAVORS-FRAGR	600	USD	84,55	48.990,83		0,05%	0,05%
INTUIT	620	USD	628,50	376.310,96		0,35%	0,35%
INTUITIVE SURGICAL	730	USD	521,96	367.967,94		0,34%	0,34%
INVITATION	1.000	USD	31,97	30.873,97		0,03%	0,03%

DPAM DBI-RDT B

Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
IQVIA HOLDINGS INC	377	USD	196,51	71.544,44		0,07%	0,07%
IRON MOUNTAIN REIT	650	USD	105,11	65.979,24		0,06%	0,06%
J.B.HUNT TRANSP	120	USD	170,66	19.777,11		0,02%	0,02%
JABIL CIRCUIT	200	USD	143,90	27.793,34		0,03%	0,03%
JACOBS SOLUTIONS	200	USD	133,62	25.807,82		0,02%	0,02%
JM SMUCKER	296	USD	110,12	31.478,05		0,03%	0,03%
JOHNSON	5.250	USD	144,62	733.225,49		0,69%	0,69%
JPMORGAN CHASE	6.150	USD	239,71	1.423.676,00		1,33%	1,33%
JUNIPER	700	USD	37,45	25.316,27		0,02%	0,02%
KELLANOVA	643	USD	80,97	50.278,81		0,05%	0,05%
KENVUE INC	3.700	USD	21,35	76.286,82		0,07%	0,07%
KEURIG DR PEPPER	3.160	USD	32,12	98.019,51		0,09%	0,09%
KEYCORP	1.800	USD	17,14	29.794,30		0,03%	0,03%
KEYSIGHT TECH-WI	350	USD	160,63	54.293,10		0,05%	0,05%
KIMBERLY-CLARK	760	USD	131,04	96.176,15		0,09%	0,09%
KIMCO REALTY	1.300	USD	23,43	29.414,78		0,03%	0,03%
KINDER MORGAN	4.000	USD	27,40	105.842,59		0,10%	0,10%
KKR AND CO -A-	1.300	USD	147,91	185.690,97		0,17%	0,17%
KLA CORPORATION	260	USD	630,12	158.214,58		0,15%	0,15%
KNGHT-SWIFT TRANSP	560	USD	53,04	28.684,11		0,03%	0,03%
KROGER CO	1.300	USD	61,15	76.769,68		0,07%	0,07%
LABCORP HOLDINGS INC	160	USD	229,32	35.433,32		0,03%	0,03%
LAMB WST HLDG-WI RG	549	USD	66,83	35.431,84		0,03%	0,03%
LAM RESEARCH	2.800	USD	72,23	195.310,48		0,18%	0,18%
LAS VEGAS SANDS	800	USD	51,36	39.679,38		0,04%	0,04%
LEIDOS HOLDG	246	USD	144,06	34.223,81		0,03%	0,03%
LENNAR CORP	400	USD	136,37	52.677,93		0,05%	0,05%
LENNOX INTL	62	USD	609,30	36.481,51		0,03%	0,03%
LIVE NATION ENTERT	290	USD	129,50	36.267,50		0,03%	0,03%
LKQ CORP	600	USD	36,75	21.294,06		0,02%	0,02%
LOEWS CORP	360	USD	84,69	29.443,17		0,03%	0,03%
LOWE	1.200	USD	246,80	286.006,76		0,27%	0,27%
LPL FIN HLDG	150	USD	326,51	47.297,44		0,04%	0,04%
LULULEMON ATHLETICA	220	USD	382,41	81.245,97		0,08%	0,08%
MANHATTAN ASSOC	110	USD	270,24	28.707,29		0,03%	0,03%
MARATHON PETROLEUM	800	USD	139,50	107.774,02		0,10%	0,10%
MARKEL GROUP INC	20	USD	1.726,23	33.340,99		0,03%	0,03%
MARKETAXESS HLD	115	USD	226,04	25.103,43		0,02%	0,02%
MARRIOTT	510	USD	278,94	137.382,33		0,13%	0,13%
MARSH	1.030	USD	212,41	211.281,80		0,20%	0,20%
MARTIN MARIETTA	130	USD	516,50	64.843,07		0,06%	0,06%
MARVELL TECHNOLOGY	2.000	USD	110,45	213.326,90		0,20%	0,20%
MASCO	800	USD	72,57	56.065,67		0,05%	0,05%
MASTERCARD-A	1.800	USD	526,57	915.331,72		0,86%	0,86%
MATCH GROUP INC	860	USD	32,71	27.166,20		0,03%	0,03%
MCCORMIC CO INC	948	USD	76,24	69.797,70		0,07%	0,07%
MCDONALD	1.650	USD	289,89	461.920,33		0,43%	0,43%
MCKESSON	300	USD	569,91	165.111,54		0,15%	0,15%
MERCADOLIBRE INC	97	USD	1.700,44	159.287,96		0,15%	0,15%
MERCK AND CO INC	5.670	USD	99,48	544.714,24		0,51%	0,51%
META PLATFORMS INC	4.700	USD	585,51	2.657.553,84		2,49%	2,49%
METLIFE	1.560	USD	81,88	123.353,74		0,12%	0,12%
METTLER TOLEDO INTL	49	USD	1.223,68	57.904,70		0,05%	0,05%
MGM RESORTS INTL	196	USD	34,65	6.558,57		0,01%	0,01%
MICROCHIP TECH.	950	USD	57,35	52.614,68		0,05%	0,05%
MICRON TECHNOLOGY	2.300	USD	84,16	186.931,92		0,17%	0,17%
MICROSOFT	15.250	USD	421,50	6.207.508,45		5,81%	5,81%
MICROSTRATEGY INC A	350	USD	289,62	97.891,84		0,09%	0,09%
MODERNA INC	400	USD	41,58	16.061,81		0,02%	0,02%
MOLINA HEALTHCARE	80	USD	291,05	22.485,76		0,02%	0,02%
MOLSON COORS	1.020	USD	57,32	56.462,00		0,05%	0,05%
MONDELEZ INTL	4.000	USD	59,73	230.729,12		0,22%	0,22%
MONGODB INC -A-	100	USD	232,81	22.482,86		0,02%	0,02%
MONOLITHIC POWER	80	USD	591,70	45.713,18		0,04%	0,04%
MONSTER BEVERAGE	2.000	USD	52,56	101.516,18		0,09%	0,09%
MOODY	340	USD	473,37	155.428,10		0,15%	0,15%
MORGAN STANLEY	2.780	USD	125,72	337.519,65		0,32%	0,32%
MOSAIC CO	1.200	USD	24,58	28.484,79		0,03%	0,03%
MOTOROLA SOLTN	350	USD	462,23	156.234,19		0,15%	0,15%
MSCI	146	USD	600,01	84.598,22		0,08%	0,08%

DPAM DBI-RDT B

Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
MT BANK CORPORATION	382	USD	188,01	69.357,62		0,06%	0,06%
NASDAQ INC	975	USD	77,31	72.793,10		0,07%	0,07%
NETAPP INC	500	USD	116,04	56.030,90		0,05%	0,05%
NETFLIX	940	USD	891,32	809.117,14		0,76%	0,76%
NEUROCRINE BIOSC	200	USD	136,50	26.364,08		0,02%	0,02%
NEWMONT CORPORATION	2.570	USD	37,22	92.376,05		0,09%	0,09%
NEWS CORP A	1.000	USD	27,55	26.600,68		0,02%	0,02%
NEXTERA ENERGY INC	4.900	USD	71,69	339.238,05		0,32%	0,32%
NIKE INC -B-	2.800	USD	75,67	204.612,26		0,19%	0,19%
NISOURCE	1.000	USD	36,76	35.499,76		0,03%	0,03%
NORDSON CORP	220	USD	209,24	44.454,66		0,04%	0,04%
NORFOLK SOUTHERN	460	USD	234,70	104.260,74		0,10%	0,10%
NORTHERN TRUST	330	USD	102,50	32.665,38		0,03%	0,03%
NUCOR	550	USD	116,71	61.989,86		0,06%	0,06%
NUTANIX-A	500	USD	61,17	29.536,46		0,03%	0,03%
NVIDIA CORP	52.800	USD	134,29	6.847.428,30		6,41%	6,41%
NVR	5	USD	8.178,90	39.492,52		0,04%	0,04%
OCCIDENTAL PETROLEUM	1.453	USD	49,41	69.331,46		0,06%	0,06%
OKTA INC	260	USD	78,80	19.785,61		0,02%	0,02%
OLD DOMINION FRE	350	USD	176,40	59.623,37		0,06%	0,06%
OMNICOM	300	USD	86,04	24.927,09		0,02%	0,02%
ONEOK NEW	1.200	USD	100,40	116.349,59		0,11%	0,11%
ON SEMICONDUCTOR	900	USD	63,05	54.799,61		0,05%	0,05%
ORACLE	3.530	USD	166,64	568.072,62		0,53%	0,53%
O REILLY AUTO	115	USD	1.185,80	131.691,94		0,12%	0,12%
OTS WORLDWIDE CORP	800	USD	92,61	71.548,04		0,07%	0,07%
OVINTIV	580	CAD	58,23	22.678,13		0,02%	0,02%
OWENS CORNING	215	USD	170,32	35.363,40		0,03%	0,03%
PACCAR	1.150	USD	104,02	115.521,97		0,11%	0,11%
PACKAGING CORP AMER	180	USD	225,13	39.134,14		0,04%	0,04%
PALANTIR TECH -A-	4.500	USD	75,63	328.667,31		0,31%	0,31%
PALO ALTO NETWORKS	1.360	USD	181,96	238.981,75		0,22%	0,22%
PAPER	550	USD	53,82	28.586,19		0,03%	0,03%
PARKER HANNIFIN	290	USD	636,03	178.125,25		0,17%	0,17%
PAYCHEX	900	USD	140,22	121.871,56		0,11%	0,11%
PAYCOM SOFTWARE	140	USD	204,97	27.712,02		0,03%	0,03%
PAYPAL HOLDINGS INC	2.390	USD	85,35	196.993,24		0,18%	0,18%
PEPSICO	3.400	USD	152,06	499.279,58		0,47%	0,47%
PFIZER	11.500	USD	26,53	294.635,44		0,28%	0,28%
PG E	4.500	USD	20,18	87.696,76		0,08%	0,08%
PHILLIPS 66	881	USD	113,93	96.931,27		0,09%	0,09%
PINTEREST INC	876	USD	29,00	24.533,08		0,02%	0,02%
PNC	850	USD	192,85	158.302,75		0,15%	0,15%
POOL CORP	80	USD	340,94	26.340,13		0,02%	0,02%
PPG INDUSTRIES INC	650	USD	119,45	74.980,69		0,07%	0,07%
PPL CORP	2.000	USD	32,46	62.694,35		0,06%	0,06%
PRINCIPAL FIN	407	USD	77,47	30.449,34		0,03%	0,03%
PROCTER	5.110	USD	167,65	827.321,58		0,77%	0,77%
PROGRESSIVE	1.190	USD	239,61	275.360,60		0,26%	0,26%
PROLOGIS	2.100	USD	105,70	214.360,21		0,20%	0,20%
PRUDENTIAL FINANCIAL	700	USD	118,53	80.126,51		0,07%	0,07%
PTC INC	209	USD	183,87	37.111,38		0,03%	0,03%
PUBLIC SERVICE	960	USD	84,49	78.329,70		0,07%	0,07%
PUBLIC STORAGE R	430	USD	299,44	124.344,95		0,12%	0,12%
PULTE GROUP INC	450	USD	108,90	47.324,96		0,04%	0,04%
PURE STORAGE-A	627	USD	61,43	37.196,15		0,03%	0,03%
QORVO INC	230	USD	69,93	15.532,50		0,01%	0,01%
QUALCOMM	2.240	USD	153,62	332.311,73		0,31%	0,31%
QUANTA SERVICES INC	302	USD	316,05	92.174,89		0,09%	0,09%
QUEST	200	USD	150,86	29.137,61		0,03%	0,03%
RAYMOND JAMES FIN	336	USD	155,33	50.401,62		0,05%	0,05%
REALTY INCOME REIT	2.300	USD	53,41	118.631,58		0,11%	0,11%
REGENERON PHARMA INC	220	USD	712,33	151.340,03		0,14%	0,14%
REGIONS FINANCIAL	1.400	USD	23,52	31.799,13		0,03%	0,03%
RELIANCE INC	100	USD	269,26	26.002,90		0,02%	0,02%
REPUBLIC SERVICES	500	USD	201,18	97.141,48		0,09%	0,09%
RESMED INC	320	USD	228,69	70.671,95		0,07%	0,07%
REVVITY INC	250	USD	111,61	26.945,92		0,03%	0,03%
RIVIAN AUTOMOTIVE	1.800	USD	13,30	23.119,27		0,02%	0,02%
ROBINHOOD MARKETS B	1.200	USD	37,26	43.179,14		0,04%	0,04%

DPAM DBI-RDT B

Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
ROBINSON WORLDWIDE	310	USD	103,32	30.931,14		0,03%	0,03%
ROBLOX CORPORATION A	720	USD	57,86	40.231,00		0,04%	0,04%
ROCKWELL	300	USD	285,79	82.797,68		0,08%	0,08%
ROKU INC	420	USD	74,34	30.152,39		0,03%	0,03%
ROLLINS INC	600	USD	46,35	26.856,59		0,03%	0,03%
ROPER TECHNOLOGIES	240	USD	518,63	120.203,96		0,11%	0,11%
ROSS STORES	800	USD	151,27	116.867,21		0,11%	0,11%
RPM INTERNATIONAL	260	USD	123,06	30.898,70		0,03%	0,03%
RTX CORPORATION	3.160	USD	115,72	353.138,77		0,33%	0,33%
SALESFORCE INC	2.060	USD	334,33	665.108,45		0,62%	0,62%
SAMSARA INC -A-	700	USD	43,69	29.534,52		0,03%	0,03%
SBA COMMUNICATIONS	170	USD	203,80	33.458,23		0,03%	0,03%
SCHWAB	3.550	USD	74,01	253.728,15		0,24%	0,24%
SEI INVESTMENTS	390	USD	82,48	31.064,41		0,03%	0,03%
SEMPRA ENERGY	1.300	USD	87,72	110.126,51		0,10%	0,10%
SERVICENOW INC	450	USD	1.060,12	460.699,18		0,43%	0,43%
SHERWIN-WILLIAMS CO	570	USD	339,93	187.117,43		0,18%	0,18%
SIMON PROPERTY GROUP	700	USD	172,21	116.414,29		0,11%	0,11%
SKYWORKS SOLUTIONS	250	USD	88,68	21.409,95		0,02%	0,02%
SNAP-A	1.600	USD	10,77	16.641,24		0,02%	0,02%
SNAP-ON	190	USD	339,48	62.289,91		0,06%	0,06%
SNOWFLAKE INC -A-	600	USD	154,41	89.469,82		0,08%	0,08%
SOLVENTUM WHEN ISSUE	450	USD	66,06	28.707,87		0,03%	0,03%
SOUTHERN	2.810	USD	82,32	223.388,89		0,21%	0,21%
SP GLOBAL	730	USD	498,03	351.097,92		0,33%	0,33%
SSC TECH HLDGS	430	USD	75,78	31.468,28		0,03%	0,03%
STANLEY BLACK DECK	300	USD	80,29	23.261,23		0,02%	0,02%
STARBUCKS CORP	2.700	USD	91,25	237.928,54		0,22%	0,22%
STATE STREET	450	USD	98,15	42.653,31		0,04%	0,04%
STEEL DYNAMICS	268	USD	114,07	29.522,70		0,03%	0,03%
STRYKER	685	USD	360,05	238.178,90		0,22%	0,22%
SUPER MICRO	700	USD	30,48	20.604,54		0,02%	0,02%
SYNCHRONY FINANCIAL	610	USD	65,00	38.290,68		0,04%	0,04%
SYNOPSIS	330	USD	485,36	154.677,74		0,14%	0,14%
SYSCO	900	USD	76,46	66.454,85		0,06%	0,06%
TAKE-TWO INTERACT	437	USD	184,08	77.685,14		0,07%	0,07%
TARGA RESOURCES	456	USD	178,50	78.605,50		0,07%	0,07%
TARGET CORP	1.200	USD	135,18	156.654,76		0,15%	0,15%
TELEDYNE TECH	70	USD	464,13	31.375,28		0,03%	0,03%
TELEFLEX INC	130	USD	177,98	22.344,18		0,02%	0,02%
TERADYNE INC	400	USD	125,92	48.641,24		0,05%	0,05%
TESLA INC -A-	6.170	USD	403,84	2.406.270,21		2,25%	2,25%
TEXAS	2.050	USD	187,51	371.217,29		0,35%	0,35%
TEXAS PACIFIC LAND	40	USD	1.105,96	42.721,78		0,04%	0,04%
TEXTRON	600	USD	76,49	44.320,62		0,04%	0,04%
THE CAMPBELL S CY	1.200	USD	41,88	48.533,08		0,05%	0,05%
THE CARLYLE GROUP	670	USD	50,49	32.668,57		0,03%	0,03%
THE KRAFT HEINZ	3.100	USD	30,71	91.937,23		0,09%	0,09%
THERMO FISHER SCIEN	840	USD	520,23	422.011,78		0,39%	0,39%
THE TRADE DESK INC A	850	USD	117,53	96.475,62		0,09%	0,09%
TJX COS INC	2.520	USD	120,81	294.004,06		0,28%	0,28%
T-MOBILE US INC	1.200	USD	220,73	255.795,27		0,24%	0,24%
TOAST INC -A-	1.050	USD	36,45	36.960,41		0,03%	0,03%
TORO CO	300	USD	80,10	23.206,18		0,02%	0,02%
TRACTOR SUPPLY	950	USD	53,06	48.678,90		0,05%	0,05%
TRADEWEB MARKETS INC	250	USD	130,92	31.607,92		0,03%	0,03%
TRANSUNION	300	USD	92,71	26.859,49		0,03%	0,03%
TRAVELERS COMP	500	USD	240,89	116.315,79		0,11%	0,11%
TRIMBLE	410	USD	70,66	27.977,40		0,03%	0,03%
T ROWE PRICE GROUP	630	USD	113,09	68.804,15		0,06%	0,06%
TRUIST FINANCIAL	2.830	USD	43,38	118.556,64		0,11%	0,11%
TWILIO-A	470	USD	108,08	49.056,11		0,05%	0,05%
TYLER TECHNOLOGIES	90	USD	576,64	50.118,40		0,05%	0,05%
TYSON FOODS	635	USD	57,44	35.223,95		0,03%	0,03%
UBER TECHNOLOGIES	4.300	USD	60,32	250.483,82		0,23%	0,23%
U-HAUL HOLDING	500	USD	64,05	30.927,09		0,03%	0,03%
ULTA BEAUTY INC	100	USD	434,93	42.001,93		0,04%	0,04%
UNION PACIFIC	1.300	USD	228,04	286.288,75		0,27%	0,27%
UNITEDHEALTH	2.030	USD	505,86	991.690,78		0,93%	0,93%
UNITED PARCEL	1.700	USD	126,10	207.020,76		0,19%	0,19%

DPAM DBI-RDT B

Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
UNITED RENTALS	140	USD	704,44	95.240,56		0,09%	0,09%
UNITED THERAPEUTICS	85	USD	352,84	28.963,21		0,03%	0,03%
UNIV HEALTH SERV-B	140	USD	179,42	24.257,65		0,02%	0,02%
US BANCORP-FIRSTAR-	3.600	USD	47,83	166.284,89		0,16%	0,16%
VALERO ENERGY	821	USD	122,59	97.195,93		0,09%	0,09%
VEEVA SYSTEMS-A	353	USD	210,25	71.673,83		0,07%	0,07%
VENTAS INC	600	USD	58,89	34.122,65		0,03%	0,03%
VERALTO	387	USD	101,85	38.064,65		0,04%	0,04%
VERISIGN	140	USD	206,96	27.981,07		0,03%	0,03%
VERISK ANALYTCS	270	USD	275,43	71.816,61		0,07%	0,07%
VERIZON	9.000	USD	39,99	347.571,22		0,33%	0,33%
VERTEX	610	USD	402,70	237.225,49		0,22%	0,22%
VERTV HOLDINGS	750	USD	113,61	82.286,34		0,08%	0,08%
VIATRIS INC	2.500	USD	12,45	30.057,94		0,03%	0,03%
VICI PROPERTIES INC	2.450	USD	29,21	69.111,06		0,06%	0,06%
VISA-A	3.600	USD	316,04	1.098.738,77		1,03%	1,03%
VISTRA CORP	670	USD	137,87	89.206,08		0,08%	0,08%
VULCAN	270	USD	257,23	67.071,08		0,06%	0,06%
WABTEC	400	USD	189,59	73.236,12		0,07%	0,07%
WALGREENS BOOTS	2.600	USD	9,33	23.426,36		0,02%	0,02%
WAL MART	9.500	USD	90,35	828.899,08		0,78%	0,78%
WALT DISNEY	4.000	USD	111,35	430.130,37		0,40%	0,40%
WARNER BROS	4.000	USD	10,57	40.830,52		0,04%	0,04%
WASTE	850	USD	201,79	165.641,24		0,15%	0,15%
WATERS	110	USD	370,98	39.408,79		0,04%	0,04%
WATSCO INC	70	USD	473,89	32.035,06		0,03%	0,03%
WEC ENERGY GROUP INC	793	USD	94,04	72.017,11		0,07%	0,07%
WELLS FARGO	7.500	USD	70,24	508.739,74		0,48%	0,48%
WELLTOWER INC	1.500	USD	126,03	182.563,98		0,17%	0,17%
WESTERN DIGITAL	535	USD	59,63	30.808,35		0,03%	0,03%
WEST PHARMACEUTICAL	110	USD	327,56	34.796,33		0,03%	0,03%
WEYERHAEUSER	1.200	USD	28,15	32.621,92		0,03%	0,03%
WILLIAMS COMPANIES	2.560	USD	54,12	133.797,39		0,13%	0,13%
WILLIAMS-SONOMA INC	250	USD	185,18	44.707,87		0,04%	0,04%
WORKDAY INC -A-	470	USD	258,02	117.112,38		0,11%	0,11%
WR BERKLEY CORP	510	USD	58,52	28.822,02		0,03%	0,03%
WYNN RESORTS	400	USD	86,16	33.282,47		0,03%	0,03%
XCEL ENERGY	1.200	USD	67,52	78.246,26		0,07%	0,07%
XYLEM INC	550	USD	116,02	61.623,37		0,06%	0,06%
YUM BRANDS	576	USD	134,16	74.626,90		0,07%	0,07%
ZEBRA TECHNO	70	USD	386,22	26.108,55		0,02%	0,02%
ZILLOW GROUP-C	1.480	USD	74,05	105.836,79		0,10%	0,10%
ZIMMER BIOMET	540	USD	105,63	55.084,69		0,05%	0,05%
ZOETIS-A	910	USD	162,93	143.183,29		0,13%	0,13%
ZOOM COMMUNICATIONS	430	USD	81,61	33.889,23		0,03%	0,03%
ZSCALER INC	140	USD	180,41	24.391,50		0,02%	0,02%
				103.637.524,13		96,98%	96,95%
<u>Total - Actions</u>				<u>106.841.579,81</u>		<u>99,97%</u>	<u>99,95%</u>
<u>OPC à nombre variable de parts</u>							
Immobilier							
Non Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
UNITED DOMINION RE D	650	USD	43,41	27.249,15		0,03%	0,03%
Total - Non Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				27.249,15		0,03%	0,03%
Total - Immobilier				27.249,15		0,03%	0,03%
<u>Total - OPC à nombre variable de parts</u>				<u>27.249,15</u>		<u>0,03%</u>	<u>0,03%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				106.868.828,96		100,00%	99,97%
Total - portefeuille				106.868.828,96		100,00%	99,97%

DPAM DBI-RDT B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		273.221,99			0,26%
Banque Degroof Petercam		USD		2.573,80			0,00%
Banque Degroof Petercam interests		USD		8,32			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				275.804,11			0,26%
Total - Dépôts et Liquidités				275.804,11			0,26%
Créances et dettes diverses				-247.740,74			-0,23%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				106.896.892,33			100,00%

6.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	96,99%
IRLANDE	2,24%
SUISSE	0,28%
PAYS-BAS	0,18%
CANADA	0,10%
CAÏMANES	0,07%
CURACAO	0,05%
LIBERIA	0,04%
PANAMA	0,03%
BERMUDES	0,02%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

6.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IT & INTERNET	20,11%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	11,51%
TELECOMMUNICATIONS	8,93%
DISTRIBUTION	7,70%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	6,61%
PHARMACIE - COSMETIQUE	6,18%
BANQUES	3,62%
PETROLE & DERIVES	2,73%
VEHICULES ROUTIERS	2,67%
SOURCES D'ENERGIE	2,48%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	2,48%
CONSTRUCTION MECANIQUE	2,42%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	2,09%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	1,86%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1,75%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	1,57%
IMMOBILIER	1,55%
LOISIRS & TOURISME	1,40%
FINANCE	1,33%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	1,28%
SOINS & SERVICE DE SANTE	1,27%
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	1,18%
BIOTECHNOLOGIE	1,13%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	0,98%
DIFFUSION & EDITION	0,96%
PRODUITS CHIMIQUES	0,67%
SERVICES DIVERS	0,63%
TRANSPORT & CIRCULATION	0,61%
TRANSPORTS AERIENS	0,41%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,37%
TEXTILE & HABILLEMENT	0,34%
METAUX & PIERRES PRECIEUSES	0,20%
DIVERS	0,16%
BOISSONS & TABACS	0,15%
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,15%
SOCIETES DIVERSIFIEES	0,15%
TITRISATION (ABS & MBS)	0,11%
PHOTO & OPTIQUE	0,11%
INDUSTRIE D'EMBALLAGE	0,06%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	0,03%
AGRICULTURE & PECHE	0,03%
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	0,03%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

6.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	26.066.035,21	73.025.793,86	99.091.829,07
Ventes	0,00	911.537,97	911.537,97
Total 1	26.066.035,21	73.937.331,83	100.003.367,04
Souscriptions	26.075.567,05	79.491.080,50	105.566.647,55
Remboursements	0,00	7.374.017,00	7.374.017,00
Total 2	26.075.567,05	86.865.097,50	112.940.664,55
Moyenne de référence de l'actif net total	602.874,99	69.541.469,49	35.260.529,06
Taux de rotation	-1,58%	-18,59%	-36,69%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

6.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
R			0,00	0,00	0,00	0,00	125.139,63	85,44	125.054,19
S			0,00	0,00	0,00	0,00	386.562,19	46.076,00	340.486,19
T			0,00	0,00	0,00	0,00	517.425,95	20.586,63	496.839,32
TOTAL			0,00			0,00			962.379,70

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
R			0,00	0,00	12.621.213,34	9.289,78
S			0,00	0,00	40.391.679,04	5.210.274,08
T			0,00	0,00	52.553.755,17	2.154.453,14
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	105.566.647,55	7.374.017,00

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
R		0		0		110,86
S		0	0,00	0	106.896.892,33	111,22
T		0		0		111,03
TOTAL			0,00		106.896.892,33	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

6.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

A la date du rapport, aucune performance représentative n'est représentée.

6.10. FRAIS

Frais récurrents

Classe R - BE6351059819:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0.81%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0.04%

Classe S - BE6351060825:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0.43%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0.04%

Classe T - BE6351061831:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0.53%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0.04%

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 6,94% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

6.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

6.11.1. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel.

Non applicable.

6.11.2. Affectation des résultats

L'Assemblée Générale annuelle des actionnaires de chacun des compartiments déterminera chaque année, sur proposition du Conseil d'Administration, la part du résultat qui peut être allouée aux actions de distribution pour leur compartiment conformément à la législation en vigueur.

La Société souhaite faire bénéficier ses actionnaires propriétaires d'actions de distribution et soumis à l'impôt des sociétés en Belgique du régime des revenus définitivement taxé (RDT) établi par les articles 202 et 203 du code des impôts sur les revenus.

En conséquence, l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires devra respecter en cette matière, pour chaque compartiment correspondant aux actions de distribution, le taux minimum prévu par l'article 203 § 2 du Code des impôts sur les revenus 1992 et à toute modification ultérieure du taux minimum de distribution des revenus prévu au § 2 de cet article. Ceci signifie que la Société et également chaque compartiment distribuera au moins 90 % des revenus recueillis, déduction faite des rémunérations, commissions et frais. Le taux de 90 % pourrait faire l'objet d'une adaptation ultérieure vers le haut ou vers le bas en fonction de nouvelles dispositions fiscales. Ce taux de distribution de 90 % s'applique par compartiment pour la partie du résultat imputable aux actions de distribution des différents compartiments.

6.11.3. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates de VNI 28/06/2024 et 01/07/2024, une brèche active légale a été ouverte dans le compartiment DPAM DBI-RDT B Equities US Index. En effet, les emprunts à court terme sont limités à un maximum de 10 % de l'actif net du fonds. Le 27/06/2024, une entrée de 35% a eu lieu dans le fonds. Le PM a investi le même jour. En raison du décalage entre le cycle de règlement des titres sous-jacents (T+1) et celui du fonds (T+2), les achats ont entraîné pendant un jour une position de trésorerie courte de -25,87%.

Entre les Dates VNI du 08/07/2024 et du 09/07/2024, une violation active légale a été ouverte dans le compartiment DPAM DBI RDT B Equities US Index. En effet, les emprunts à court terme sont limités à 10 % maximum de l'ANT du fonds. Le 05/07/2024, le fonds a enregistré une collecte de 16 %. Le gérant a investi le même jour. En raison de l'inadéquation du cycle de règlement des titres sous-jacents (T +1) et du fonds (T +2), les achats ont entraîné pendant un jour une position courte en liquidités de -13,53 %.

Entre les Dates VNI du 09/08/2024 et du 12/08/2024, une violation active légale a été ouverte dans le compartiment DPAM DBI RDT B Equities US Index. En effet, les emprunts à court terme sont limités à 10 % maximum de l'ANT du fonds. Le 09/08/2024, le fonds a enregistré une collecte de 11 %. Le gérant a investi le même jour. En raison de l'inadéquation du cycle de règlement des titres sous-jacents (T +1) et du fonds (T +2), les achats ont entraîné pendant un jour une position courte en liquidités de -10,004 %.

6.11.4. Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Application de l'art. 7, 1, b) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) - principales incidences négatives

Pendant la période visée par le rapport périodique, le compartiment n'a pas tenu compte des principales incidences négatives (en anglais : « principal adverse impacts » ou « PIN ») étant donné qu'il réplique un indice dont la méthodologie est déterminée par MSCI. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

Certificate Of Completion

Envelope Id: 5D58D4FA-1C29-473E-BAA8-EB64185AB691

Status: Completed

Subject: Complete with Docusign: DPAM DBI-RDT_CR_31122024.docx, BE_311224-DPAM-DBI-RDT_FR_D4_SFDR AJUST.pdf

1.LOS:

2.Type:

3.Other Type:

4.Bundle:

5.Comment:

Source Envelope:

Document Pages: 154

Signatures: 1

Envelope Originator:

Certificate Pages: 2

Initials: 0

Brieuc Lefrancq

AutoNav: Enabled

Culliganlaan 5

Envelopeld Stamping: Disabled

Diegem, 1831

Time Zone: (UTC+01:00) Brussels, Copenhagen, Madrid, Paris

brieuc.lefrancq@pwc.com

IP Address: 134.238.50.109

Record Tracking

Status: Original

Holder: Brieuc Lefrancq

Location: DocuSign

03-04-2025 | 18:01

brieuc.lefrancq@pwc.com

Signer Events

Brieuc Lefrancq

brieuc.lefrancq@pwc.com

Director

PwC Belgium BV

Security Level: Email, Account Authentication (Optional)

Signature



Signature Adoption: Uploaded Signature Image
Using IP Address: 134.238.50.109

Timestamp

Sent: 03-04-2025 | 18:03

Viewed: 03-04-2025 | 18:03

Signed: 03-04-2025 | 18:03

Electronic Record and Signature Disclosure:

Not Offered via Docusign

In Person Signer Events

Signature

Timestamp

Editor Delivery Events

Status

Timestamp

Agent Delivery Events

Status

Timestamp

Intermediary Delivery Events

Status

Timestamp

Certified Delivery Events

Status

Timestamp

Carbon Copy Events

Status

Timestamp

Eline Egter Van Wissekerke

egter.van.wissekerke.eline@pwc.com

Security Level: Email, Account Authentication (Optional)



Sent: 03-04-2025 | 18:03

Viewed: 03-05-2025 | 09:21

Electronic Record and Signature Disclosure:

Not Offered via Docusign

Mathieu Parijs

mathieu.parijs@pwc.com

Security Level: Email, Account Authentication (Optional)



Sent: 03-04-2025 | 18:03

Viewed: 03-04-2025 | 20:45

Electronic Record and Signature Disclosure:

Not Offered via Docusign

Witness Events

Signature

Timestamp

Notary Events	Signature	Timestamp
----------------------	------------------	------------------

Envelope Summary Events	Status	Timestamps
--------------------------------	---------------	-------------------

Envelope Sent	Hashed/Encrypted	03-04-2025 18:03
Certified Delivered	Security Checked	03-04-2025 18:03
Signing Complete	Security Checked	03-04-2025 18:03
Completed	Security Checked	03-04-2025 18:03

Payment Events	Status	Timestamps
-----------------------	---------------	-------------------